ÉTUDE
ENQUÊTE
RAPPORT
AVIS
SONDAGE
DONNÉES
ANALYSE
RÉSUMÉ
SYNTHÈSE
BILAN
INDICATEURS

Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

103-01611

Diane Saint-Pierre
Chaire Fernand-Dumont sur la culture
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

LA CULTURE COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE : LES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique
Ministère de la Culture et des Communications
Mai 2002

Auteure

Diane Saint-Pierre
INRS Urbanisation, Culture et Société

Répondante au ministère de la Culture et des Communications

Michelle Galarneau
Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique

Éditrice

Micheline Collin
Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique

Ce document est disponible pour consultation ou téléchargement dans le site WEB du ministère de la Culture et des Communications dans la section des publications et des programmes, sous la rubrique Les Écrits [http://mcc.quebectel.qc.ca/LesEcrits]

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
ISBN 2-550-39363-5

Mandat

Le gouvernement du Québec a fait connaître en 2000 et en 2001 sa volonté de réformer l'organisation territoriale municipale (LRQ, 2000, c. 56[1]) et de modifier, conséquemment, diverses dispositions législatives en matière municipale (LRQ, 2001, c. 25[2]). D'ores et déjà, on sait que cette réorganisation municipale aura des répercussions importantes sur le développement culturel des villes du Québec et, particulièrement, pour la métropole et la capitale.

Au cours de cette réorganisation aux incidences culturelles indéniables, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a confié à Diane Saint-Pierre[3], de l'INRS Urbanisation, Culture et Société, le mandat de réaliser une revue de la littérature, objet d'un premier rapport, et une analyse préliminaire de quelques grandes villes d'Europe qui ont opéré une reconversion économique ou une régénération urbaine à l'aide de la culture.

À la fin de la première étape, consacrée au dépouillement documentaire et de sites Internet, et de concert avec des représentants du MCC, quatre villes ont été retenues pour des recherches plus poussées : Glasgow en Écosse, Dublin en Irlande, Barcelone et Bilbao en Espagne. À l'instar des nouvelles villes de Montréal et de Québec, résultat des fusions de janvier 2002, trois des villes sélectionnées ont comme caractéristique de constituer de grandes agglomérations urbaines, alors que la Ville de Dublin et les municipalités environnantes sont en voie de se donner une structure officielle pour soutenir la planification stratégique du Grand Dublin.

La stratégie de recherche retenue a consisté à effectuer une recension et une sélection des écrits et des sites Internet les plus pertinents[4], puis de procéder à une synthèse de l'information recueillie au regard des six questions soumises par le MCC et qui se présentent comme suit :

- Comment ces grandes villes s'y sont-elles prises en matière d'action culturelle?
- Quels sont leurs pouvoirs (incluant la fiscalité) et leurs responsabilités par rapport aux différents paliers de gouvernement (régional, métropolitain ou national) en matière culturelle?
- Quels ont été leurs principaux facteurs de succès?
- Sur quelle période s'est échelonnée la démarche avant d'atteindre des résultats concrets?
- Quels étaient leurs partenaires dans l'action?

---

1. Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, Projet de loi n° 170, sanctionné le 20 décembre 2000, LRQ, 2000, c. 56.
2. Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, Projet de loi n° 29, sanctionné le 21 juin 2001, LRQ, 2001, c. 25.
3. Diane Saint-Pierre est professeure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS Urbanisation, Culture et Société). Elle a une triple formation : maîtrise en histoire (Université Laval) maîtrise en management public (École nationale d'administration publique (ENAP)) et doctorat en analyse et management des politiques publiques (ENAP).
4. Prendre note que tous les sites Internet cités dans ce rapport ont été consultés entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

- Dispose-t-on d'effets mesurables de cette action et quel a été son impact sur la revitalisation de la ville?

Selon le devis de recherche, une réponse devait être apportée aux deux premières questions énoncées ci-dessus, alors que les quatre autres seraient l'objet d'une collecte de données. Au terme de l'étape préliminaire et compte tenu de la richesse des sources consultées, il s'est avéré pertinent d'accorder une attention particulière à l'ensemble des questions, du moins dans la mesure où les renseignements recueillis le permettaient.

Compte tenu du temps imparti pour effectuer la recherche, soit approximativement douze semaines, dont cinq consacrées à l'analyse et à la rédaction, la présente étude est essentiellement descriptive. Elle examine le rôle des pouvoirs publics et les responsabilités des différents paliers de gouvernement, la place et le rôle des acteurs du secteur privé et des citoyens, les principaux facteurs de succès ainsi que l'ampleur et l'impact des différents projets de régénération urbaine mis en chantier par les autorités publiques des quatre villes susmentionnées. Il serait souhaitable de pousser plus loin la réflexion et d'entreprendre une analyse comparative des modèles urbanistiques mis en place et d'explorer la situation d'autres villes qui ont misé également sur la culture et qui sont actuellement en processus de régénération urbaine, et ce, y compris les villes nord-américaines.

Table des matières

Liste des tableaux ix

Liste des figures xi

Introduction 1

1 La ville de Glasgow, en Écosse 7
1.1 Les principales caractéristiques de la ville de Glasgow 10
1.2 Le projet de régénération urbaine de la ville de Glasgow 11
1.2.1 La politique écossaise de régénération urbaine 12
1.2.1.1 L'Urban Programme in Scotland 13
1.2.1.2 La Scottish Development Agency 14
1.2.1.3 La Locate in Scotland 15
1.2.1.4 La New Life for Urban Scotland 17
1.2.1.5 Les Priority Partnerships Areas et les Social Inclusion Partnerships 18
1.2.2 Les grandes étapes du plan de régénération de la ville de Glasgow 20
1.2.2.1 Les plans et les stratégies pour contrer le déclin de la ville de Glasgow depuis le milieu des années 70 21
1.2.2.2 La nouvelle stratégie de la Ville de Glasgow : Regenerating the Economy (1997-2000) 22
1.2.2.3 Le City Plan (2001-2021) 24
1.3 Les principales réalisations dans le domaine de la culture et des arts 26
1.3.1 Le programme de régénération du quartier Merchant City 27
1.4 Les partenaires dans l'action 28
1.4.1 Les partenaires du secteur privé 28
1.4.1.1 La Glasgow Development Agency 29
1.4.2 Les partenaires du secteur public 30
1.4.2.1 La Communauté européenne 30
1.4.2.2 Le gouvernement du Royaume-Uni, le Scottish Office et le gouvernement local 32
1.5 Un aperçu de l'impact du projet de régénération de la ville de Glasgow 37

2 La ville de Dublin, en Irlande 39
2.1 Les principales caractéristiques de la ville de Dublin 41
2.2 Le projet de revitalisation de la ville de Dublin 42
2.2.1 L'encadrement législatif 43
2.2.1.1 La législation en matière de planification et de développement 43
2.2.1.2 Des mesures dans le domaine du lotissement résidentiel 44
2.2.1.3 Des mesures fiscales avantageuses pour les artistes et les créateurs 44
2.2.1.4 Des mesures pour la protection du patrimoine urbain 45

2.2.2 Les stratégies nationales en matière d'urbanisme et de culture 45
2.2.3 Le projet de régénération de la ville de Dublin 47
2.2.3.1 Une présentation de l'Historic Area Rejuvenation Plan 48
2.2.3.2 La politique urbaine de la capitale de l'Irlande : le Master Plan (1997) 49
2.2.3.3 Le Programme de développement de Dublin (1999) et ses objectifs dans le domaine de la culture, des arts, du tourisme et de la conservation 49
2.2.3.4 Le Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004, ses stratégies en matière de culture, de loisir et de services jeunesse ainsi que ses mesures d'évaluation 50
2.3 Les principales réalisations urbanistiques et culturelles 53
2.3.1 Les initiatives de régénération de la propriété 53
2.3.1.1 Le projet de reconstruction d'un quartier défavorisé : le cas de Ballynum 54
2.3.2 Le projet de développement des Dublin Docklands 56
2.3.3 Le quartier Temple Bar 58
2.4 Les partenaires dans l'action 61
2.4.1 Le rôle de l'entreprise privée 61
2.4.2 Les pouvoirs et les responsabilités des différents paliers de gouvernement 63
2.4.2.1 L'Union européenne 63
2.4.2.2 Les gouvernements central et locaux de l'Irlande 66
2.4.2.3 La Ville de Dublin et les organismes-conseils en matière de culture et de développement urbain 67
2.4.2.4 Une structure officielle en émergence pour la région du Grand Dublin 68
2.5 Les principaux facteurs de succès 69
2.6 Un aperçu de quelques effets néfastes du projet de régénération de la ville de Dublin 71

3 La ville de Barcelone, en Espagne 73
3.1 La législation espagnole dans les domaines de l'aménagement territorial et urbain, de la culture et de la protection du patrimoine 73
3.2 Les principales caractéristiques de la Catalogne et de la ville de Barcelone 75
3.3 Le projet de régénération urbaine de la ville de Barcelone 77
3.3.1 Les trois plans stratégiques de la ville Barcelone 78
3.3.1.1 Le Plan stratégique de 1990 79
3.3.1.2 Le Plan stratégique de 1994 80
3.3.1.3 Le Plan stratégique de 1999 81
3.4 Les diverses actions urbanistiques et culturelles découlant des plans stratégiques 82
3.4.1 L'aménagement de la zone portuaire 82
3.4.2 La création des espaces publics 84
3.4.3 La protection du patrimoine 84
3.4.4 La création de nouvelles « centralités » 85
3.4.5 L'amélioration des infrastructures de transport de la région métropolitaine 85

3.5 Les partenaires dans l'action 86
3.5.1 L'État espagnol 87
3.5.2 La Généralité de Catalogne 88
3.5.2.1 Le Conseil de la culture 89
3.5.3 La province 89
3.5.4 La ville de Barcelone et sa politique culturelle 90
3.5.5 L'Association du plan stratégique de Barcelone 91
3.6 Les principaux facteurs de succès ainsi que quelques critiques et mises en garde 92

4 La ville de Bilbao, en Espagne 95
4.1 Les principales caractéristiques de la ville de Bilbao 95
4.2 Le projet de régénération urbaine de la ville de Bilbao 97
4.3 L'encadrement et le fonctionnement du projet 98
4.3.1 L'encadrement législatif 98
4.3.2 La planification stratégique et les grandes étapes du plan de revitalisation du Grand Bilbao 99
4.4 Les principales réalisations urbanistiques et culturelles 100
4.4.1 Le site pilote d'Abandoïbarra 102
4.4.2 Les projets en vue de l'amélioration des infrastructures urbaines 104
4.5 Les partenaires dans l'action 104
4.5.1 Les partenaires publics 109
4.5.1.1 La Communauté européenne 109
4.5.1.2 L'État central espagnol 109
4.5.1.3 La Communauté autonome du Pays basque 110
4.5.1.4 La province 110
4.5.1.5 Les municipalités de la zone métropolitaine et la ville-centre de Bilbao 110
4.5.2 Les structures, les pouvoirs et les stratégies de la nouvelle gouvernance urbaine : les facteurs de succès du projet de régénération urbaine de la ville de Bilbao 111
4.5.2.1 Metropoli 30 112
4.5.2.2 Bilbao Ria 2000 113
4.5.3 L'expertise étrangère en matière de planification stratégique : la société américaine Andersen Consulting 114
4.6 Le financement des opérations, le processus de consultation et les promesses de prospérité : des sources de vives critiques 115

Conclusion 119

Annexe Le cas de la ville de Toronto 123

Bibliographie 126
Ouvrages et articles de revue 126
Articles de presse 133
Sites Internet consultés 135

Liste des tableaux

Tableau 1 Écosse, Irlande et Espagne : des événements politiques marquants 2

Tableau 2 Statut et population des villes étrangères à l'étude *versus* Montréal et Québec 4

Tableau 3 Projets de la Locate in Scotland, analyse par secteur, 2000-2001* 17

Tableau 4 Principaux plans de régénération de la ville de Glasgow 21

Tableau 5 Regenerating the Economy : Programme Six. Promoting the Metropolitan Base 23

Tableau 6 Agences gouvernementales et instances locales engagées dans la régénération de la ville de Glasgow 33

Tableau 7 Évolution de l'emploi dans la conurbation du Grand Glasgow*, 1971-1991 37

Tableau 8 Programmes et initiatives concernant les villes et les localités irlandaises, y compris la ville de Dublin, 1985-1999 46

Tableau 9 Calendrier de réalisation du Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004 51

Tableau 10 « Arts, Culture and Leisure & Youth Services » du Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004 52

Tableau 11 Investissements dans les zones désignées de la ville de Dublin, les Custom House Docks (CHD) et le quartier Temple Bar, 1986-1996 53

Tableau 12 Principaux projets architecturaux du quartier Temple Bar, 1992-2000 61

Tableau 13 Investissement total et répartition du coût dans les infrastructures de Port Vell, 1993 87

Tableau 14 Principaux plans et projets en vue de la régénération de la ville de Bilbao 101

Tableau 15 Rôles et fonctions des experts liés au projet urbain de la ville de Bilbao 107

Tableau 16 Grands objectifs des projets de régénération urbaine des villes à l'étude 122

Liste des figures

Figure 1 Council Areas de l'Écosse 7
Figure 2 Ville de Glasgow et région 10
Figure 3 Territoire d'action de la Locate in Scotland (Silicon Glen) 16
Figure 4 Principales zones d'action du City Plan de la ville de Glasgow, 2001-2021 25
Figure 5 Île d'Irlande 40
Figure 6 Ville de Dublin 40
Figure 7 Situation de la ville de Dublin en Irlande 40
Figure 8 Quartier Ballynum à Dublin 55
Figure 9 Secteur du Dublin Docklands Development 57
Figure 10 Quartiers centraux de la ville de Dublin et localisation du quartier Temple Bar 59
Figure 11 Zone Liberties/Coombe à Dublin 65
Figure 12 Ville de Barcelone 76
Figure 13 Zone de la Rambla de Mar et du Word Trade Center à Barcelone 83
Figure 14 Ville de Bilbao et région 96
Figure 15 Agglomération de Bilbao et ses environs 97
Figure 16 Grands projets du secteur d'Abanboïbarra 103
Figure 17 Acteurs de la maîtrise d'ouvrage urbain à Bilbao 106

Introduction

La littérature sur les quatre villes retenues dans la présente étude fait très souvent appel à la notion de régénération urbaine. Devenu un thème majeur de l'urbanisme contemporain, tout comme celui de « ville renouvelée[1] », ce concept englobe un ensemble de stratégies adoptées à la fin des années 80. Ces stratégies, dont une partie se rapporte à la notion de ville durable, prennent des formes diverses selon les processus de diffusion des modèles qui s'expriment dans la conception de grands projets urbains. Il en est ainsi de la reconquête des bords de mer et des rives fluviales (*waterfronts* et *riverfronts*) et des vides industrialo-portuaires des villes retenues dans notre étude mais dont le modèle ne date cependant pas des années 80.

En effet, le mouvement de reconquête des friches industrielles pour des activités culturelles est né aux États-Unis (Boston, New York et Baltimore) dans les années 60 et 70. Il a donné naissance à un modèle urbanistique particulier : le *waterfront redevelopment*[2] qui a connu un développement prodigieux en Grande-Bretagne au cours des années 80, pour s'étendre peu à peu au reste de l'Europe avec les exemples de référence de Barcelone et de Bilbao. Certaines villes canadiennes s'y sont également inscrites, Toronto et Montréal en tout premier lieu, mais aussi Québec (Augustin et Latouche 1998 : 18). Cependant, laissons à Rodrigues Malta, qui a réalisé une étude sur les villes de Barcelone, de Bilbao et de Madrid pour le compte de la Commission européenne, le soin de définir ce concept (1999 : 398) :

> [...] la régénération urbaine est un thème bien plus large que celui du recyclage de vastes emprises centrales réservées à l'activité de grands organismes de la vie économique tels les ports maritimes, le transport ferroviaire ou bien encore l'Armée. Elle concerne également la revitalisation de quartiers atteints d'une rapide dégradation de leur cadre de vie bâti et de leurs conditions de vie. Néanmoins, les opérations de réaménagement de friches, par leur échelle spatiale, leur complexité décisionnelle et les enjeux socio-économiques qu'elles génèrent forment un terrain d'études où, plus qu'ailleurs, s'observent aujourd'hui les nouveaux modes de production de la ville [et de sa gouvernance]. Ces espaces deviennent, en effet, des supports expérimentaux pour l'élaboration de stratégies capables de répondre aux mutations socio-économiques imposées par la mondialisation et pour la conception d'outils urbanistiques innovants. Ils constituent ainsi un observatoire de ce besoin de ne plus savoir seulement produire la ville mais de pouvoir également agir sur le tissu existant.

Dans les faits, les stratégies de mutation urbaine, base des plans de restructuration ou de régénération urbaine contemporaine, ont pour objet la croissance, la qualité et le développement durable. D'une part, elles endossent la vision extrême de l'excellence et, d'autre part, elles exigent le contrôle et la gestion du développement. Toutefois, comme on le verra plus loin, la reconquête ou revalorisation de la ville s'est faite selon des modalités très variables.

---

1. On pourrait également mentionner les concepts de ville apprenante et de ville créative. Relativement à ce dernier concept, lire l'ouvrage de Verwijnen et Lehtovuori (1999).

2. Un article fondamental sur le *waterfront redevelopment* est celui de Gordon (1997).

Bien que les quatre villes européennes à l'étude aient en commun à leur base des visions stratégiques de développement ou de régénération urbaine, ces visions expriment des identités fortes qui se traduisent par de grands projets urbains reflétant très souvent des spécificités nationales. Le tableau 1 expose brièvement les événements politiques marquants de leur histoire passée et récente.

Tableau 1 Écosse, Irlande et Espagne : des événements politiques marquants

Pays	Événements
Écosse 5,1 millions d'habitants	1707 – Adoption de l'Acte d'Union entre l'Écosse et l'Angleterre 1886 – Création d'un mouvement indépendantiste Années 1980 – Campagne en faveur de la *Scotland will be free in the EEC* 1997 – Publication du Livre blanc sur l'Écosse (*Scotland's Parliament*). Tenue du référendum national : le oui l'emporte 1999 – Élection pour la première fois depuis 1707, par les Écossais des députés de leur propre parlement
Irlande 3,5 millions d'habitants	1922 – Indépendance de l'Irlande par rapport à la Grande-Bretagne. Nomination de Dublin à titre de capitale 1937 – Entrée en vigueur de la Constitution 1949 – Déclaration de la République d'Irlande, qui revendique la réintégration de l'Irlande du Nord dans l'Irlande indépendante 1971 – Intégration au Marché économique européen
Espagne 40 millions d'habitants • **Catalogne** 5,9 millions d'habitants • **Pays basque** 2,1 millions d'habitants	1975 – Mort de Franco et avènement du roi Juan Carlos 1977 – Tenue des premières élections libres 1978 – Approbation de la Constitution. Création des dix-sept régions autonomes 1986 – Entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) 1992 – Tenue des Jeux olympiques de Barcelone

L'Écosse (Glasgow), l'Irlande (Dublin), la Catalogne (Barcelone) et le Pays basque (Bilbao) sont des pays ou des provinces autonomes marqués depuis plusieurs décennies par de fortes revendications autonomistes et même indépendantistes. Si les projets de régénération mis en place mettent très souvent l'accent sur le rôle de la culture comme facteur de l'identité écossaise, irlandaise, catalane et basque, véritable référentiel d'une région-nation, il y a également bien d'autres objectifs à atteindre selon les concepteurs des plans stratégiques.

Comme on le verra plus loin, de nombreuses techniques de régénération urbaine ont été mises en oeuvre : embellissement de l'image de la ville; reconquête d'une forme de sécurité et d'une qualité de vie pour le citoyen devant le dépérissement de quartiers urbains; retour de l'université dans le centre-ville; maîtrise de problématiques criantes fréquemment liées à la circulation urbaine; création de pôles d'attraction touristique, ludique et culturelle; revalorisation de l'héritage collectif; redécouverte de la rue commerciale et des espaces publics; réappropriation des friches industrielles et des bords de mer; relocalisation d'activités industrielles en dehors du centre-ville; protection de l'environnement naturel.

Autre caractéristique commune aux quatre villes retenues dans la présente étude : Glasgow, Dublin, Barcelone et Bilbao ont eu une forte tradition industrielle. Toutes ces villes ont des activités portuaires de proximité et elles constituent des exemples de transformation de friches industrielles et portuaires ainsi que de quartiers en dépérissement en lieux culturels[3]. Elles ont donc intégré la culture dans leur politique de régénération urbaine ou de reconversion économique. À cet égard, l'utilisation du patrimoine architectural industriel a constitué la solution la plus efficace et parfois la moins coûteuse pour réhabiliter les sites industriels désaffectés tout en offrant aux jeunes créateurs et au public en général des lieux de représentation et d'exposition ainsi que des lieux de culture et d'art. C'est dans cette perspective que la Ville de Glasgow a bâti toute une stratégie à partir de son statut de « Ville européenne de la culture » en 1990.

L'étude des villes de Glasgow, de Dublin, de Barcelone et de Bilbao est riche d'enseignements. Elle met à jour, bien sûr, l'originalité des projets urbains pour réaliser la mutation ou la régénération d'un centre-ville ou d'une ville même, mais elle permet également de circonscrire les infrastructures ou les équipements moteurs qui engendrent une nouvelle attractivité. Elle permet de comparer les divers choix d'urbanisme, souvent audacieux, et de comprendre leur financement et leur évolution dans le temps. Enfin, elle révèle les diverses formes de partenariat établies entre la Communauté européenne (CE) et les gouvernements central ou locaux, ou les deux à la fois, entre les autorités municipales de la ville-centre et celles des municipalités périphériques de même qu'entre les instances publiques et le secteur privé. Avant de commencer la présente étude, il convient auparavant de signaler les principales caractéristiques démographiques des quatre villes retenues et de les mettre en rapport avec les deux principales villes québécoises, Montréal, la métropole, et Québec, la capitale (tableau 2).

3. Lire l'intéressant article de Lorente (2000).

Tableau 2 Statut et population des villes étrangères à l'étude *versus* Montréal et Québec

Ville	Statut	Population
Barcelone	Capitale de la Catalogne (6,1 millions d'habitants) « Région autonome »	1,6 million d'habitants (1998) (Ville de Barcelone) **4,2 millions d'habitants** (1998) (Région métropolitaine de Barcelone)
Montréal	Métropole de la province de Québec (7 millions d'habitants)	963 225 (Recensement du Canada (RC) 1996) (Ville de Montréal) **1,8 million** d'habitants (Institut de la statistique du Québec (ISQ) 2000) (Nouvelle « Ville de Montréal ») **3,3 millions d'habitants** (RC 1996) (Grand Montréal)
Dublin	Capitale de la République d'Irlande (3,6 millions d'habitants)	**1,05 million d'habitants** (2001) (Grand Dublin)
Glasgow	Première ville d'Écosse pour la population (5,1 millions d'habitants)	612 000 habitants (1999) (Ville de Glasgow) **1,8 million d'habitants** (1995) (Agglomération de Glasgow)
Québec	Capitale de la province de Québec (7 millions d'habitants)	504 235 habitants (RC 1996) (Nouvelle « Ville de Québec ») **Près de 1 million d'habitants** (2001) (Nouvelle « Communauté métropolitaine »)
Bilbao	Capitale de la province de Viscaya* Deuxième ville du Pays basque pour la population (2,1 millions d'habitants)	370 000 d'habitants (2001 : prévision) (Ville-centre de Bilbao) **Près de 1 million d'habitants** (2001 : prévision) (Communauté métropolitaine de Bilbao)

* Viscaya est une des trois grandes régions historiques de l'Espagne.

Dans les sections suivantes consacrées aux villes de Glasgow, de Dublin, de Barcelone et de Bilbao, nous examinerons le rôle des pouvoirs publics (dans toute sa diversité), les responsabilités des différents paliers de gouvernement, la place ainsi que le rôle des acteurs privés (banques, entreprises, promoteurs) et des citoyens (ou des populations), les principaux facteurs de succès de même que l'ampleur et l'impact des différents projets de régénération urbaine mis en place par les autorités publiques depuis deux décennies.

1 La ville de Glasgow, en Écosse

Intégrée au Royaume-Uni (58,2 millions d'habitants) depuis 1603, l'Écosse a une population de 5,1 millions d'habitants en 1999, répartis dans trois régions naturelles principales : les Highlands et les îles du Nord, les Lowlands (au centre) et les plateaux ou Uplands (au sud). Chacune de ces régions est partagée en plusieurs unités administratives divisées en conseils de district : Western Islands, Highland, Shetland, Moray, Aberdeenshire, etc. (figure 1). L'administration locale de l'Écosse a été réorganisée en 29 unités administratives en 1995, remplaçant ainsi le système mis en place en 1974 et qui établissait 9 autorités régionales divisées en 53 conseils de districts et 3 zones insulaires : Western Islands, Shetland et South Ayrshire. Ces dernières ont conservé leur conseil après 1995 (Leclerc 2001). Les principales villes sont : Édimbourg, la capitale (448 850 habitants, en 1996), Glasgow, avec 12 % de la population écossaise (616 430 habitants), Aberdeen (227 430 habitants) et Dundee (150 250 habitants)[4].

Figure 1 Council Areas de l'Écosse

Source : GAZETTER FOR SCOTLAND, cité par JACQUES LECLERC, *L'aménagement linguistique dans le monde*, [En ligne], 2000, [http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/ecossecarte.htm], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

4. Ces données proviennent de : MICROSOFT SERVICES MSN, *Encyclopedie Encarta*, [En ligne], avril 2001, [http://www.encarta.msn.co.uk]. Celles qui sont relatives aux villes concernent l'année 1996 (estimations) : GLASGOW CITY COUNCIL, *Glasgow Factsheets 1997-98*, [En ligne], novembre 1997, [http://www.glasgow.gov.uk/html/about/facts/1998/facts02.htm].

Du point de vue économique, l'Écosse connaît une situation comparable à celle de l'Angleterre du Nord. Elle profite de l'aide officielle sous la forme de fonds publics, et ce, au même titre que l'Irlande du Nord et le pays de Galles. Traditionnellement, l'économie de l'Écosse a reposé sur l'agriculture, soit l'élevage et l'exploitation des richesses de la mer, et sur l'extraction de ressources minières qui, de nos jours, est une industrie en déclin. Les fonderies et les aciéries, mais également les chantiers navals qui ont fait la prospérité de Glasgow et des Lowlands, ont graduellement fermé leurs portes, provoquant ainsi « un taux de chômage record[5] ». Plus récemment, l'Écosse a entrepris une lente reconversion de ses activités économiques. Le nucléaire (et l'énergie hydroélectrique), l'électronique, les nouvelles techniques de communication, la chimie et le pétrole (construction de plateformes de forage et de raffineries) constituent les domaines privilégiés de cette reconversion (Gomez 1998 : 110)[6]. Par exemple, entre Glasgow et Édimbourg, un important complexe électronique s'est implanté (Silicon Glen), faisant de cette région « le premier centre européen producteur de circuits intégrés et de semi-conducteurs[7] ».

Dans un autre domaine, mentionnons que l'Écosse a conservé une forte identité culturelle qui a particulièrement marqué la vie et les institutions politiques au cours des dernières décennies. Ce pays « n'a jamais subi totalement l'assimilation de l'Angleterre », et ce, même s'il était courant de l'appeler : « North Britain »[8]. De fait, au fil des siècles, l'Écosse a conservé ses propres institutions dans les domaines de l'éducation, du droit et des institutions judiciaires. Elle a aussi sa propre Église : l'Église presbytérienne[9].

Même si un mouvement indépendantiste existe depuis 1886, ce n'est qu'au cours des années 60 que la question de l'autonomie de l'Écosse revient à l'ordre du jour. Le Scottish National Party (SNP), un parti nationaliste, connaît une popularité croissante durant la décennie 70 – dès les élections de 1974, il obtient 11 des 71 sièges de l'Écosse à l'Assemblée de Westminster (30 % des voix). Par contre, son influence décline de façon importante au profit du Parti travailliste (Labour) au cours des années 80. En fait, cette décennie est marquée par la toute-puissance des conservateurs, à Westminster. Ces années sont celles du thatchérisme, caractérisées par une libéralisation de l'économie qui a appauvri considérablement la population écossaise sans redonner confiance à un pays déjà considéré comme le grand malade de l'Europe à la fin des années 70. Les conservateurs, alors au pouvoir, refusent la dévolution, « considérant qu'elle serait le premier pas vers l'indépendance de l'Écosse »[10]. Cette décennie sera marquée par une

5. Les citations dans la section consacrée à l'Écosse sont extraites de : BARZAZ BREIZ, ASSOCIATION BRETONNE ET CELTIQUE DE L'ESSEC, [En ligne], septembre 2000, [http://www.gwalarn.org/~essec/ecosse/ecosse-devo.html]. Pour en apprendre plus sur l'Écosse, consulter les ouvrages suivants : Vaiss (1996); Keating (1996); Grosser (1998); et Lacoste (1998).

6. Mentionnons que depuis les années 40 le Scottish Office, une agence du gouvernement du Royaume-Uni, est responsable de la planification économique de l'Écosse.

7. HACHETTE MULTIMÉDIA / HACHETTE LIVRE, Édimbourg et *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, [En ligne], 2001, [http://perso.wanadoo.fr/bin/frame.cgi].

8. BARZAZ BREIZ, ASSOCIATION BRETONNE ET CELTIQUE DE L'ESSEC, *Talkin's about the devolution...*, [En ligne], septembre 2000, [http://www.gwalarn.org/~essec/ecosse/ecosse-devo.html].

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

série d'initiatives de la part d'un grand nombre d'Écossais, dont la plus marquante est la Campaign for a Scottish Assembly. La débâcle électorale des conservateurs en Écosse en 1987 – les tories obtiennent moins de 25 % des voix – profite largement au parti nationaliste (SNP) qui a modifié entre-temps sa stratégie électorale. En effet, l'ancienne revendication concernant l'indépendance dans le Commonwealth est remplacée par l'indépendance au sein de l'Union européenne (*Scotland will be free in the EEC*)[11].

Au début des années 90, les revendications nationalistes et autonomistes évoluent au sein de l'opinion publique : un « sondage commandé par l'Institut MORI (1991) révèle qu'une majorité d'électeurs d'Angleterre est favorable à un certain degré d'autonomie de l'Écosse, 43 % approuvant même l'idée d'une Assemblée investie de pouvoirs réels dans le cadre du Royaume-Uni »[12]. Lors de la campagne électorale de l'automne 1992, la question de l'autonomie de l'Écosse est au cœur des débats; même le Parti travailliste anglais (Labour) défend l'idée d'un parlement écossais. Bien que les partis favorables à cette idée soient majoritaires en Écosse au lendemain des élections – obtenant 58 des 72 sièges de l'Écosse à la Chambre des communes –, il faudra attendre quelques années pour qu'un tel projet voie le jour. Finalement, le 1er mai 1997, les élections générales au Royaume-Uni portent au pouvoir le New Labour de Tony Blair. Trois mois plus tard, est publié le Livre blanc sur l'Écosse (*Scotland's Parliament*) qui propose la création d'un parlement de 129 membres[13].

Le domaine législatif du nouveau parlement écossais sera celui du Scottish Office, une agence du gouvernement du Royaume-Uni appelée à disparaître et qui était responsable du développement de l'Écosse depuis les années 40. Ses domaines de compétence seront la santé, l'éducation, la formation, le logement et l'assistance sociale, le développement économique, les transports, l'environnement, la pêche et les forêts, le droit et la justice criminelle, les sports, les monuments historiques et les beaux-arts : « Londres conserve[ra] cependant plusieurs domaines réservés comme ceux de la politique extérieure, de la défense, de la sécurité et de la politique macro-économique (budget britannique, sécurité sociale, législation du travail).[14] » Enfin, l'Écosse aura toujours une représentation à Westminster, mais cette dernière sera réduite de 72 à 57 députés, mettant fin ainsi à une surreprésentation des Écossais à Londres (11 % des députés pour 9 % de la population).

Au terme d'un référendum national tenu le 11 septembre 1997, le oui l'emporte. Dès lors, le processus de dévolution est enclenché. Le 6 mai 1999, pour la première fois depuis 1707, les Écossais élisent les députés de leur propre parlement, dont la première séance dans l'Assembly Hall d'Édimbourg – en attendant que les travaux au siège historique de Holyrood soient terminés – est ouverte par la reine Élisabeth II.

---

11. *Ibid*

12. *Ibid*

13. THE SCOTTISH OFFICE, *Scotland's Parliament Presented to Parliament by the Secretary of State for Scotland by Command of her Majesty July 1997*, [En ligne], février 2001, [http://www.scotland.gov.uk/government/devolution/scpa-00.asp] et [http://www.scotland.gov.uk/pages/default.aspx].

14. BARZAZ BREIZ, ASSOCIATION BRETONNE ET CELTIQUE DE L'ESSEC, *Talkin's about the devolution*, [En ligne], septembre 2000, [http://www.gwalarn.org/~essec/ecosse/ecosse-devo.html].

Figure 2 Ville de Glasgow et région

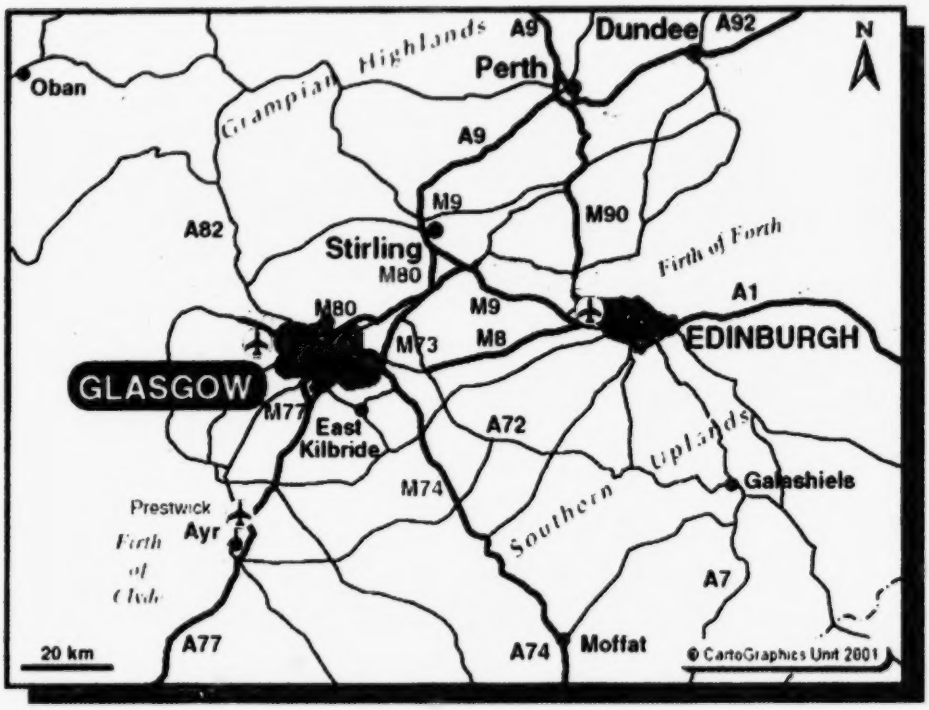

Source : UNIVERSITY OF GLASGOW, DEPARTMENT OF GEOGRAPHY AND TOPOGRAPHIC SCIENCE, CATOGRAPHICS UNIT, [En ligne], 2001, [http://www.geog.gla.ac.uk/travel/central_Scot.html], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

1.1 Les principales caractéristiques de la ville de Glasgow

La ville de Glasgow est le chef-lieu de la région de Strathclyde. La conurbation du Grand Glasgow comprend la ville et cinq autres communes. Administrativement, elle est dirigée par le Glasgow Council (ville-centre) et le Strathclyde Regional Council (banlieue environnante) qui a été récemment aboli. Dotée d'installations portuaires modernes, elle est la première ville d'Écosse du point de vue de la population (612 000 Glaswegiens en 1999), alors qu'elle comptait 1,13 million de personnes en 1939. Au recensement de 1991, la population de l'agglomération de Glasgow était de 1,5 million d'habitants, soit plus de 28 % de la population écossaise (Gomez 1998 : 106).

Glasgow a longtemps été un important centre industriel (houille, construction navale, aciéries, chimie et matériel de forage). Selon Kantor (2000), la ville-centre de Glasgow a su profiter des mérites du régionalisme pour entreprendre des changements économiques importants au cours

des dernières décennies. Comme le souligne Gomez (1998 : 107), « the old manufacturing bases of iron and steel, heavy engineering and shipbuilding rapidly declined, and new industries were established at different locations within the conurbation from those occupied by the old industries ». En fait, au cours des deux dernières décennies, l'activité industrielle du Grand Glasgow est passée de l'industrie lourde, comme la construction navale (bien qu'elle soit encore présente), à l'industrie des services, dont les technologies de l'information et le tourisme. À peine 11 % des personnes travaillant dans la ville sont toujours employées dans l'industrie manufacturière[15].

Malgré une situation économique difficile depuis les années 1970, Glasgow demeure un haut lieu de la culture et du savoir de l'Écosse. Important centre universitaire, la ville accueille l'Université de Glasgow (1451) et l'Université Strathclyde (1796) ainsi que l'Académie royale écossaise de musique et de théâtre (1847), l'École des beaux-arts de Glasgow (1845) et divers instituts de technologie. En 1990, on compte dans cette seule ville 10 musées (tous d'accès gratuit), 25 galeries d'art et 10 théâtres, dont le Citizens Theatre reconnu comme « le plus innovateur du pays » (Moreau-Shirbon 1990 : 24). Parmi les institutions muséales, mentionnons le musée Hunterian (1807), le Musée des transports, le St. Mungo Museum of Religious Life and Art, le People's Palace Museum, le Centre for Contemporary Arts, le Museum of Education et l'Art Gallery and Museum. On y trouve aussi un opéra, une compagnie de ballet, un orchestre national, des jardins botaniques et zoologiques ainsi qu'un important festival de musique celtique. En 1990, Glasgow est devenue la « Ville européenne de la culture[16] » puis, en 1999, la « Ville de l'architecture et du design du Royaume-Uni ».

1.2 Le projet de régénération urbaine de la ville de Glasgow

Comme nous l'avons souligné en introduction, la Grande-Bretagne a été en Europe une nation pilote en matière d'urbanisme : tout d'abord, par la création des cités-jardins dès le début du siècle puis par d'autres initiatives intéressantes comme la création d'une trentaine de villes de

15. Cette statistique est extraite de : EUROPA L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, DAVID TAYLOR (dir.), *L'audit urbain Vers un référentiel pour mesurer la qualité de la vie dans 58 villes européennes. Annuaire : résumé des résultats*, 2000, [En ligne], 1995-2002, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/urban2/urban/audit/ftp/yearbook/Royaume-Uni.pdf].

16. « Cette initiative a été lancée par l'actrice et politicienne grecque Melina Mercouri dans les années 80. En 1985, Athènes a été la première ville à obtenir le titre de « Ville européenne de la culture ». Cette opération, qui apporte prestige culturel et attrait touristique, est l'un des projets de soutien à la culture les plus connus et les plus durables de l'UE [Union européenne]. Il n'y a pas que des capitales, mais aussi des villes régionales d'une certaine importance et ayant un grand passé historique qui se lancent dans la course initiée par le Conseil des ministres. Elles exposent, dans des projets détaillés, la manière dont sera présenté leur héritage culturel propre ainsi que les prestations culturelles supplémentaires qui ont une « valeur ajoutée européenne ». Chaque nomination déclenche chaque année une poussée sensible d'investissements de la part des autorités nationales, régionales et locales compétentes. Des parties entières de vieilles villes en Europe ont été restaurées dans l'attente des visites décisives [...] Après Athènes, plusieurs villes ont reçu le titre de « Ville européenne de la culture » : Florence, Amsterdam, Berlin, Paris, Glasgow [1990], Dublin [1991], Madrid, Anvers, Lisbonne, Luxembourg, Copenhague, Thessalonique, Stockholm, et, en 1999, Weimar » : COURAGE NR.3, 22 juin 2000, *Le nombril helvétique perdu au milieu de l'Europe. Dossier Nr. 11 : « La Ville Européenne de la Culture » : L'initiative la plus populaire de l'UE : cette année, neuf d'un coup*, 5 juillet 2000, [En ligne], 2000, [http://www.europa.ch/archiv/courage/c0003/dossier-11-fr.html]. Voir aussi : WEBDO INFO ET SERVICES, *La Suisse, recalée culturelle*, [En ligne], 1995, [http://www.webdo.ch/hebdo/hebdo_1998/hebdo_24/article_europe_24.html].

1946 à 1971. Destinées à décongestionner les grandes agglomérations de l'époque, ces villes sont aujourd'hui entourées d'une ceinture verte en vue de « maintenir leur identité et [de] freiner leur étalement incontrôlé[17] ». Plus récemment, à l'instar de certaines villes nord-américaines, la Grande-Bretagne a mis en place de grands projets urbanistiques pour améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales des habitants, tout en permettant la reconquête de friches industrielles pour des activités culturelles (*waterfront redevelopment*). Son exemple est bientôt suivi par d'autres villes européennes.

En fait, dès 1979, « la prise de conscience de l'existence de profondes inégalités sociales entre les quartiers anciens, qui accueillent des populations pauvres et vulnérables, et les espaces périurbains ou suburbains, où trouvent à se loger des familles plus prospères, a conduit le gouvernement à engager une politique de régénération urbaine[18] ». C'est ainsi qu'est né le programme Inner Cities. Mise en place dans la plupart des grandes villes de Grande-Bretagne, y compris à Londres avec cette opération, quoique très controversée, de la reconversion des Docklands, « cette politique vise à créer des emplois, à améliorer le cadre de vie et à diversifier la structure sociale des quartiers d'habitation[19] ».

Intégrée au Royaume-Uni, l'Écosse a également adopté et mis en œuvre sa politique écossaise de régénération urbaine au cours des trois dernières décennies. Grâce à cette politique, Glasgow a amélioré son image d'une ville jusque-là perçue comme en déclin (Danson 1999 : 560). Il faut rappeler que le contexte économique difficile, le déclin et même la disparition de certaines industries clés, la baisse significative de la population de Glasgow et la dégradation des milieux de vie et de travail imposent des mesures concrètes pour redonner à la deuxième ville d'Écosse du point de vue de la population une nouvelle dynamique et un nouvel élan pour son développement et sa prospérité future. Cependant, n'anticipons pas et regardons maintenant de plus près la politique écossaise de régénération urbaine ainsi que les initiatives et les programmes mis en place par la Ville de Glasgow depuis les années 70.

1.2.1 La politique écossaise de régénération urbaine

John McCarthy, spécialiste en matière de planification urbaine et régionale de l'Université Dundee, rappelle que la politique de régénération urbaine a passablement évolué au cours des dernières décennies. Si, à l'origine, l'accent a été mis sur des initiatives pour contrer ou renverser le déclin social, économique et physique des villes, sans y arriver pour autant puisqu'il en a résulté souvent « an increasing incidence of poverty and multiple disadvantage at the local level » (McCarthy 1999 : 559-560) la politique nationale de régénération urbaine des années plus récentes s'est modifiée substantiellement, « partly as a response to factors such as the fragmentation of local governance » (1999 : 559-560) :

17. HACHETTE MULTIMÉDIA / HACHETTE LIVRE, *Édimbourg* et *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*. [En ligne]. 2001. [http://perso.wanadoo.fr/bin/frame.cgi].

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

> While policy emerged in the 1960s as a means of positive discrimination on an area basis, the early social orientation of policy was later supplanted by the perceived need to secure favourable conditions for enterprise creation and economic growth. More recently, there has been an emphasis on the use of competition in urban policy, on the need for a more strategic and inclusive approach to regeneration, and on the need to prevent social exclusion.

En fait, pour McCarthy, trois phases distinctes caractérisent la politique urbaine du Royaume-Uni :

1) une « orientation sociale » jusqu'au milieu des années 70;

2) une plus grande attention accordée aux facteurs économiques et au chômage au cours de la seconde moitié des années 70;

3) une confiance croissante dans le secteur privé depuis 1979.

Cette dernière phase correspond alors à des changements dans les priorités du gouvernement central, lesquelles imposent une nécessité croissante de s'adapter aux forces du marché et de susciter des engagements financiers du secteur privé pour alléger les investissements publics dans ce domaine.

Toujours selon McCarthy, il y a cependant des différences majeures dans la politique de régénération urbaine du Royaume-Uni, car l'expérience de l'Écosse en ce domaine suggère plutôt des caractéristiques distinctives incluant « a leading role for local authorities, consensus between national and local governement agencies, an emphasis on strategy and, perhaps to a lesser extent, on adressing local needs and involving local communities » (1999 : 563). Pour McCarthy, l'origine de ces différences se trouve peut-être, du moins en partie, dans l'héritage ou l'histoire de l'entreprise écossaise, mais elle se situe aussi dans le haut niveau des innovations de la politique de régénération urbaine de l'Écosse, « as illustrated for instance by the initiatives of the Scottish Development Agency » (1999 : 560). Nous passerons en revue dès à présent les différentes étapes et initiatives de l'engagement du gouvernement central, notamment du Scottish Office, mais aussi du conseil municipal de Glasgow dans le projet de régénération urbaine.

1.2.1.1 L'Urban Programme in Scotland

À l'origine, l'Urban Programme in Scotland a été mis sur pied pour améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des régions urbaines qui éprouvent alors d'importants problèmes de *deprivation and social disadvantage*. L'utilisation de la culture ou des activités culturelles comme levier ou outil de régénération urbaine ne viendra que plus tard. L'élément le plus significatif du programme urbain créé en 1969 est l'accent (ou la rigueur) mis à soutenir un nombre limité de zones géographiques en déclin (Taylor 1988). Comme le souligne

un document produit par le Geddes Centre for Planning Research (GCPR 1998[20]; voir aussi McCarthy 1999 : 561) :

> In practice, the areas eligible for Urban Programme funding have been consistently interpreted by the Scottish Office as those which fell within the most deprived 10 % of Census enumeration districts within Scotland. Through the Urban Programme, grants amounting to 75 % of capital and revenue funding were given for approved projects, with the remainder being provided by the appropriate local authorities. Under the traditional Urban Programme, potential projects for Programme funding had to meet a range of criteria set by the Scottish Office, including the following : the demonstration of a direct and specific benefit to deprived areas, or to particular sections of the community; the creation of a new asset, resource or service; the demonstration of innovation; sponsorship by a local authority.

Dans les faits, la politique écossaise de régénération urbaine comprend une série de programmes et de mesures particulières. Cependant, l'augmentation et la diversification des projets approuvés – et la croissance importante du nombre de projets soumis – mettent bientôt à rude épreuve la capacité administrative de la petite unité de surveillance du Scottish Office (GCPR 1998) :

> The available resources were allocated on a competitive basis with applications having to compete for funding at a national level. In addition, local authorities had to select which projects to submit to the Scottish Office for funding, after reaching a judgement as to which projects best reflected local needs. The emphasis on meeting local needs was reflected in the encouragement given by the Scottish Office for projects to be managed by local community groups and voluntary organisations, and such projects could be eligible for funding for an extended period of up to seven years. Overall, around 60 % of Urban Programme projects were managed in this way by 1993.

En général, quelque 600 demandes (ou projets) étaient évaluées annuellement par le Scottish Office, dont près de la moitié étaient acceptées. Cependant, ce programme a été particulièrement critiqué parce qu'il devenait difficile pour les autorités locales d'intégrer ces projets aux plans d'ensemble de régénération, mais aussi parce qu'il a semblé « to be marginal or even tokenistic in effect since it failed to address the causes of social decline » (Turok et Hopkins (1997), cités par McCarthy 1999 : 561). Le Scottish Office a abandonné finalement ses tentatives d'imposer un cadre commun et a transféré la responsabilité de surveillance des projets à une nouvelle instance, la Scottish Development Agency (SDA).

1.2.1.2 La Scottish Development Agency

Créée en 1975, la Scottish Development Agency – remplacée par la Scottish Enterprise (SE) en 1991 – a comme principal mandat d'attirer les investisseurs dans les zones industrielles en déclin, de lancer des projets locaux de régénération et de développer le logement social (*public*

20. GEDDES CENTRE FOR PLANNING RESEARCH, SCHOOL OF TOWN AND REGIONAL PLANNING, UNIVERSITY OF DUNDEE, *Social Inclusion for Urban Regeneration in Scotland*, [En ligne], décembre 1998, [http://www.trp.dundee.ac.uk/research/geddes/research/ sips.htm#top].

housing)[21]. Sa première tâche est de prendre en charge le projet Glasgow Eastern Area Renewal (GEAR) destiné à régénérer une partie importante de la ville, usurpant en quelque sorte le rôle des autorités locales (Atkinson et Moon 1994).

Dans les faits, l'approche globale de régénération urbaine de l'agence évolue substantiellement, en particulier après 1978, alors que l'intervention économique est accentuée dans les zones où il y a fermeture d'entreprises manufacturières et, après 1981, alors que l'on se concentre sur des projets de zones plus petites qui peuvent obtenir 60 % du financement nécessaire à leur réalisation. « Moreover, after 1985 it emphasized the role of the private sector in business development and areas were subsequently selected that afforded commercially attractive development opportunities, including much of Glasgow city centre because of the perceived need to improve the city's image in order to attract investment » (McCarthy 1999 : 561).

Une autre initiative nationale en vue de contrer la désindustrialisation et la dégradation des villes du Royaume-Uni est la création des Enterprise Zones and Urban Development Corporations (UDC). Cette politique urbaine est mise en œuvre par le gouvernement conservateur au début des années 80. Elle découle de la Local Government Planning and Land Act de 1980 dont l'objectif principal est la récupération et la mise à niveau des principaux sites industriels (Jones et Watkins 1996). Glasgow profite de cette politique gouvernementale, notamment par la création de la Clydebank Enterprise Zone en 1981 (1996 : 1131).

Même si cela nous éloigne quelque peu du sujet, nous tenons à examiner brièvement une initiative lancée par le gouvernement du Royaume-Uni en 1981, la Locate in Scotland (LIS), qui s'inscrit dans cette idée de relancer les activités économiques en attirant les investissements privés.

1.2.1.3 La Locate in Scotland

En 1981, le gouvernement du Royaume-Uni met sur pied au sein du Scottish Office une agence spéciale, la Locate in Scotland (LIS), chargée de promouvoir l'Écosse et de recruter les sociétés étrangères (Kantor 2000). Pour attirer les sociétés éventuelles, la LIS offre une gamme d'incitations et d'allégements fiscaux aux entreprises désireuses de s'établir dans le pays, mais aussi dans une région précise, la Silicon Glen. Cette région se développe de la plaine écossaise d'Ayr, dans le sud-ouest du pays, en passant par Glasgow et par Édimbourg jusqu'à la ville de Dundee, dans le nord-est (figure 3).

21. Selon Kantor (2000), bien que le conseil régional Strathclyde (aboli en 1996) ait joué un rôle dans l'agglomération de Glasgow jusqu'à récemment, le développement économique de la ville a été assumé principalement par la SE. Cette agence est également plus indépendante du gouvernement national que bien des départements gouvernementaux du Royaume-Uni

Figure 3 Territoire d'action de la Locate in Scotland (Silicon Glen)

Source : SAMUEL SAMANIEGO, SAN JOSS STATE UNIVERSITY, ECONOMICS DEPARTMENT, *Silicon Glen*, [En ligne], 25 janvier 2000, [http://www.sjsu.edu/faculty/watkins/econ165/siliconglen.htm], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Mentionnons que l'initiative de la Silicon Glen tente de reproduire en terre écossaise deux grandes réussites nord-américaines dans le domaine des hautes technologies : la California's Silicon Valley et la Massachusetts' Route 128. Malgré les critiques qui affirment que l'appellation « Silicon Glen » se réfère essentiellement à une campagne de marketing en vue de créer et de sauvegarder des emplois, la LIS a réussi à attirer depuis sa création de grandes entreprises du secteur des technologies de pointe, comme Sun Microsystems, Compaq, Digital Equipment, National Semiconductor et Motorola. Cinq des huit plus importants constructeurs d'ordinateurs au monde sont installés actuellement en Écosse et quelque 500 compagnies de logiciel sont maintenant établies dans la région.

Cependant, les activités de la LIS ne se limitent pas seulement à attirer les entreprises de la haute technologie et de l'électronique. Aujourd'hui, elle s'intéresse au secteur manufacturier (textile, alimentation, produits forestiers, etc.) ainsi qu'à ceux des biotechnologies et des services. Le tableau 3 résume les principales activités (ou projets) de la LIS pour l'année 2000-2001.

Tableau 3 Projets de la Locate in Scotland, analyse par secteur, 2000-2001*

Secteurs	Projets		Investissements		Nouveaux emplois	Emplois sauvegardés	Total des emplois
	(n)	(%)	(M£)	(%)	(n)	(n)	(n)
Électronique	25	24,5	1 497,9	84,9	2 934	2 603	5 587
Services	35	34,3	119,4	6,8	5 130	110	5 240
Manufacturier (divers)	18	17,7	29,7	1,7	827	196	1 023
Textiles	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Alimentation et boisson	4	3,9	7,9	0,5	107	340	447
Chimique, plastique, etc.	11	10,8	74,1	4,2	514	808	1 322
Produits forestiers et papier	4	3,9	33,6	1,9	114	547	661
Autres activités	5	4,9	1,8	0,1	66	0	66
Total	**102**		**1 763,4**		**9 742**	**4 604**	**14 346**

* Ce tableau exclut un projet de Motorola (semi-conducteurs), à Dunfermline, en Écosse, de 196,9 millions de livres, pour un total de 4 237 emplois.

Source : LOCATE IN SCOTLAND (ou Scotland's Inward Investment Agency), *Annual Review 2000 2001*, [En ligne], 6 juillet 2001, [http://www.lis.org.uk/down_loads/ACFDCB.pdf], p. 7, site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

De nos jours, la LIS a des bureaux dans une douzaine de villes asiatiques, européennes et nord-américaines (Tokyo, Séoul, Düsseldorf, Houston, etc.). Relevant maintenant du premier ministre d'Écosse (depuis 1999), alors que le LIS Supervisory Board est placé sous l'autorité d'un ministre (« Enterprise and Lifelong Learning »), la LIS travaille de concert avec la Scottish Enterprise (autrefois la Scottish Development Agency), la Highlands and Islands Entreprise (HIE), des universités, des autorités locales et divers départements du gouvernement écossais.

1.2.1.4 La New Life for Urban Scotland

La New Life for Urban Scotland, telle qu'elle est présentée dans un document du Scottish Office de 1988, a comme objectif d'accroître la coordination des agences du secteur public. Elle a également pour objet une utilisation plus judicieuse du financement existant et cible particulièrement des zones périphériques où la population éprouve des problèmes persistants de

chômage et de pauvreté et où les activités industrielles et commerciales sont en déclin (GCPR 1998) :

> Whilst reflecting a [then] more general concern to attract private sector investment into disadvantaged urban areas, the Scottish policy statement marked a redirection of the emphasis towards the problems of peripheral estates on the outskirts of Scottish cities (McCarthy 1997). « New Life for Urban Scotland » also reflected on the failure of the narrower, more physically orientated regeneration initiatives in the 1980s, which were perceived to have failed to incorporate measures to address the wider social and economic aspects of urban regeneration. Moreover, it also reflected a stronger acknowledgement of the need to involve local communities in all aspects of the development and implementation of local programmes in order to ensure that improvement initiatives could be sustainable in the longer-term.

Quatre zones (ou « Urban Partnerships ») sont établies en 1988 : Castlemilk (Glasgow), Ferguslie Park (Paisley), Wester Hailes (Édimbourg) et Whitfield (Dundee). Celles-ci supposent la participation de différentes agences gouvernementales, dont le Scottish Office, responsable du programme, la Scottish Development Agency, les Scottish Homes, les Health Boards et les autorités locales ainsi que divers groupes communautaires, des associations d'affaires, des travailleurs autonomes et le secteur privé. S'étendant sur une période de dix ans, les projets ont pour objet l'amélioration des conditions de vie et de logement des zones visées. Regardons brièvement l'Urban Partnership de Glasgow.

Située à la périphérie de Glasgow et comportant une population de 17 000 habitants, la zone de Castlemilk est caractérisée par un taux de chômage élevé, des logements insalubres, plusieurs terrains vacants ou abandonnés et un faible niveau d'éducation. Cette population est également aux prises avec d'importants problèmes de criminalité et de délinquance. Depuis la mise en place du programme de partenariat, le chômage a diminué de moitié, le logement social a été amélioré considérablement, le crime a chuté de 38 % et le niveau d'éducation a augmenté. Globalement, l'environnement général et l'image de ce secteur défavorisé se sont améliorés. Malgré le retrait du Scottish Office en 1999, les acteurs locaux ont décidé de poursuivre le projet puisque les progrès accomplis jusque-là ont été des plus probants[22].

1.2.1.5 Les Priority Partnerships Areas et les Social Inclusion Partnerships

Comme on l'a vu précédemment, la politique de régénération urbaine écossaise se fonde sur des principes d'association et d'*empowerment* et sur l'exécution des initiatives dans un cadre stratégique. L'initiative des Priority Partnership Areas (PPA) ou régions d'association prioritaire lancée en 1991-1992 met l'accent sur les communautés locales et sur leur soutien pratique à des projets particuliers intégrés à une stratégie nationale de régénération urbaine. La combinaison de ces principes est le reflet du développement historique de la politique écossaise de croissance et

22. Ces données sont extraites de : DEPARTMENT FOR TRANSPORT, LOCAL GOVERNMENT AND THE REGIONS (DTLR) DU ROYAUME-UNI, *Urban Exchange Initiative : Case Study Annex. Comprehensive (Integrated) Approach*, [En ligne], 24 juillet 1998, [http://www.regeneration.dtlr.gov.uk/uei/annex_1.htm].

de régénération urbaine, mais elle doit être vue aussi comme la résultante d'une influence liée au milieu des entreprises (McCarthy 1999). Bien que cette approche tende à impliquer un système de gestion relativement centralisé des ressources, de la prise de décision et de l'établissement des priorités, par l'intermédiaire du Scottish Office, elle se manifeste également – et surtout – par le consensus et la participation active des autres acteurs : les autorités locales, le secteur privé et les groupes communautaires.

Le concept de région d'association prioritaire réunit donc les gouvernements central et locaux, le secteur privé et de nombreux autres acteurs qui, dans un cadre stratégique de régénération urbaine, se concentrent sur des voisinages géographiques précis. En outre, les PPA sont conçues sur la base de la participation de la communauté à la conception et à l'exécution des projets fonctionnant par l'entremise d'associations. L'accent est mis sur le rendement, soit une amélioration réelle des conditions de vie des communautés les plus désavantagées, lequel est mesuré par des indicateurs du changement social et économique.

En novembre 1996, à la suite d'une vive concurrence, douze régions d'association prioritaire sont désignées par le Scottish Office, dont trois à Glasgow : East End Area, North Area et Easterhouse Area[23]. Deux ans plus tard, l'initiative des PPA, elle-même une innovation très récente de la politique écossaise de régénération urbaine, est remplacée par une nouvelle stratégie : les Social Inclusion Partnerships (SIP) ou « associations sociales d'inclusion ». Les caractéristiques fondamentales de ces associations devaient être « a focus on the most needy members of society », « the co-ordination and filling in of gaps between existing programmes in order to promote inclusion » et « an attempt to prevent people becoming socially excluded » (GCPR 1998; voir aussi McCarthy 1999 : 562). Selon le *document Social Inclusion for Urban Regeneration in Scotland*, produit par le Geddes Centre for Planning Research de l'Université Dundee (1998), cette initiative représente le point culminant de l'évolution de la politique écossaise de régénération urbaine depuis 1960.

Actuellement, on dénombre 48 associations sociales d'inclusion (SIP) en Écosse dont les objectifs sont, pour les trois à dix années que durent les projets, le renouvellement et la modernisation du voisinage, l'amélioration de l'accès à l'éducation, des soins de santé pour les enfants, des opportunités d'emploi et de la qualité de la vie au sein des communautés locales[24]. Pour la seule ville de Glasgow, on en compte neuf : cinq sont des nouveaux projets (Milton, Springburn/East Balornock, Greater Govan, Greater Pollok et Gorbals), alors que les quatre autres sont des conversions des régions d'association prioritaire (East End, Greater Easterhouse, Glasgow North) et de l'Urban Programme (Glasgow Small). L'originalité de cette stratégie est la participation accrue de la communauté locale à la prise de décision, mais aussi à l'élaboration des nouvelles initiatives pour engager les diverses ressources de la communauté dans une action

23. Geddes Centre for Planning Research (*Social Inclusion for Urban Regeneration in Scotland*. [En ligne], décembre 1998, [http://www.trp.dundee.ac.uk/research/geddes/research/sips.htm#top]) : « The key indicators that characterize these communities as disadvantaged include youth and long term unemployment, low income households, uptake of benefits and education support grants, levels of educational attainment, crime, mortality rates and other health indicators, which are all significantly worse than those for the city as a whole ».

24. SCOTTISH COUNCIL FOR VOLUNTARY ORGANISATIONS, *Social Inclusion Partnerships : What are SIPs*. [En ligne], s.d., [http://www.scvo.org.uk/sip/Default.htm].

donnée. Les SIP encouragent la consultation de la communauté locale, et des directives à cet effet ont été mises en place à la fin de 1999 en vue de s'assurer que les communautés participent étroitement à l'identification des priorités et des résultats à atteindre dans chaque secteur visé[25].

Nous verrons ci-dessous les grandes étapes du plan de régénération de la ville de Glasgow, lesquelles sont indiscutablement liées à la politique écossaise, traitée précédemment.

1.2.2 Les grandes étapes du plan de régénération de la ville de Glasgow

Les problèmes économiques que vivent les grandes agglomérations urbaines depuis les années 80 ont souvent été interprétés comme un passage ou une transition d'une économie industrielle (ou manufacturière) à une économie de services. Durant la même période, la croissance des entreprises multinationales, les nouvelles perspectives géographiques et la mobilité des investissements à l'échelle planétaire (avènement du libre-échange et de la mondialisation des économies) ainsi que la concurrence croissante entre les États, mais aussi entre les grandes villes et les métropoles, ont rapidement imposé à ces dernières la nécessité d'innover pour assurer leur développement futur.

Selon Gomez (1998 : 110), la tenue d'événements internationaux, l'élaboration de politiques culturelles, la promotion du tourisme ou l'amélioration de l'image de la ville constituent toutes des versions différentes d'une même approche : « the attempt to regenerate or to futher develop the economic basis of the urban area ». À cela, la ville de Glasgow n'échappe pas. Au contraire, elle joue même un rôle de précurseur en Europe dans ce domaine[26], quoique, pour Gomez, mais aussi bien d'autres chercheurs (Boyle et Hugues 1994; Robertson 1995), la destinée économique de Glasgow ait traditionnellement relevé des agences comme le Scottish Office et la Scottish Enterprise qui recevaient leurs instructions du gouvernement central plutôt que des autorités locales. En accord avec Robertson (1995), Gomez (1998 : 110) souligne que « le gouvernement local n'a jamais envisagé être le moteur de redressement économique, c'était [plutôt] l'État qui devait assumer ce rôle ». Dans les faits, si le gouvernement local a été un acteur « marginal », cette situation change au début des années 80 alors qu'émerge « une nouvelle version du développement économique local » et que le conseil du district de Glasgow crée l'Economic Development and Employment Committee (Boyle (1993), cité par Gomez 1998 : 110).

---

25. Consulter : JO FAWCETT, SUE GRANVILLE ET ANDRA LAIRD, *The People's Panels in Scotland's Social Inclusion Partnerships – Guidance for SIPs*, [En ligne], s.d., [http://www.scotland.gov.uk/library3/social/ppss-00.asp].

26. Lire l'intéressant article de Gomez (1998 : 114) qui souligne la forte influence de la ville de Glasgow sur le projet de régénération de la ville de Bilbao, en Espagne : « The same kind of strategy as Glasgow used some years earlier is being implemented in the Basque city at present, even if the fragmented and uncoordinated policy framework seriously constraints its implementation. The formula is based on the idea that changing the former physical industrial image, through the creation of a fashionable landscape and the use of place marketing tools, would be the first step toward attracting internationally mobile capital and hence developing the services sector economy. As in Glasgow, various initiatives which intend to shift the previous industrial city appearance, seek to transform Bilbao's former productive structure into a metropolis of advanced services, 'with its eyes set on the 21st century'. » Consulter également la réplique de Plaza (1999) à l'article de Gomez qui affirme que « the Bilbao case differs from Glasgow in that the Guggenheim-Bilbao Museum does contribute to Bilbao's economic development in a way Glasgow's cultural intiative does not ».

1.2.2.1 Les plans et les stratégies pour contrer le déclin de la ville de Glasgow depuis le milieu des années 70

Comme on l'a vu précédemment, le gouvernement national sera le premier à lancer les projets de régénération urbaine grâce, notamment, à sa politique nationale : le West Central Scotland Plan (1974). Cette politique a pour objet d'encourager et de soutenir la relance des vieux centres industriels comme celui de Glasgow. Ce sera d'ailleurs l'élément central de la politique urbaine écossaise jusque dans les années 80 (Kantor 2000).

Par ailleurs, malgré les observations précédentes relatives à la participation des autorités municipales de Glasgow, ces dernières ont élaboré, adopté et mis en œuvre, dès le milieu des années 70, divers plans et stratégies pour contrer le déclin économique de la ville et reconstruire son image, alors plutôt négative.

Le tableau 4 présente, de façon succincte, les différents plans et programmes mis en avant depuis le milieu des années 70 à Glasgow. Les sections suivantes seront consacrées essentiellement aux plans de régénération urbaine plus récents.

Tableau 4 Principaux plans de régénération de la ville de Glasgow

Plan	Description générale
Glasgow Eastern Area Renewal Program (GEAR) (1976-1986)	• Ce programme majeur est parrainé par la Scottish Development Agency. • Ce programme « involved new spending on job training, subsidies for industrial business relocation, new transportation infrastructure, new public facilities as well as upgrading housing, social services, and neighborhood facilities » (Kantor 2000 : 794-820). • Dans la seule ville de Glasgow, quelque 550 millions de livres seront investis par le GEAR. • Les trois cinquièmes proviennent de fonds publics, alors que le Scottish Office dépense plus de 375 millions de livres dans le programme GEAR (Kantor 2000).
Strathclyde Structure Plan (1995)	• Le Strathclyde Structure Plan 1995 inclut la ville de Glasgow. • La région de Strathclyde comprend alors près de la moitié de la population écossaise et attire 43 % des *foreign-owned employment* (Kantor 2000). • Ce plan concerne différentes politiques de développement, y compris celles qui touchent le tourisme, les loisirs, les sports; il s'attarde également à la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine. • Ce plan est remplacé cinq ans plus tard par le Glasgow and the Clyde Valley Joint Structure Plan. • Voir le site Internet suivant : http://www.gcvcore.gov.uk/strathclyde_plan/introcont.pdf.

Plan	Description générale
Glasgow and the Clyde Valley Joint Structure Plan (2000)	• En 1995, le secrétaire d'État de l'Écosse ordonne que le conseil de ville de Glasgow et les sept autres conseils de la vallée de Clyde travaillent au Structure Plan (Structure Plan Areas (Scotland) Order). • Le Joint Structure Plan est le plan stratégique de développement des huit localités de l'agglomération de Glasgow. • Cette agglomération regroupe près de 1.8 million d'habitants en 1995 ou 35 % de la population écossaise. • En 2000 est publié le Glasgow and the Clyde Valley Joint Structure Plan 2000, dont les quatre grands objectifs sont d'accroître la compétitivité économique, de promouvoir une plus grande intégration sociale, de soutenir et d'embellir l'environnement construit et naturel et, enfin, d'intégrer l'utilisation des sols et le transport public. • Entre-temps, la Town & Country Planning (Scotland) Act 1997 oblige chaque autorité locale à mettre sur pied une Strategic and Local Planning Authority. • Consulter le site Internet suivant : http://www.gcvcore.gov.uk/.
City Plan (2001-2021)	• Le City Plan de Glasgow intègre des initiatives pour la protection et l'embellissement de l'environnement construit et naturel. • Il désigne les actions de planification pour les cinq prochaines années (2001-2006). • Il spécifie les orientations pour le développement de la ville pour les vingt prochaines années (2001-2021). • Consulter le site Internet suivant : http://www.glasgow.gov.uk/cityplan/index.htm.

Nous examinerons de plus près, brièvement, deux initiatives récentes, soit la stratégie de développement économique (1997-2000) et le City Plan (2001-2021).

1.2.2.2 La nouvelle stratégie de la Ville de Glasgow : Regenerating the Economy (1997-2000)

Au milieu des années 90, de concert avec différents acteurs du milieu, les autorités municipales de Glasgow élaborent une stratégie qui a pour objet le développement économique de la ville. Leurs principaux partenaires sont la Glasgow Development Agency, la Chambre de commerce, les Scottish Homes, le Strathclyde European Partnership, les Glasgow LEC, les milieux de l'éducation, le secteur privé et nombre d'organismes bénévoles et communautaires.

Différentes stratégies sont élaborées pour les domaines du transport, de la planification, du logement, de la culture, de l'environnement et de l'éducation. Certaines s'appliquent au domaine plus particulier de la culture. Le tableau 5 présente les objectifs de la nouvelle stratégie de la Ville de Glasgow, notamment ceux en matière de développement culturel et touristique.

Tableau 5 Regenerating the Economy : Programme Six. Promoting the Metropolitan Base

	Objective
Promoting a positive image	• Increasing Inward Investment promotion and city marketing • Undertaking friendly city' promotions • Increasing events marketing • Undertaking shopping and day visit promotions implementing anti-crime programmes
Developing tourism	• Supporting the Tourism Board • Supporting the Convention Bureau • Publishing tourism guides • Providing conference subvention funding • Supporting the Scottish Exhibition Conference Centre (SECC) • Developing short stay programmes • Co-funding major visitor events • Supporting annual festivals
Expanding metropolitan industries	• Operating the Glasgow Film Office • Operating the Glasgow Music Business Development programme • Operating the Glasgow Craft Industries programme • Operating the Glasgow Design Initiative • Contributing to City of Architecture and Design • Working with education partners to promote the city as a national centre of excellence
Exhancing the city centre	• Implementing the millennium plan • Implementing a public realm improvement programme • Enhancing the City Centre representatives service • Extending the City Centre CCTV network • Implementing Xmas shopping promotions • Implementing the dressing the city programme
International links	• Maintaining town twining and trade twinning links • Participating in the Eurocities network • Initiating effective collaborative projects • Involvement in telecities Network
Futur Developments	• Development of a 24 hour city' programme • Enhancing links with Glasgow universities • Development of City Centre Management Initiative • Support for the Glasgow Telcolleges Network • Implementing a Winter City initiative

Source : GLASGOW CITY COUNCIL, *Economic Information : Regenerating the Economy Programme Six Promoting the Metropolitan Base*, [En ligne], s.d., [www.glasgow.gov.uk/html/business/gbp/economic/regen12.htm], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Le rapport annuel 1997-1998 du Comité du développement économique et industriel fait état de plusieurs réalisations pour la première année de fonctionnement. Ainsi, quelque 2 000 entreprises de Glasgow ont profité de conseils dans le domaine des affaires et 150 compagnies ont été parrainées à l'occasion de missions ou d'expositions à l'étranger. Les subventions et les prêts alloués au milieu des affaires ont profité à 275 compagnies qui se sont partagé 1,5 million de livres. De nouvelles infrastructures industrielles ont été achevées à Gordals et à Port Dundas, alors que de nouveaux projets ont débuté à Govan et à Royston. Autre fait mentionné, près de 16 000 chômeurs chroniques (*long-term unemployed*) ont participé à des projets du conseil de ville (*guidance or training*) et environ 4 000 nouveaux emplois ont vu le jour, principalement dans les domaines du logiciel et des services financiers. Enfin, après des investissements de 35 millions de livres, le nouveau centre de conférence, The Armadillo (3 200 places), a été ouvert, alors que l'on entreprend l'expansion de l'aéroport international de Glasgow au coût de 120 millions de livres. On signale également que 1997-1998 constitue une année record en ce qui a trait au tourisme, notamment grâce aux congrès internationaux du Club Rotary (25 000 délégués se sont rencontrés à Glasgow) et de l'American Society of Travel Agents (ASTA)[27].

Pour conclure, soulignons que notre source d'information ne mentionne pas ce qu'il est advenu du programme Regenerating the Economy. Il ne semble pas y avoir de rapports annuels pour les années subséquentes. Le programme a probablement été intégré au City Plan adopté récemment.

1.2.2.3 Le City Plan (2001-2021)

Au cours des vingt dernières années, le conseil de ville de Glasgow a adopté une multitude de plans locaux de développement pour différents secteurs de la ville. Le dernier, le Greater Easterhouse Local Plan, date de mars 1998. Dans l'optique d'unifier la vision stratégique de développement, le conseil de ville a regroupé les 44 plans locaux existants pour en formuler un seul, le City Plan. Ce dernier se conforme au guide et aux conseils de la Politique nationale de planification ainsi qu'aux politiques stratégiques et propositions du Joint Structure Plan. Il tient compte également des documents stratégiques antérieurs préparés par le conseil de ville ou par ce dernier et ses partenaires, comme le *Glasgow Planning for Development* (septembre 1997), le *Creating Tomorrow's Glasgow* et la *Glasgow Renewed Prosperity : Joint Economic Strategy for Glasgow* (1999)[28]. Pour s'assurer de sa pérennité – et afin qu'il s'adapte aux changements législatifs et aux autres événements obligeant à des modifications – les concepteurs du City Plan en prévoient une révision en profondeur tous les quatre ans.

Dans les faits, le City Plan définit les actions de planification pour les cinq prochaines années (de 2001 à 2006) et spécifie les orientations pour le développement de la ville pour les vingt

27. GLASGOW CITY COUNCIL, *Economic Information : ERU Annual Report 1997/98*, par le Economic and Industrial Development Committee, [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/business/gbp/economic/annual1.htm].

28. GLASGOW CITY COUNCIL - PLANNING AND DEVELOPMENT (septembre 1997), *Glasgow : Planning for Development*, Glasgow City Council; GLASGOW ALLIANCE (mars 1999), *Creating Tomorrow's Glasgow : Delivering a Strategy for Glasgow*, Glasgow Alliance, 16 pages; GLASGOW DEVELOPMENT AGENCY AND GLASGOW CITY COUNCIL (mars 1999), *Glasgow Renewell Property : Joint Economic Strategy for Glasgow*, Glasgow Development Agency and Glasgow City Council, 32 pages.

prochaines années (de 2001 à 2021). Comme le Glasgow and Clyde Valley Structure Plan (Joint Structure Plan), il s'attarde sur la protection et l'embellissement de l'environnement culturel et de l'héritage patrimonial. Conscients que les villes changent au fil des décennies, qu'elles vivent des cycles de croissance et de déclin, et que les villes qui connaissent du succès en la matière sont celles qui ont « a positive and enlightened fashion and use it constructively »[29], les concepteurs ont ciblé différentes zones de la ville (figure 4) :

> [The] City Centre, the inner city, the outher urban areas, the areas where live, shop, work and play are all essential elements of the dynamic city. Some of these areas already contribute to Glasgow's well-being, others are in need of substantial monetary, physical and social investment to allow them to play a similar role. The Plan recognises these different areas and promotes a range of action aimed at securiting their future[30].

Figure 4 Principales zones d'action du City Plan de la ville de Glasgow, 2001-2021

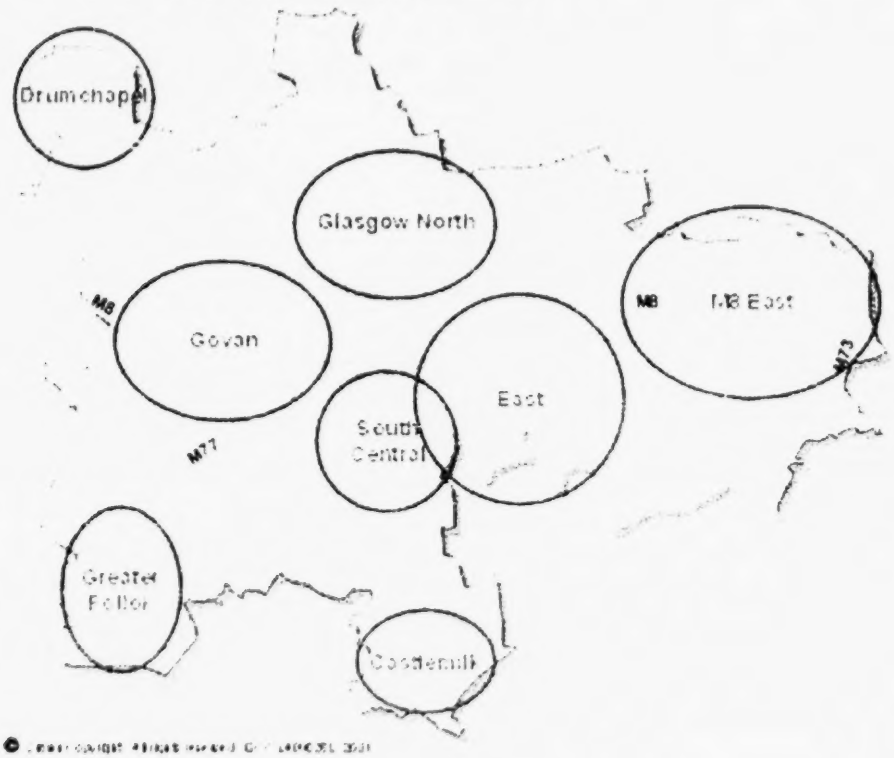

Source : GLASGOW CITY COUNCIL, *Glasgow City Plan. Aims and Strategy*, [En ligne], 2001, [http: www.glasgow.gov.uk/cityplan/part1/index1i.htm], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

29. GLASGOW CITY COUNCIL, *Glasgow City Plan. Aims and Strategy*, [En ligne], 2001, [http: www.glasgow.gov.uk/cityplan/nav1.htm].

30. *Ibid.*

Nous n'en dirons pas plus sur le City Plan de Glasgow parce que les projets et les actions urbanistiques de régénération ou de revitalisation sont davantage à venir que déjà réalisés. En outre, le site Internet de la ville de Glasgow présente l'ensemble de ce plan et ses différents secteurs d'action : l'emploi, les infrastructures, l'environnement, y compris le patrimoine architectural, la ville-centre, qui est le cœur de la conurbation de Glasgow et de la vallée Clyde (activités d'affaires, de tourisme et de culture), les rives de la rivière Clyde et certaines zones souffrant particulièrement d'obsolescence (terrains vacants, bâtiments industriels à l'abandon, etc.). On y trouve aussi les différents objectifs et les grandes orientations de ce plan.

1.3 Les principales réalisations dans le domaine de la culture et des arts

Dans son article intitulé : « La ville écossaise, victime des années Thatcher, fonde sa renaissance sur la culture. Glasgow dans l'embellie », Moreau-Shirbon témoigne des changements survenus depuis le début des années 80 et de la fébrilité qui règne alors dans la ville (1990 : 22) :

> Les grues du port, désormais immobiles, sont devenues des monuments. Sur des dizaines d'hectares, au long de la rivière Clyde, des cales sèches désertées, des hangars vides témoignent du passé glorieux de l'estuaire [...] Aujourd'hui, à Govan, dans le quartier de construction naval situé le plus près du cœur de Glasgow, un seul chantier demeure [...].
>
> Juste en face de Govan et de ses chantiers sinistrés, changement de décor : voici l'autre visage de Glasgow. Sur l'autre rive de la Clyde, au cœur de cette cité de 700 000 âmes, on ne compte plus les immeubles en construction, les rénovations de prestige. Il y a dix ans à peine, le centre-ville de Glasgow donnait l'impression d'une cité laissée en l'état après le blitz. Aujourd'hui, les belles façades victoriennes de grès rouge ont retrouvé leur éclat. Regorgeant de clientèle jusqu'à 4 heures du matin, des cafés chics poussent comme des champignons. Dans Buchanan Street, des joueurs de cornemuse en kilt font la marche devant les boutiques des stylistes en vogue. Les restaurants abritent des galeries d'art et on s'y bouscule.

Dans les faits, les arts, la culture et l'image sont les principales particularités de la promotion de l'économie postindustrielle de Glasgow au cours des décennies 80 et 90.

Ainsi, comme le souligne Moreau-Shirbon, plusieurs projets de rénovation et de reconversion ont été réalisés durant les années 80. Des édifices de la ville-centre ont été restaurés ou rénovés à grands frais, alors que trois nouveaux centres commerciaux – le St. Enoch (le deuxième centre commercial du point de vue de l'importance de la Grande-Bretagne), le Princes Square et l'Italian Centre – ont été construits. De vieux entrepôts, d'anciennes manufactures laissées à l'abandon et les Riverside Docklands sont devenus de luxueuses habitations de la Cité des marchands (Merchant City). Ce dernier quartier historique, aux fonctions commerciales, a été revitalisé, alors que l'on a investi dans les institutions culturelles de la ville (galeries d'art, musées, théâtres, salles de concert, etc.). Mayfest, le Festival annuel des arts, a été lancé en 1982, alors que la Burrell Art Collection a été ouverte l'année suivante. En 1985, le Scottish Exhibition and Conference Centre (SECC), le plus grand centre du genre au Royaume-Uni, est inauguré.

Trois ans plus tard, c'est au tour du National Garden Festival à voir le jour. L'année 1990 est particulièrement significative pour Glasgow puisque cette dernière est proclamée « Ville européenne de la culture » et que le New International Concert Hall est ouvert au public.

Bref, tous ces événements et initiatives, mais également la plupart des institutions culturelles, dont le Scottish Opera, le Royal Scottish National Orchestra et le Citizens' Theatre 90, contribuent directement à modifier l'image de la ville et à promouvoir l'industrie touristique (Gomez 1998 : 111). La rue piétonnière Buchanan et la zone portuaire reconvertie (*Waterfront Area*) attirent des milliers de touristes. Également, de nombreux édifices publics sont réhabilités, alors que l'on procède au développement de l'autoroute M8 ceinturant la ville. En fait, quelque 350 millions de livres sont investis dans des projets touristiques de 1996 à 2001 (Kantor 2000). En 1999, la ville de Glasgow est reconnue « Ville britannique de l'architecture et du design ».

1.3.1 Le programme de régénération du quartier Merchant City

Il est intéressant d'observer le cas du quartier historique Merchant City, au cœur même de la ville de Glasgow, qui a été prospère dès le XVIII[e] siècle grâce au commerce du tabac et du sucre. Au début des années 80, ce quartier, situé à l'est du district des affaires de la ville, est obsolète : le tiers des propriétés est inhabité et le conseil de district de Glasgow est propriétaire du tiers des propriétés, dont plus de 65 % sont vacantes (Jones et Watkins 1996 : 1132). Dès 1981, le conseil de district entreprend un vaste programme de conversion des édifices non résidentiels du quartier Merchant City. Ce dernier satisfait alors aux critères du programme Glasgow Eastern Area Renewal (GEAR), parrainé par la Scottish Development Agency (1976-1986). De plus, le début des années 80 est particulièrement propice à l'émergence d'un marché pour des appartements privés situés à proximité des centres d'affaires des grandes villes. Rosenburgh et Watkins (1999 : 1974) associent d'ailleurs l'exemple de régénération urbaine du quartier Merchant City à d'autres projets du même genre, en Grande-Bretagne : « London's Docklands, Bristol's City Docks, Cardiff Bay, Liverpool's Albert Dock, Salford Quays, Tyneside's Waterfront and Edinburg's Port of Leith. »

Dès le commencement, les promoteurs privés sont particulièrement prudents à l'égard des éléments incitatifs mis en place par la Ville pour encourager la construction et la rénovation d'édifices. Bientôt, ils emboîtent cependant le pas : en 1986, plus de 300 unités de logement sont créées. Au fil des années, les projets de conversion deviennent également de plus en plus gros et plus complexes. Les fonds alloués à de tels projets par le conseil de district ne suffisent plus à la demande. La Scottish Development Agency (SDA) décide donc d'accorder des fonds par l'intermédiaire des LEGUP Grants (largement équivalent à l'Urban Development Grant) et de l'Environment Grant (Derelict Land Grant). McCrone évalue dès le début des années 90 que les projets soutenus par la SDA dans ce quartier ont exigé des fonds publics de 10,5 millions de livres pour un investissement total de 51 millions.

En 1994, 1 000 nouvelles unités de logement sont construites. Selon deux études produites par l'Université de Glasgow (1986) et le conseil de district de Glasgow (1987), la clientèle ciblée est relativement jeune : par exemple, 86 % des acheteurs dans Ingram Square ont moins de 29 ans. Dans l'ensemble du quartier Merchant City, la clientèle d'acheteurs relativement âgés est tout de

même importante : 17 % des acheteurs ont plus de 60 ans (Jones et Watkins 1996 : 1133). Parallèlement à ces initiatives, des édifices du quartier Merchant City sont restaurés et convertis pour des activités de loisir et de commerce, y compris un théâtre, des hôtels, des boutiques et des magasins, des cafés-bars et des restaurants. C'est dans ce quartier que l'on construit l'Italian Centre. Forte de son succès, l'initiative de conversion des propriétés du quartier Merchant City inspire bientôt d'autres actions du même genre dans la ville : Riverfront (1989-1995), Inner West (1983-1995) et Outer-West (1980-1995) (Rosenburgh et Watkins 1999 : 1987-1988).

Pour leur part, Rosenburg et Watkins (1999 : 1977) se sont prononcés sur l'importance du projet de régénération du quartier Merchant City pour la ville de Glasgow :

> The renewal of the Merchant City was undoubtedly an important element in the Glasgow renaissance of the 1980s. The confidence and experience gained through the development of the Merchant City initiative was subsequently channelled into Glasgow's hosting of the National Garden Festival in 1988 and the successful bid to become the 1990 European City of Culture. The catalytic impact of the Merchant City initiative has meant that it has become a symbol of the city's urban regeneration programme. When the renewal process stagnates in the Merchant City, as it did in the early 1990s, the momentum of the Glasgow renaissance is inevitably called into question.

1.4 Les partenaires dans l'action

Nous présentons ici les deux grandes catégories de partenaires dans le projet de régénération de la ville de Glasgow, soit ceux qui sont issus du secteur privé et qui, dès le milieu des années 80, se regroupent en association et les partenaires du secteur public : la Communauté européenne, le gouvernement national, par l'intermédiaire du Scottish Office avant 1999, et les gouvernements locaux. Commençons par étudier de plus près les partenaires du secteur privé.

1.4.1 Les partenaires du secteur privé

L'information en ce qui a trait aux partenaires du secteur privé avant le milieu des années 80 n'est pas disponible. Par contre, un groupe de consultants privés en management, McKinsey and Company, mandaté par la SDA, publie en 1985 un rapport qui expose l'origine des problèmes économiques de la ville de Glasgow.

Intitulé The Potential of Glasgow City Centre, ce rapport encourage l'élaboration de projets en vue de modifier l'image négative d'une ville en déclin dans le but d'y attirer des investisseurs potentiels : « La pauvreté, la violence et l'alcoolisme sont alors des termes continuellement associés à la ville » (Gomez 1998 : 110). Au terme de leur réflexion, les consultants suggèrent qu'un groupe indépendant, formé de personnalités en vue de la ville et de l'élite locale d'affaires, soit mis sur pied. C'est ainsi qu'est créée une nouvelle entité, la Glasgow Action. Cette dernière

demeure active jusqu'à la création de la Glasgow Development Agency, en 1991 (Gomez 1998 : 111)[31].

Les principales activités de la Glasgow Action se concentrent alors sur la ville-centre, « to make the city more attractive to work in, to live in and to play in; to recreate Glasgow's entrepreneurial spirit; to communicate the new reality of Glasgow to its citizens and to the world » (Gomez 1998 : 111; voir aussi Kantor 2000). En tête de liste de ses priorités, la Glasgow Action se centre sur le développement de l'industrie locale du logiciel et l'exportation de la production des entreprises locales de services.

1.4.1.1 La Glasgow Development Agency

La Glasgow Development Agency (GDA), créée en 1991, est une compagnie privée, indépendante de la Scottish Enterprise (SE) en ce qui a trait au financement et aux programmes (Kantor 2000). Elle emploie actuellement 165 personnes. Kantor souligne que la GDA et le gouvernement local assument « a dual urban strategy » : « They compete for private investment and Scottish Office funds by promoting downtown growth while casting about for programs that deal with the social fallout on this strategy[32]. »

La GDA est à l'œuvre dans différents domaines et offre des services variés (tableau 6) :

1) le développement local (études et planifications, études économiques et sectorielles, évaluation de projets, évaluation des ressources, etc.);

2) les services aux entreprises (consultations pour les entreprises existantes ou en émergence, pour le développement technologique, pour l'exportation, l'information sur les programmes d'aides et l'aide financière directe);

3) les services aux autorités locales et régionales (supervision de dossiers, aide financière aux entreprises, recherche d'investisseurs étrangers et localisation de sites industriels);

4) les activités de formation pour les investisseurs potentiels, pour des directeurs commerciaux et des groupes particuliers à la recherche d'un emploi (chômeurs, femmes, immigrants, etc.);

5) les actions internationales (participation à des réseaux européens, etc.).

31. Contrairement à Gomez (1998), Kantor (2000) mentionne que c'est en 1993 que la Glasgow Action (une coalition du monde des affaires) est abolie pour être remplacée par « a GDA-led coalition of governements that included the district and regional councils, Scottish Homes (a regional housing agency), named the Glasgow Regeneration Alliance ». Actuellement, la GDA semble fonctionner sous le nom de « Scottish Enterprise Glasgow », puisque la plupart des sites Internet consultés renvoient à cette adresse : SCOTTISH ENTERPRISE. [En ligne]. 2001. [http://www.scottish-enterprise.com/glasgow/]

32. Kantor (2000) est particulièrement critique. Il identifie les dynamiques politiques du régionalisme et la forte concurrence entre les agences gouvernementales régionales et locales comme les grandes responsables de l'échec de Glasgow (du « Why Glasgow loses »).

Dans le domaine plus précis de la culture, la GDA semble être l'instance qui a la responsabilité de la stratégie du développement touristique. Elle procure une assistance directe aux événements culturels (amélioration et développement) et à l'industrie touristique (hébergement, marketing, relations publiques, qualité des services). En 1997, le budget d'investissement de la GDA était de 3,7 millions de livres, dont une partie était destinée au développement d'activités majeures par le Strathclyde European Partnership (SEP). Ce dernier administre des fonds (22,5 millions de livres en 1997) de l'European Regional Development Fund (ERDF) consacrés au développement touristique, et Glasgow profite de ces fonds à titre de projet désigné « Objective 2 Region » par le SEP (Lennon et Seaton 1998).

1.4.2 Les partenaires du secteur public

Les partenaires du secteur public sont multiples. Outre la CE, mentionnons le gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire du Scottish Office, et les autorités locales et régionales qui ont mis sur pied différentes agences gouvernementales et instances de partenariat au cours des dernières décennies.

1.4.2.1 La Communauté européenne

Il est difficile d'évaluer rétrospectivement l'aide de la CE dans le développement économique, social et culturel de l'Écosse, et la tâche se révèle encore plus ardue en ce qui a trait à la ville de Glasgow. En fait, malgré une recherche exhaustive, nous n'avons trouvé que bien peu de documents et de sites Internet en faisant état. Pour leur part, Lennon et Seaton (1998) en traitent sommairement pour le secteur touristique. Ces auteurs signalent le rôle joué par le SEP qui administre les fonds de l'ERDF. Partant de ces quelques renseignements, nous avons exploré le site Internet de la CE et notamment les pages Web consacrées aux fonds structurels de l'Union européenne.

Cela nous a permis de prendre connaissance de la Politique régionale en faveur du développement économique et social des régions défavorisées de l'Union européenne. Son soutien au développement régional joue un rôle essentiel, car cette politique sert « à promouvoir un degré élevé de compétitivité et d'emploi en aidant les régions les moins prospères ou en difficulté structurelle » et « à générer un développement durable en s'adaptant aux nouvelles conditions du marché du travail et à la concurrence mondiale »[33]. Des trois fonds existants et associés à la Politique régionale, un seul concerne l'Écosse, soit le Fonds européen de développement régional (FEDER), qui s'adresse également à quatorze autres États membres de l'Union européenne.

L'objectif principal du FEDER, créé en 1975, est de promouvoir la cohésion économique et sociale à travers des actions accomplies en vue de réduire les inégalités entre les régions ou les groupes sociaux. Les ressources sont allouées à certaines régions défavorisées, conformément aux deux premiers objectifs (prioritaires) des fonds structurels. Cette aide financière est destinée principalement à soutenir les petites et moyennes entreprises, à promouvoir les investissements

33. EUROPA – L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, Direction générale de la politique régionale, [En ligne], 1995, [http://europa.eu.int/comm/dgs/regional_policy/index_fr.htm].

productifs, à améliorer les infrastructures et à favoriser le développement local[34]. Pour la période 2001-2006, les fonds structurels disposent de 213 milliards d'euros, soit près de 300 milliards de dollars canadiens (taux de change de novembre 2001), qui se partagent en deux volets : « Objectifs prioritaires » (93 % du budget) et « Initiatives communautaires » (5,35 % du budget). Ce dernier programme a comme objet la revitalisation économique et sociale des villes et des banlieues en crise et la promotion du développement durable.

Pour ce qui est des objectifs prioritaires, signalons que la ville de Glasgow est incluse dans les zones prioritaires du deuxième objectif des fonds structurels pour la période 2001-2006[35]. C'était également le cas pour la période précédente (1994-1999). Les zones visées dans cet objectif, lequel veut permettre une reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle, sont de quatre types : industrielles, rurales, urbaines et dépendantes de la pêche. Si la documentation diffusée dans le site Internet de la CE ne permet pas de préciser les montants d'aide accordés aux municipalités écossaises, tant pour la période 1994-1999 que pour celle de 2001-2006, par contre, les quelques renseignements sur les initiatives communautaires de la période précédente sont disponibles.

Ainsi, treize initiatives communautaires ont été mises en œuvre de 1994 à 1999. Elles disposaient d'un budget de 13,45 milliards d'euros, soit 9 % de l'enveloppe financière des fonds structurels (1994-1999). La ville de Glasgow a profité d'une aide substantielle au cours de ces années et celle-ci a été attribuée à la zone de Glasgow North : les quelque 16,2 millions d'euros investis provenaient en parts égales de l'Union européenne et du pays membre. Les principales raisons ayant motivé des investissements dans cette zone de 70 240 habitants sont que la population est touchée par un haut taux de chômage (38,8 % en 1996), un appauvrissement engendré par le déclin important des activités économiques et un faible niveau d'instruction. La population est également aux prises avec des problèmes de criminalité, de pauvreté et de mauvaises conditions de santé. Essentiellement, le programme cible la partie sud de Glasgow North (Ruchill, Possil et Royston Corridor) et ses 19 200 habitants, un secteur qui éprouve de graves problèmes économiques et sociaux.

Grosso modo, la stratégie adoptée pour la zone Glasgow North par le Scottish Office – avec la coopération des différentes agences publiques locales réunies dans un partenariat (Glasgow Regeneration Alliance) – se limite à cinq grandes mesures : « developing the human and business resource of the community; improving social conditions; promoting of the physical and cultural environment; training for the community; programme promotion »[36].

34. Pour des renseignements supplémentaires sur le FEDER, mais aussi sur les trois autres fonds structurels de l'Union européenne, soit le Fonds social européen (FSE), créé en 1960 et principal instrument de la politique sociale communautaire, le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP), EUROPA – L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, « Politique régionale : Instruments », [En ligne], 1995, [http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/g24000.htm].

35. Voir : EUROPA – L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, « Liste des zones éligibles à l'Objectif n° 2 des Fonds structurels, South Western Scotland. Période 2000-2006 », [En ligne], ca 2000, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/country/overmap/pdf_region/uk/s_w_scotland.pdf].

36. EUROPA – L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, REGIONAL POLICY – INFOREGIO, *Urban Community Initiative 1994-1999. Summary Descriptions of Operational Programmes*, [En ligne], novembre 1999, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/urban2/urban/initiative/programmes/glasgow%20north.html].

1.4.2.2 Le gouvernement du Royaume-Uni, le Scottish Office et le gouvernement local

Il est parfois difficile de démêler les rôles et les responsabilités des différentes agences gouvernementales, tant nationales que régionales et locales, des instances fondées sur une forme de partenariat publique ou privée qui est lancée soit par le conseil de ville de Glasgow, soit par le milieu des affaires ou le milieu communautaire. Chose certaine, la ville et la zone d'agglomération de Glasgow sont un terreau particulièrement fertile pour la création et la mise sur pied de différentes structures participant à la réalisation du projet de régénération urbaine.

Sans être exhaustif, le tableau 6 permet de prendre connaissance des différentes étapes ou phases du plan de régénération de la ville de Glasgow et il y apporte un éclairage fort intéressant.

Tableau 6 Agences gouvernementales et instances locales engagées dans la régénération de la ville de Glasgow

Agences nationales	Période d'activité	Fonctions et responsabilités
Scottish Office	Années 1940-1999	- Depuis les années 1940, le Scottish Office, une agence du gouvernement du Royaume-Uni, est responsable de la planification économique de l'Écosse. - Jusqu'à sa disparition en 1999, ses domaines d'action ont été : la santé, l'éducation, la formation, le logement, l'assistance sociale, le développement économique, les transports, le droit, la justice criminelle, l'environnement, les monuments historiques, la pêche et les forêts, les sports et les beaux-arts. - Site Internet : Aucun.
Scotland Office	Créé en juillet 1999	- Le Scotland Office relève du gouvernement de l'Écosse. - Il a la responsabilité de veiller aux intérêts de l'Écosse au sein du gouvernement du Royaume-Uni puisque, malgré l'avènement du Parlement écossais en 1999, le gouvernement britannique conserve toujours des responsabilités dans les domaines de l'emploi, de la politique économique fiscale, de l'imposition, de la sécurité sociale et des régimes de retraite. - Site Internet : http://www.scottishsecretary.gov.uk/index.htm.
Scottish Development Agency (SDA)	1975-1994	- Le principal mandat de la Scottish Development Agency (SDA) est d'attirer les investisseurs dans les zones industrielles en déclin, d'instaurer des projets locaux de régénération et de développer le logement social. - Elle a été remplacée par la Scottish Enterprise (SE) en 1994. - Site Internet : http://www.hmso.gov.uk/si/si1994/Uksi_19941976_en_1.htm.
Locate in Scotland (LIS)	Depuis 1981	- La Locate in Scotland (LIS) est une agence du gouvernement du Royaume-Uni destinée à promouvoir l'Écosse et à recruter les sociétés étrangères, notamment dans le domaine de la haute technologie. - Pour attirer les sociétés éventuelles, la LIS offre une gamme d'incitations et d'allégements fiscaux aux entreprises désireuses de s'établir au pays, mais aussi dans une région précise : la Silicon Glen. - Site Internet : http://www.lis.org.uk/index1.cfm.

Agences nationales	Période d'activité	Fonctions et responsabilités
Scottish Enterprise (SE)	Depuis 1991	- La Scottish Enterprise (SE) est la principale agence responsable du développement économique de l'Écosse. Elle est financée par le Scottish Executive. - La SE est responsable de l'intégration des initiatives de développement économique et du monde des affaires. - Elle doit également pourvoir à l'implantation de mesures en vue d'assurer l'amélioration de l'environnement. - Site Internet : http://www.scottish-enterprise.com/. - Pour les Highlands et les îles d'Écosse, il existe des services semblables par l'entremise de la Highlands and Islands Enterprise (HIE); site Internet : http://www.hie.co.uk/. - Glasgow a son agence locale, la Scottish Enterprise Glasgow; site Internet : http://www.scottish-enterprise.com/glasgow/.
Scottish Homes (SH)	Depuis 1989	- Les Scottish Homes (SH) collaborent étroitement à différents projets de régénération urbaine de Glasgow, notamment dans la construction de nouveaux logements sociaux. - Elles ont été récemment remplacées par les Communities Scotland (1er novembre 2001) dont le mandat, en collaboration avec d'autres acteurs, tient en trois points : • Régénération : « improving the physical fabric of neighbourhoods and enhancing the quality of life which people experience in their community »; • Investissement et performance : « helping disadvantaged urban and fragile rural communities, housing homeless people and upgrading houses in a state of disrepair or with low energy ratings »; • Régulation et inspection : « overseeing the housing management, factoring and homelessness functions of all local authorities in Scotland, in addition to the social landlords who are currently registered with us » (SCOTTISH BORDERS COUNCIL, *Communities Scotland*, [En ligne], Calligraphix New Media: 2001, [http://housing.scotborders.gov.uk/help/commun.html]). - Site Internet : http://www.scot-homes.gov.uk.

Agences ou instances plus locales	Période d'activité	Fonctions et responsabilités
Glasgow Action (GA)	1985-1991	- La Glasgow Action est une instance qui a été mise sur pied en 1985 à la suite des recommandations du rapport McKinsey and Company (1985). - Elle est formée d'une alliance des élites locales de Glasgow (personnalités politiques et issues du milieu des affaires). - Voir la GDA qui lui a succédé en 1991.

Agences ou instances plus locales	Période d'activité	Fonctions et responsabilités
Local Enterprise Companies (LEC)	Depuis 1989	- Ce joueur, le Local Entreprise Companies (LEC), est important dans les projets de régénération des villes du Royaume-Uni : actuellement, on compte 79 Training Enterprise Councils (TEC) en Grande-Bretagne et au pays de Galles ainsi que 24 LEC en Écosse (le site Internet de la SE en signale 12 pour « the southern half of Scotland, from the Grampians right down to the Borders »). - Les LEC donnent une expertise dans le développement économique et collaborent étroitement avec le secteur privé, les autorités locales, les SH (maintenant les Communities Scotland) et autres partenaires (organismes bénévoles, etc.). - Elles font la promotion des services et des investissements des entreprises. - Le rôle des TEC et des LEC diffère sur plusieurs points. Comme l'Écosse a une plus grande pratique de partenariat avec le secteur privé, lequel a contribué de façon importante au projet de régénération avant 1989, on souligne que ce pays a un environnement fertile pour les formes de partenariat futur : « The development of the 24 new LECs was a more gradual process than south of the border. Unlike TECs, the LECs are constituted as subsidiairies of two parent Enterprise Boards which retain certain functions, direct their work and provide a degree of leadership » (« The role of TECs and LECs in regeneration », document diffusé dans le site Internet suivant : http://www.jrf.org.uk/knowledge/findings/hr328.asp. - La GDA, créée en 1991, est actuellement l'une des 24 LEC d'Écosse; elle a également succédé à la GA, instance mise sur pied en 1985. - Sites Internet : http://www.tec.co.uk/ et http://www.jrf.org.uk/knowledge/findings/hr328.asp.
Glasgow Development Agency (GDA)	Depuis 1991	- La Glasgow Development Agency (GDA) succède à la GA; le personnel comprend 165 employés en 2001. - Bien qu'elle soit qualifiée de « compagnie privée », indépendante du Scottish Office pour son financement et ses programmes (Kantor, 2000), cette agence se distingue dans différents domaines : • Actions de développement local : études et planifications, études économiques et sectorielles, évaluations de projets, évaluations des ressources, liste des emplacements industriels ou autres disponibles, base de données sur l'aide disponible pour des entreprises, gestion d'infrastructures, liste des bâtiments pour usage industriel, entreprises ou parcs d'affaires, technologies ou parcs scientifiques situés à l'ouest du parc scientifique de l'Écosse, actions de renouvellement urbain/rural, développement des ressources locales, tourisme, actions industrielles sectorielles (biotechnologie, multimédia, électronique et logiciel) et promotion des entreprises; • Services aux entreprises : consultations pour les entreprises existantes ou en émergence, pour le développement technologique, pour le transfert de la technologie, pour l'exportation; centres d'information sur les programmes d'aides et aide financière directe, subventions, prêts;

Agences ou instances plus locales	Période d'activité	Fonctions et responsabilités
		• Services aux autorités locales et régionales : supervision de dossiers au nom des autorités locales et régionales, aide financière, recherche d'investisseurs étrangers et localisation de sites industriels; • Activités de formation : pour les investisseurs potentiels, pour des directeurs commerciaux, pour des groupes particuliers à la recherche d'un emploi (chômeurs, femmes, migrants, etc.); • Actions internationales : participation à des réseaux européens, Euro-Information-Centres, European Group for Local Economic Initiatives (EGLEI). - Cette agence semble fonctionner également sous le nom de Scottish Enterprise Glasgow, puisque la plupart des sites Internet consultés renvoient à cette adresse : http://www.scottish-enterprise.com/glasgow/.
Glasgow Regeneration Alliance (GRA)	Depuis 1993	- Appelée la « Glasgow Regeneration Alliance (GRA) », cette alliance constitue la forme de partenariat entre la GDA, le conseil municipal de Glasgow, les SH et l'ancien Strathclyde Regional Council. - Elle met en place une approche stratégique en vue de régler ou, du moins, d'amoindrir les problèmes de pauvreté, d'analphabétisme, de mauvaises conditions de santé (*ill health*), etc. - Les huit zones (*areas*) d'action de la GRA sont : Greater Easterhouse, Castlemilk, Drumchapel, Gorbals, Govan, East End, Glasgow North et Greater Pollok. - « The Alliance is working in partnership with local communities and with other public and private sector organisations in order to achieve the social, physical and economic renewal of these areas. » et - « The Alliance recognises that these priority areas provide the best opportunity to progress Glasgow's Regeneration through the re-use of vacant and derelict land, their potential for housing renewal and large labour resource. » (GLASGOW CITY COUNCIL, Glasgow Factsheets 1997-98, [En ligne], novembre 1997, [http://www.glasgow.gov.uk/html/about/facts/1998/facts02.htm]). - Site Internet : http://www.glasgow.gov.uk/html/about/facts/1998/facts12.htm.

1.5 Un aperçu de l'impact du projet de régénération de la ville de Glasgow

On peut sans se tromper conclure que le projet de régénération de la ville de Glasgow a eu un impact important sur l'emploi, la capacité de production, le tourisme urbain, les infrastructures culturelles, l'investissement, la qualité de la vie et l'image de la ville. D'ailleurs, plusieurs auteurs ont vanté les mérites du projet de régénération de la ville de Glasgow et son influence sur d'autres villes européennes (McCrone 1991; Jones et Watkins 1996; Gomez 1998; Rosenburgh et Watkins 1999; Pacione 2001). Certains ont été cependant plus critiques (Atkinson et Moon 1994; Pacione 1997; Gomez 1998; Danson 1999; McCarthy 1999 et Kantor 2000). Kantor rappelle d'ailleurs le duel entre la GDA et le gouvernement local en matière de stratégie urbaine.

Pour leur part, Lennon et Seaton (1998) soulignent notamment les effets des campagnes de marketing mises en place pour redorer l'image de la ville. Ainsi, en 1983, les autorités locales lancent une campagne avec le slogan « Glasgow's Miles Better » qui devient, dès lors, le symbole de la nouvelle ville et qui vante son nouveau rôle dans les secteurs des affaires et de l'éducation avancée et dans les domaines de l'édition et des arts. Cette campagne s'inspire de celle de la ville de New York, dont le slogan est : « I love New York ». La décennie 90 est caractérisée par d'autres campagnes promotionnelles, comme « There is a lot of Glasgowing on » et « Glasgow Alive ».

Malgré les multiples actions publiques et privées menées en vue de la régénération urbaine de la ville et l'amélioration de son image, Gomez (1998) rappelle que les résultats en matière d'emploi sont loin d'être probants. En fait, comme le démontre le tableau 7, l'emploi dans les activités de services s'accroît faiblement de 1971 à 1991 (11,6 %), sans pour autant compenser les pertes dans le secteur industriel (- 60,5 %). Autre exemple, selon un mémoire de la GDA (1996), la ville de Glasgow perd plus de 35 700 emplois (- 0,2 %) de 1989 à 1994, dont 19 500 dans le secteur manufacturier (- 36,3 %) et 10 500 dans celui des services (- 4 %) (Gomez 1998 : 115). Gomez souligne également que Glasgow a réussi à attirer des investissements étrangers qui ont débouché sur la création de 8 000 nouveaux emplois de 1990 à 1995, et ce, malgré la récession économique qui touche sérieusement le Royaume-Uni. Dernier exemple, signalé par McCarthy (1999 : 560), le nombre d'emplois dans le secteur de l'industrie chimique décline de plus de 67 % de 1981 à 1991, alors que celui dans le secteur de l'ingénierie diminue de 45 %.

Tableau 7 Évolution de l'emploi dans la conurbation du Grand Glasgow*, 1971-1991

Secteur	1971	1978	1981	1991	1971-1991
	(n)	(n)	(n)	(n)	(%)
Secteur industriel	306 531	259 081	188 534	121 000	- 60,5
Secteur des services	405 029	429 695	430 032	452 000	+ 11,6
Total	**789 514**	**761 673**	**687 219**	**627 000**	**- 20,6**

* La conurbation du Grand Glasgow comprend la ville-centre et les cinq communes environnantes.

Source : Gomez (1998 : 108).

En fait, quelques auteurs soulignent que l'action politique et économique du gouvernement du Royaume-Uni, par l'intermédiaire du Scottish Office avant 1999, et des gouvernements locaux a contribué à modifier les symptômes du déclin de la ville de Glasgow, sans pour autant les éliminer complètement (Atkinson et Moon 1994; Pacione 1997; Danson 1999). Bien que la ville ait de nos jours un taux de chômage avoisinant 7 %, il atteint encore 40 % dans certains quartiers caractérisés par la pauvreté et la délinquance, d'où leur classement comme « zones prioritaires » d'action[37]. De fait, en dépit des initiatives récentes de revitalisation urbaine, Glasgow souffre encore de graves problèmes d'insertion sociale. Cependant, tout n'est pas négatif, loin de là, comme en témoignent Palmer, principal artisan de la réussite des opérations « Glasgow, ville européenne de la culture » en 1990 , et Battaglia (1999), qui se prononcent sur les retombées économiques de cet événement.

Selon Palmer, pour faire évoluer les villes qui s'interrogent sur leur identité ou qui vivent de forts conflits culturels et pour les rendre plus viables, une excellente solution consiste à « passer par la culture » : « Il est impossible pour une ville de se développer économiquement si elle n'évolue pas aussi culturellement. Il y va de la réputation de la ville à l'extérieur, de son image, mais aussi de son identité profonde » (Wynants 1997 : 8). Pour Battaglia (1999) « l'Art et la Culture font vendre ». Du moins, c'est ce qu'elle constate dans son mémoire de maîtrise[38]. Selon elle, les dirigeants des villes qui ont obtenu la reconnaissance de « Ville européenne de la culture » sont les premiers à l'admettre (Battaglia 1999 : 9-10). : « la Culture est une excellente recette pour attirer les touristes ». L'impact économique d'un tel événement, s'il est bien organisé, est colossal et, en ce qui a trait à la fréquentation touristique, les chiffres sont plus qu'éloquents : « Amsterdam (87), + 8 %, Berlin-ouest (88), + 7 %, Glasgow (90), + 50 %, Dublin (91), + 11 %, Madrid (92), + 12 %. On comprend ainsi aisément pourquoi les villes souhaitent un jour accéder à cette fonction. Elles y gagnent en notoriété et se servent de cet événement comme d'un véritable tremplin économique. »

37. Cette donnée statistique provient de : EUROPA - L'UNION EUROPÉENNE EN LIGNE, David TAYLOR (dir.), *L'audit urbain. Vers un référentiel pour mesurer la qualité de la vie dans 58 villes européennes. Annuaire : résumé des résultats*, [En ligne], 2000, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/urban2/urban/audit/ftp/yearbook/ royaume-uni.pdf].

38. Voir Battaglia (1999). On peut aussi prendre connaissance de ce mémoire dans Internet : MST-CEE, Études européennes – Europe Studies – Maîtrise de l'Université de Provence. [En ligne], s.d., [http://www.up.univ-mrs.fr/~wmstcee/oeuvres/memoires1999/battaglia.PDF].

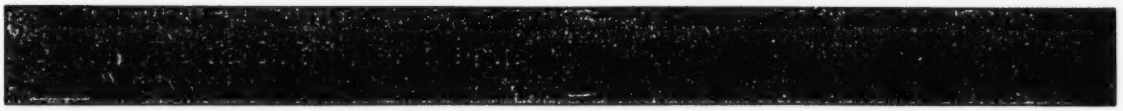

La République d'Irlande comprend quatre provinces : Leinster, Munster, Connaught et une partie de la province de l'Ulster, laquelle est également intégrée à l'Irlande du Nord. Près de 60 % de la population irlandaise vit en milieu urbain. Au cours des dernières années, l'Irlande a connu une expansion économique inégalée, « la plus fulgurante jamais enregistrée par un pays membre de l'Union européenne en si peu de temps » (Cornu 2001 : 57). Signe des revirements économiques importants survenus dans ce pays de quelque 4 millions d'habitants, l'un des moins populeux de l'Europe, on lui a décerné le titre honorifique de « tigre celtique », et cela, par référence aux pays asiatiques qui effectuaient alors une percée identique grâce aux nouvelles technologies. Pour la seule année 2000, la croissance de ce pays a été supérieure à 8 % (2001 : 57).

Dans les faits, selon Cornu, l'Irlande a su jouer sa « première carte maîtresse », l'éducation, en se donnant, dès les années 60, « un système éducatif qui fait des élèves et des étudiants parmi les mieux formés de l'Europe » (2001 : 57). Mentionnons que l'Irlande est actuellement le plus jeune pays en Europe : 41 % de la population est âgée de moins de 25 ans et près de 70 %, de moins de 45 ans. Une autre carte dans son jeu, a été son adhésion au Marché commun en 1973. Dès lors, l'Irlande a bénéficié de l'aide financière réservée aux pays membres les plus démunis. Enfin, lorsqu'elles ont estimé les bases économiques assez solides, les autorités publiques se sont lancées dans une vaste opération de séduction auprès des investisseurs étrangers, faisant miroiter au passage des taux d'imposition avantageux et offrant des sites industriels clés en main. Comme si cela ne suffisait pas, des accords conclus avec les grands syndicats garantissaient la paix sociale. En fait, le coût de la main-d'œuvre irlandaise est parmi les plus bas en Europe et celui-ci est également inférieur à la moyenne américaine. Depuis quelques années, le taux d'imposition sur les sociétés a chuté et, en 2003, il sera fixé à un standard de 12,5 %[39].

Le succès des différentes mesures mises en place par le gouvernement irlandais a été « foudroyant », selon Cornu. De grandes sociétés, la plupart américaines, ont implanté des sites de production à Dublin, mais également à Cork, Limerick ou Galway, avec en point de mire le marché européen. Au cours de la seule décennie 90, le nombre d'emplois dans la ville de Dublin s'est accru de 41 % (167 000 nouveaux emplois). Ce sont les secteurs des services et de l'industrie du bâtiment qui ont connu la plus forte croissance. Le taux de chômage qui était de 12,3 % en 1996 est tombé sous 4 % en 2001. Voilà un retournement majeur dans un pays qui, encore au début des années 90, connaissait un taux de chômage de 18 % (Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 39). Au cœur de tous ces changements, Dublin, la ville, la capitale, a changé de visage. Nous présentons ci-dessous les changements survenus à Dublin au cours des dix à quinze dernières années.

39. CHAMBRE DE COMMERCE DE DUBLIN, *Making the Difference in Dublin*, [En ligne], s.d., [http://www.dubchamber.ie/dubfaxbusiness.htm].

Figure 5 Île d'Irlande

Figure 6 Ville de Dublin

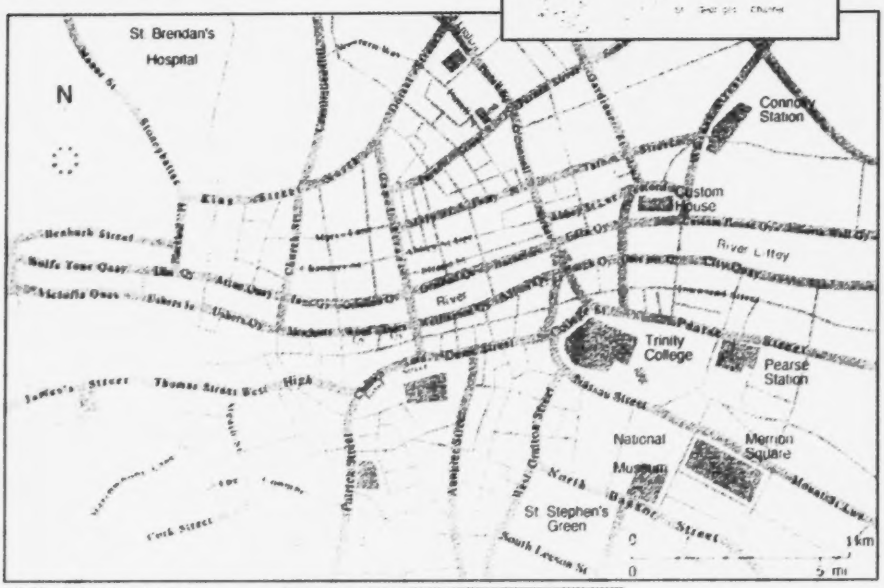

Figure 7 Situation de la ville de Dublin, en Irlande

Source : LAJOS FISCHER, PETER SZABADI, « Infos Citystation.net : Villes et pays pour aller à l'essentiel », [En ligne], 2001, [http://www.cnn.com/TRAVEL/CITY.GUIDES/WORLD/Europe/ireland/dublin.html], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

2.1 Les principales caractéristiques de la ville de Dublin

La ville de Dublin est située dans la partie est de la République d'Irlande. La population du Grand Dublin (ville et comtés environnants) compte près du tiers des 4 millions d'Irlandais (Cornu 2001 : 57). Depuis 1922, elle est la capitale et la plus grande ville du pays ainsi que le chef-lieu de la province de Leinster.

Dublin se classe au premier rang comme centre économique et administratif de l'Irlande. Outre les instances gouvernementales, la majorité des grandes sociétés du pays s'y trouvent. Ville portuaire, Dublin voit transiter les quatre cinquièmes des exportations du pays. Son économie repose sur la production alimentaire (brasseries, distilleries, conserveries) ainsi que sur le secteur tertiaire et les technologies de pointe (matériel électronique et informatique). Récemment, on évaluait, à Dublin, le nombre d'entreprises à environ 40 000, dont plus de 90 % (37 000 compagnies) dans le seul secteur des services : affaires et services commerciaux, opérations bancaires et financières, assurances, communication, logiciel, téléservices et administration publique. On y dénombre également plus de 800 compagnies d'outre-mer commerçant avec l'Europe, dont 350 compagnies américaines principalement concentrées dans le logiciel, l'électronique et les services financiers. Actuellement, Dublin est le plus grand centre européen de l'industrie du logiciel; cinq des dix plus importantes compagnies mondiales y sont établies et elles emploient environ 12 000 personnes.

Les changements appréciables observés dans le cas de la ville de Dublin, et qui font aujourd'hui l'envie de bien des villes européennes et américaines, résultent de la suppression des frontières et de l'avènement de la libre circulation des marchandises qui lui donnent accès à toute l'Europe. Ces changements découlent également d'un régime fiscal attractif, de la présence d'une main-d'œuvre « motivée, qualifiée et bon marché » ainsi que de la stabilisation des salaires durant les années 1990 (Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 39) :

> Sortie de terre comme un champignon au début des années 90 sur les bords de la rivière Liffey, la cité financière de Dublin concentre aujourd'hui des centaines de banques et d'institutions financières étrangères. Grâce à un certain nombre de créneaux spécialisés (assurances, gestion de fonds communs, opérations de trésorerie et administration du règlement des transactions), cette place offshore est sur le point de supplanter ses rivales, Luxembourg et les paradis fiscaux européens comme Jersey, Guernesey ou Man.

En fait, les changements observés dans la capitale, mais également en Irlande, sont le résultat d'une série de politiques mises en œuvre à compter de la fin des années 60. L'une des initiatives a été la création de la première agence européenne de développement industriel, soit l'Industrial Development Authority (IDA), conçue dans le but d'attirer les investisseurs étrangers. L'adhésion de l'Irlande au Marché commun (aujourd'hui la CE) en 1973 est un autre événement marquant de la politique économique irlandaise. Bien plus, elle est « le facteur le plus tangible » de son démarrage économique : en un quart de siècle, l'aide européenne a totalisé 25 milliards de livres (Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 37, 39). Dublin a su profiter de l'afflux de ces fonds européens pour le développement local et régional dont l'impact est appréciable dans le domaine

économique mais également dans les domaines des arts, de la culture et de la protection du patrimoine bâti[40].

Ville millénaire, l'une des plus anciennes d'Europe, Dublin a entrepris un vaste programme de mise en valeur de ses nombreux bâtiments historiques. Un grand nombre de statues érigées en l'honneur de citoyens irlandais célèbres, tels que le patriote Daniel O'Connell, premier maire élu démocratiquement en 1840, l'écrivain Edmund Burke et le poète Oliver Goldsmith, témoignent de la ferveur nationaliste des Irlandais. Ville de culture et de savoir, Dublin a également de riches bibliothèques, de nombreux musées – dont le Musée irlandais d'art moderne ouvert en 1991 dans l'ancien édifice du Royal Hospital Kilmainham – et deux universités (une catholique et l'autre protestante), Trinity College étant la plus célèbre. Parmi les organismes à vocation culturelle des plus actifs, mentionnons le Conseil des arts de Dublin, le Dublin Heritage Group, fondé en 1989, et le Dublin Corporation Public Librairies.

Depuis dix ans, les divers projets de réhabilitation des vieux quartiers ont changé le visage de la capitale. Une initiative de revitalisation de la vieille ville portuaire, dans le quartier Temple Bar, lui a valu d'ailleurs le prix de « Ville européenne de la culture », en 1991.

2.2 Le projet de revitalisation de la ville de Dublin

Pour comprendre le projet de revitalisation des quartiers centraux de la ville de Dublin, il importe de retracer les principaux événements qui ont incité puis obligé l'État et les autorités municipales à réagir.

Tout d'abord, comme bien des villes européennes d'après les années 60, Dublin vit de graves problèmes économiques qui entraînent à leur tour une hausse importante de son taux de chômage. Une des conséquences est que la population de Dublin décline de plus 50 % de 1961 à 1995, entraînant par le fait même une détérioration de l'habitat, notamment en ce qui concerne le patrimoine bâti du centre-ville et la qualité de la vie des habitants (McGuirk 2000 : 654). La stratégie des élus de la ville de Dublin mise alors sur la revitalisation de ses zones clés, celles qui souffrent de problèmes sociaux et de dégradation physique, avec comme objectif le développement intégré. Il s'agit des zones dites Integrate Area Plan. L'image de Dublin doit changer : tel est l'engagement du conseil municipal de Dublin. Les investissements privés et publics doivent se multiplier pour permettre une meilleure offre en matière de logements, d'équipements et de commerces, favorisant du même coup la création d'emplois. Dans le contexte de la croissance économique sans précédent de l'Irlande due à la défiscalisation, les effets des mesures prises pour atteindre ces objectifs commencent à se faire sentir.

En effet, les politiques de développement industriel et les stratégies mises en place par le gouvernement national pour relancer l'économie ont eu diverses conséquences dont celle d'accroître la demande de logements dans la capitale, ceux-ci ayant fortement souffert du laisser-aller des propriétaires au cours des années 60 et 70. Actuellement, afin de combler cette

40. CULTURELINK. *Ireland*. [En ligne], 1999, [http://www.culturelink.org/].

demande pour les dix prochaines années, on évalue les besoins de la seule ville de Dublin à plus de 184 000 maisons ou appartements supplémentaires[41].

Un autre événement important à mentionner, et qui caractérise bien des régimes politiques, est la transformation des relations et des rôles des gouvernements central et locaux durant les années 80. En Irlande, pays fortement centralisé, cette transformation se reflète « in the increasing restriction of the role and responsabilities of urban planning authorities » (McGuirk 2000 : 654). En fait, comme il n'y a pas de tradition entrepreneuriale en matière de planification urbaine et puisque la collaboration entre les promoteurs du secteur privé et le gouvernement local est relativement nouvelle et peu fréquente, il en résulte « that the Planning Department was obstructive and inefficient in its approach to development and limited in its thinking » (2000 : 655). Pour changer cette situation, le gouvernement central irlandais intervient de façon importante en initiant différentes mesures législatives.

2.2.1 L'encadrement législatif

Dans les faits, on peut subdiviser les mesures législatives adoptées par le gouvernement irlandais en trois grandes catégories : les mesures concernant le développement de la propriété (*property development*), les mesures fiscales en faveur des créateurs et des artistes et, enfin, celles qui ont pour objet la protection du patrimoine urbain irlandais.

2.2.1.1 La législation en matière de planification et de développement

Depuis les années 60, le gouvernement irlandais a adopté neuf lois modifiant la Loi sur le gouvernement local de 1963, laquelle constitue le cadre législatif en matière de planification et de développement des villes et autres entités municipales. Ces lois concernent les gouvernements locaux (1993), le Bord Pleanála (lois de 1976, 1983, 1992 et 1998), un organisme-conseil et d'appel établi en 1977 et chargé de l'encadrement et de l'application de la législation en matière de planification et de développement, ainsi que diverses mesures dans le domaine de la construction et de la planification (1982 et 1991) et dans celui de la protection de l'héritage architectural (1999).

En 2000, le gouvernement irlandais a adopté la Planning and Development Act qui consolide toutes les lois précédentes et qui ajoute de nouvelles dispositions. Les parties 5 et 9 de cette loi concernent respectivement l'offre de logements et les zones stratégiques de développement[42]. C'est le Département de l'environnement et du gouvernement local (DEGL) qui est responsable de son application, notamment en ce qui a trait aux programmes de développement, aux appels contre des décisions de planification et aux permis de construction.

---

41. Voir : DUBLIN CHAMBER OF COMMERCE, Material researched and compiled by Dublin Chamber of Commerce Policy Unit, « Property 2002 Residential », dans *Dublin Facts & Figures*, [En ligne], s.d., [http://www.dubchamber.ie/dubfaxproperty.htm.].

42. Pour en savoir plus sur cette loi et les diverses dispositions, consulter : DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GOUVERNEMENT LOCAL (DEGL), *Planning and Development Act*, [En ligne], 7 décembre 2001, [http://www.environ.ie/devindex.html].

2.2.1.2 Des mesures dans le domaine du lotissement résidentiel

Dans le domaine du lotissement de la propriété, diverses mesures ont été lancées grâce à l'Urban Renewal Act et à la Finance Act de 1986. Présentées par le gouvernement central comme un mécanisme pour stimuler de façon importante la régénération de la propriété, ces mesures ont aussi été perçues par les autorités responsables de la planification comme la « confirmation of planners 'emasculation' ». Chose certaine, elles ont donné lieu à un large éventail de taxes encourageant le lotissement de nouvelles propriétés dans les zones désignées, toutes situées dans les secteurs urbains les plus touchés.

L'impact des mesures mises en place dès la fin des années 80 a été important. En 1996, plus de 768 000 m^2 de nouveaux espaces, évalués à quelque 1,01 milliard de livres irlandaises, ont été lotis dans les zones désignées ainsi que dans les quartiers des Custom House Docks et de Temple Bar (McGuirk 2000 : 657) (voir plus loin le tableau 8). Dans ces trois secteurs en particulier, quelque 6 800 nouveaux logements ont été construits; à l'extérieur de ces secteurs désignés, plus en périphérie, près de 10 000 nouveaux logements qui ont été érigés sur les 120 sites consacrés au lotissement résidentiel. Plusieurs commodités sont alors venues se greffer aux anciens et nouveaux quartiers résidentiels qui, de leur côté, accueillaient près de 15 000 nouveaux citoyens (Corporation de Dublin 1997). Entre-temps, d'autres mesures législatives viennent soutenir les projets de régénération urbaine de la ville de Dublin.

2.2.1.3 Des mesures fiscales avantageuses pour les artistes et les créateurs

À compter du début des années 80, le gouvernement irlandais a introduit différentes mesures fiscales afin de stimuler le domaine des arts et de la culture. Par exemple, en 1983, au bénéfice des artistes qui ont contribué de façon significative à la culture et aux arts en Irlande, il met en œuvre une mesure qui exempte ceux-ci de payer de l'impôt pour une période de cinq ans (annual tax-free grants). De 1984 à 1991, le gouvernement a également adopté des mesures fiscales pour stimuler un plus grand patronage des arts par les entreprises et les individus. Le Conseil des arts établit à cette fin une instance indépendante de parrainage en 1988, le Council for Business and the Arts. D'autres mesures méritent également d'être mentionnées.

Ainsi, pour tout nouveau projet, le DEGL oblige des investissements dans le domaine des arts équivalant à 1 % du coût total. Le ministère des Finances accorde une exemption de taxe sur le revenu et de surtaxe aux créateurs qui ont produit une œuvre ayant une valeur culturelle ou artistique originale (livre, musique, sculpture, peinture ou autre). Datant de 1969, la Finance Act est cependant de plus en plus controversée depuis que, pour bénéficier de ces avantages fiscaux, de « riches artistes étrangers » (*wealthy non-Irish artists*) ont établi leur résidence en Irlande (Culturelink 1999 : *Ireland*).

2.2.1.4 Des mesures pour la protection du patrimoine urbain

La législation irlandaise en matière de protection du patrimoine bâti provient du Parlement de Westminster puisque l'Irlande est incluse dans le Royaume-Uni à la fin du XIX[e] siècle (Ancient Monuments Act 1882 et Ancient Monuments Protection (Ireland) Act de 1892). En 1930, une nouvelle loi est adoptée : la National Monument Act. Cette dernière, qui accorde plus de pouvoirs pour la protection des monuments, artefacts et sites archéologiques, ne protège cependant pas les édifices de construction plus « récente » comme ceux qui datent du XVIII[e] siècle. À vrai dire, rien n'a été fait en ce sens jusqu'à l'adoption de la Loi sur le gouvernement local de 1963 (Local Government « Planning and Development » Act) (Pickard 1994a : 24-25) :

> This Act (as amended) forms the legal basis of the Irish environmental planning control system today via development plan policy objectives. Under Schedule 3, Part IV, Section 5 of the Act, specific legal powers are given under the general heading of « amenities » to include buildings of « artistic, architectural or historic interest » as the subject of preservation policies in development plan objectives. Thus it is now possible for local authorities to establish lists buildings to be the subject of preservation policies. However, there are no similar powers available for the protection areas of historic importance.

Malgré les dispositions de la Loi sur le gouvernement local de 1963, un rapport sur la ville de Dublin fait état des problèmes de dépeuplement du centre-ville et de ses conséquences sur le patrimoine bâti (*Report on the Dublin Crisis Conference*, 7-9 février 1986, cité par Pickard 1994a : 24-25). En effet, la dégradation des édifices et la négligence des propriétaires sont telles que les inspecteurs de la ville condamnent quelque 2 000 bâtiments, souvent anciens, pour leur état de délabrement avancé (Pickard 1994a : 25). En 1988, une étude commandée par la CE, *Greater Dublin Area Development Programme*[43], met à jour plusieurs « erreurs de jugement » qui, depuis les années 60, ont entraîné la démolition d'édifices dans le centre-ville de Dublin et, plus particulièrement, en bordure du fleuve Liffey. Cette étude insiste également sur le soutien financier nécessaire, dont celui de la CE, pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural de la capitale.

2.2.2 Les stratégies nationales en matière d'urbanisme et de culture

Dans quelques pays européens comme la Grande-Bretagne, les administrations responsables de la protection architecturale ont été particulièrement attentives au patrimoine urbain. Dans certains pays « sous-développés », le niveau de la protection architecturale est cependant loin d'être comparable. Selon Pickard (1994a : 24), c'est particulièrement le cas de la République d'Irlande où les pouvoirs en ce domaine sont partagés entre les gouvernements central et locaux. Comme la protection de l'environnement construit devient une priorité importante de la CE qui

43. Réalisée pour EC-funded, par les consultants SKC, DKM et Reid McHugh, en septembre 1988, mais non publiée (voir Rickard, 1994a : note 6).

reconnaît le besoin de préserver l'héritage architectural et historique des villes européennes (voir *1990 Green Paper on the Urban Environment*, cité par Pickard 1994a[44]), différents programmes de soutien mis sur pied contribuent, de façon significative, à la protection et à la mise en valeur de l'héritage patrimonial et architectural de Dublin. Entre la fin des années 80 et le début des années 90, si l'on en juge par la reconnaissance de la ville de Dublin comme « Ville européenne de la culture », les deux paliers de gouvernement, aidés de la CE, interviennent de façon importante dans la préservation du patrimoine architectural de la capitale.

Du côté du gouvernement irlandais, diverses initiatives sont mises en œuvre pour soutenir le développement des villes et des régions de même que pour assurer la protection du patrimoine irlandais. Ainsi, la Direction des travaux publics du gouvernement central établit une liste nationale des édifices à préserver et met en place un système de protection qui donne la possibilité aux propriétaires de bâtiments reconnus de profiter d'un système avantageux de taxation et de subventions (Pickard 1994a et 1994b). Entre-temps, le gouvernement adopte différents programmes pour aider au développement des villes et des localités irlandaises, y compris Dublin. Le tableau 8 résume les principaux programmes et initiatives adoptés de 1985 à 1999.

Tableau 8 Programmes et initiatives concernant les villes et les localités irlandaises, y compris la ville de Dublin, 1985-1999

Programme ou initiative	Description sommaire
1985 Urban Renewal Tax Incentive Schemes*	Renouvellement urbain et reconstruction de bâtiments dans les villes irlandaises en encourageant les investissements du secteur privé; les principales mesures d'incitation reposaient sur une baisse d'impôt pour les investisseurs et les propriétaires des zones désignées.
1986 Urban Renewal Schemes*	Programme ciblant les cinq principales villes d'Irlande : Liège, Dublin, Galway, Limerick et Waterford (lotissement résidentiel).
Renewal Sub-Programme 1994-1999	Mise en place d'une série de mesures devant favoriser la vie sociale et économique des habitants des villes et des villages, la réhabilitation de l'environnement construit ainsi que la restauration et la protection d'importants éléments de l'architecture et du patrimoine irlandais. Plusieurs de ces initiatives ont été implantées par les autorités locales.
1994 Urban Renewal Scheme*	Programme plus focalisé que l'arrangement précédent, qui se concentre sur des secteurs où la négligence est plus importante; l'accent est mis sur le développement résidentiel mixte (logements sociaux et privés).

44. Pour plus d'information sur le *1990 Green Paper on the Environment*, consulter également le site Internet présentant le EXPERT GROUP ON THE URBAN ENVIRONMENT, [En ligne], s.d., [http://www.sustainable-cities.org/expert.html].

Programme ou initiative	Description sommaire
1999 New Urban Renewal Scheme	Première phase (*residential incentives*) a débuté en mars 1999 et la seconde (*commercial and industrial incentives*) a été introduite en juillet 1999. Cet arrangement profite à 5 cités et à 38 villes irlandaises, et il comporte des mesures d'incitation fiscale pour accroître le nombre de logements.
1999 Town Renewal	Programme destiné aux villes plus petites, qui ne sont pas touchés par l'arrangement précédent; il comprend essentiellement des mesures d'incitation fiscale semblables à celles de l'arrangement urbain de renouvellement 1999. Les conseils de comté sont invités à choisir les villes.
Urban and Village Renewal 2000-2006	Programme au cours duquel quelque 103 millions de livres irlandaises (72 millions pour la Southern and Eastern Region; 31 millions pour la Border, Midland and West Region) seront investis pour le rajeunissement du tissu social et économique des cités, villes et villages ainsi que pour la conservation de l'héritage architectural.

* Pour connaître les zones désignées de Dublin de 1986 à 1994, y compris celle du quartier Temple Bar, consulter McGuirk (2000 : 656).

Source : DEPARTMENT OF THE ENVIRONMENT AND LOCAL GOVERNEMENT, *Development and Planning*, [En ligne], 24 octobre 2000, [www.environ.ie/devindex.html], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

2.2.3 Le projet de régénération de la ville de Dublin

En 1997, la Ville de Dublin prend les moyens voulus pour changer l'image de la capitale dont plusieurs zones clés souffrent de dégradation et de problèmes sociaux. Différents quartiers de la ville sont alors ciblés.

Tout d'abord, la Ville met en œuvre un plan de rajeunissement, l'Historic Area Rejuvenation Plan (HARP), pour le secteur nord du fleuve Liffey, jusqu'à la rue O'Connell[45], en passant par Smithfield (une ancienne distillerie) et Collins Barracks. Ce secteur est considéré comme un modèle pour les quatre autres zones désignées qui doivent faire l'objet d'un redéploiement, soit le Nord-Est Inner Centre, Kilminainham/Inchicore, The Liberty/The Coombe et O'Connell Street

45. Voici en quels termes l'ARVHA (s.d.) qualifie la rue O'Connell de Dublin : « [Cette rue] constitue un secteur stratégique au cœur de la ville. Il s'apparente aux Champs-Élysées parisiens. Ce quartier est très paradoxal, car il représente le pays, et est dans un état de quasi-abandon, malgré son rôle de point phare de la ville. Il comprend des bâtiments ayant une forte valeur ajoutée tant au niveau patrimonial qu'historique. Il a subi de fortes détériorations, tant physique que social, et se voit pourvu de commerces de grandes fréquentations, et non de commerces de luxe tel que le souhaiterait la Municipalité. L'avenue sera entièrement reprise, tant au niveau du dallage, qu'au niveau des façades. Une étude complète sur l'état du bâti et les travaux envisagés a été réalisée. L'objectif est que les Irlandais soient fiers de la plus grande rue de Dublin, rue qui devra symboliser la réussite du rajeunissement et du renouvellement de ce pays. »

d'après l'Association pour la recherche sur la ville et l'habitat (ARVHA s.d.[46]). Parce qu'ils satisfont aux critères de sélection et qu'ils sont d'une importance nationale, ces quartiers doivent faire l'objet de mesures particuliers. Les Dublin Regeneration et Docklands Masterplans, traités un peu plus loin, font également partie de cet important projet de transformation de la ville. La réalisation de ces plans doit prendre de trois à cinq ans et doit bénéficier d'un soutien financier de l'État et des investisseurs privés.

2.2.3.1 Une présentation de l'Historic Area Rejuvenation Plan

Le plan de rajeunissement de la zone historique de Dublin (HARP) est l'une des composantes majeures du plan de développement de la ville de Dublin. Considérée comme une zone d'action prioritaire, elle bénéficie d'un cofinancement de l'État irlandais, de la CE et du secteur privé. Dans les faits, il s'agit d'un programme opérationnel en vue de la revitalisation urbaine de zones désignées de l'agglomération qui ont connu un fort déclin économique et social depuis le XIX[e] siècle (ARVHA[47]) :

> En 1995, ce plan a été adapté et complété au regard des nouvelles directives et publié en 1998 comme une conclusion nécessaire pour cette zone appelée IAP (« Integrate Area Plan »). L'approbation du HARP par le Département de l'Environnement, comme un Integrate Area Plan (I.A.P.), permet de façon assurée de mettre en pratique les outils stratégiques et de réaliser les objectifs visant à la revalorisation physique, social et économique de cette zone [...].
>
> Les thèmes majeurs de ce projet sont la reconquête des espaces publics, l'amélioration de la qualité environnementale, la transformation d'usage de bâtiments désaffectés, la conservation, la restauration du patrimoine et le logement social.

Ce plan s'attarde particulièrement sur la richesse du patrimoine architectural, tant en ce qui concerne les édifices publics que pour ce qui est des habitations et des constructions vernaculaires. Les nombreux projets en cours ont comme objectif de conserver et de préserver le patrimoine bâti. Parmi les actions entreprises, mentionnons la restauration des façades du XIX[e] siècle de style victorien, la restauration du bâtiment du marché aux légumes et la restauration de l'espace public et de l'ancienne distillerie de Smithfield. Nous verrons maintenant les principales réalisations de la Ville de Dublin.

---

46. Toute référence à l'ARVHA renvoie au document suivant : ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT, L'Irlande renouvelle ses quartiers sensibles, [En ligne], s.d., [http://www.arvha.asso.fr/arvha_french/accueil_francais_g.htm] et au document suivant. Mentionnons que l'ARVHA est une association composée d'architectes et de spécialistes en urbanisme et en réhabilitation des quartiers anciens ainsi que de chercheurs dans le domaine de la sociologie urbaine. Elle s'est donné comme objectifs de promouvoir la recherche et le développement, le partenariat et la formation des partenaires, les stages de courte et de longue durée ainsi que les actions à l'international comme celle qui a été entreprise à Dublin.

47. *Ibid.*

2.2.3.2 La politique urbaine de la capitale de l'Irlande : le Master Plan (1997)

En 1997, la Corporation de Dublin lance le Master Plan, qui doit avoir une durée de vie de quinze ans (1997-2012)[48]. Dans les faits, c'est la politique urbaine de la capitale de l'Irlande, endossée par le gouvernement irlandais. Le coût de ce programme est estimé à quelque 261,4 millions de livres irlandaises, soit au-delà de 475 millions de dollars canadiens (en 2001) dont plus de la moitié doit être consacrée à la construction neuve.

Les divers éléments contenus dans le Master Plan, qui formera une partie de l'esquisse du Dublin City Development Plan, sont les suivants : le cadre économique et social, soit les forces et les faiblesses du secteur visé (partie 2); les initiatives à entreprendre pour assurer le développement des services de la Custom House Docks Area, laquelle doit devenir « le » secteur financier de l'économie irlandaise (partie 3); le cadre de planification de l'espace physique, y compris l'utilisation des sols, le transport et le cadre de l'infrastructure générale (parties 4 et 5); les principes de base concernant l'architecture urbaine, la conservation, les espaces ouverts et l'aménagement (partie 6); des plans sectoriels concernant East Wall/North Strand, Sheriff Street/North Wall Quay, City Quay/Westland Row, Grand Canal Dock Area, Ringsend/Irishtown et Poolbeg Peninsula (partie 7); les projections en matière d'emploi et les diverses dispositions relatives à l'éducation et à la formation (partie 8); et, enfin, le contexte d'exécution du programme-cadre, y compris les arrangements de planification (partie 9).

2.2.3.3 Le Programme de développement de Dublin (1999) et ses objectifs dans le domaine de la culture, des arts, du tourisme et de la conservation

Le Programme de développement de Dublin a été adopté par son conseil municipal le 22 mars 1999[49]. Ce plan se compose d'un rapport écrit et de neuf cartes séparées indiquant les développements futurs dans différents secteurs de la ville. Bien que ce document statutaire traite principalement de l'utilisation du sol, ledit plan a des répercussions importantes sur l'habitat et le logement, le développement économique et l'emploi, le transport et la conservation, la culture, les arts et le tourisme ainsi que sur une multiplicité d'autres services.

Le chapitre 6 du Plan est consacré au tourisme et aux arts. Au cours de la dernière décennie, la ville de Dublin est devenue une destination touristique de premier plan parmi les villes d'Europe. Depuis 1991, le nombre de touristes a doublé; en 1996, ils étaient deux millions à visiter la capitale irlandaise. Cette industrie procure un revenu substantiel à la ville, passant de 243 millions de livres irlandaises en 1991 à 350 millions en 1996. Ce seul secteur emploie 25 000 travailleurs à temps plein et 21 500 à temps partiel (saisonniers ou occasionnels). La croissance du nombre d'hôtels est indicative du développement touristique de Dublin : 87 hôtels

48. Pour prendre connaissance des détails de ce plan, voir : DUBLIN DOCKLAND DEVELOPMENT AUTHORITY, *Dublin Dockland Area. Master Plan 1997*, [En ligne], s.d., [http://64.78.50.172/uploads/pdfs/MPLANfull.pdf].

49. Pour prendre connaissance des détails de ce plan, voir : CORPORATION DE DUBLIN, *Dublin City Development Plan 1999*, [En ligne], 1999, [http://www.dublincity.ie/search.htm].

ont pignon sur rue dans la ville et leur taux d'occupation est de 75 %. La diversité et la qualité des attractions touristiques de Dublin s'étendent à son héritage architectural et à sa réputation comme centre culturel mais aussi à ses activités sportives, à la vente au détail et aux équipements de divertissement qui constituent « l'épine dorsale du tourisme dans la capitale » (Dublin City Development Plan 1999).

Le chapitre 6 du Plan indique les secteurs qui offrent des possibilités intéressantes de développement de la ville en tant que destinations touristiques principales. La majorité des touristes qui visitent Dublin tendent à se concentrer dans le secteur sud du fleuve Liffey, entre la place Merrion et Christchurch. Ce secteur commande une infrastructure touristique bien développée et de qualité. Étendre les activités touristiques aux autres secteurs (la rue O'Connell et le cœur historique de Dublin, les casernes Collins et la vieille distillerie) est vu comme un moyen de maximiser le potentiel touristique de la capitale. Du côté des arts, la Corporation de Dublin a mis sur pied une direction spéciale et nommé un responsable à cet effet dès 1993, et elle compte poursuivre ses actions en ce domaine. Ainsi, la galerie municipale accueille la collection permanente d'art moderne de la ville et offre diverses expositions provisoires, des conférences publiques, des programmes éducatifs et des concerts. La Ville a également mis sur pied des programmes attractifs pour soutenir les festivals locaux, maintenir l'intégration d'œuvres d'art aux places publiques et faciliter l'établissement des artistes dans la capitale, notamment par la construction de logements résidentiels destinés à ces travailleurs.

Le chapitre 7 du Plan met l'accent sur la conservation et la restauration du patrimoine architectural de la ville, reconnaissant que ce dernier est unique mais variable : un noyau médiéval qui caractérise son modèle de rues et d'emplacements historiques, une architecture et des places publiques d'influence géorgienne du XVIII^{e} siècle, des bâtiments commerciaux et industriels ayant une valeur historique certaine. Si au cours des années 90, la Ville a particulièrement investi dans la protection du caractère original de la ville géorgienne, elle entend désormais mettre en place une approche proactive pour atteindre les politiques et les objectifs de conservation retenus dans ce plan. Outre l'élargissement des zones d'action, l'ajout d'autres secteurs de la ville, la préparation de plans de conservation et de directives pour chacune des régions de conservation et l'allocation de ressources additionnelles, mentionnons les initiatives suivantes : protection, rénovation et réhabilitation des bâtiments des XIX^{e} et XX^{e} siècles (la rénovation est préférée à la démolition), préservation et reconstitution du mobilier urbain, mise en valeur du patrimoine archéologique, établissement de jardins publics et d'aires de repos, maintien, réparation et rétablissement des pavés de granit dans les rues.

2.2.3.4 Le Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004, ses stratégies en matière de culture, de loisir et de services jeunesse ainsi que ses mesures d'évaluation

Récemment, comme bien d'autres autorités locales de l'État irlandais, la Ville de Dublin a lancé son plan 2001-2004 (*Corporate Plan*). Au dire de ses concepteurs, ce plan adopté en mars 2001 apporte des « changements fondamentaux » dans la gestion et dans la façon de donner des services publics aux citoyens :

> In line Corporation policy and with the modernisation ethos for Local Authorities being led by Central Government, Dublin Corporation has, for some time, been moving towards an area based delivery of service, for relevant services. The growth of Housing Regional Offices is indicative on this move. With the new Area Committee structure now in place, the Corporation is hoping to put in place an executive structure to support and build on the good work already carried out by these Committees and the various Regional offices. Ensuring that an appropriate balance between Area Managed delivery of services and centralised delivery of other services is a major challenge.

Les diverses stratégies mises en place concernent :

1) le développement et la planification économique, y compris les « affaires européennes »;
2) le logement, le social et les affaires communautaires;
3) l'environnement et l'ingénierie;
4) le trafic et les systèmes de transport;
5) la culture, les arts, les loisirs et les services jeunesse; et, enfin,
6) le développement financier.

Le tableau 9 présente les grandes lignes du calendrier de réalisation du Plan de la Corporation de Dublin alors que le tableau 10 expose essentiellement les objectifs clés, les buts et les mesures d'évaluation concernant le domaine de la culture et des services jeunesse.

Tableau 9 Calendrier de réalisation du Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004

Date ou période clé	Étape à réaliser
Mars 2001	• Adoption par le conseil municipal du Plan de la Corporation de Dublin (*Corporate Plan*)
Avril, juillet et octobre de chaque année	• Rapports des départements au Senio Management Co-ordination Group sur les progrès des plans des départements
Décembre de chaque année	• Révision des plans départementaux d'affaires pour la prochaine année
Février et mars de chaque année	• Rapports sur la progression du Plan de la Corporation de Dublin au conseil de ville
Juin de chaque année	• Publication des rapports annuels de la Corporation de Dublin
Juin 2004	• Élection d'un nouveau conseil municipal
Décembre 2004	• Publication du Plan de la Corporation de Dublin 2005-2009

Source : CORPORATION DE DUBLIN (2001 : 39). Le *Corporate Plan 2001-2004* est également disponible, en version PDF, à l'adresse Internet suivante, [En ligne], 2001, [http://217.114.162.159/profile/publ2.html], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Tableau 10 « Arts, Culture and Leisure & Youth Services » du Plan de la Corporation de Dublin, 2001-2004

Supporting Strategies	Goals/Targets	Range of Assessment Measures
In partnership with relevant public and private sector bodies, engage in co-ordinated planning and development of facilities and services to ensure maximum use of existing resources and build on existing strengths	• To establish a process of inter-agency communication and a survey of current provision that will result in shared data of strategic benefit to the City	• A demonstrable integrated database of policies, plans, programmes and facilities e.g. theatre seats, exhibition spaces, rehearsal facilities, libraries, football pitches, etc
Develop the physical infrastructure necessary to support arts, culture, heritage, leisure and youth service provision	• To develop/expand the library and archive network, the community art base, swimming pools, parks, gardens and youth sports facilities in response to identified deficiences in provision	• Number of community based libraries/arts activities • Dublin Central Library relocated and operational • Assessment of City infrastructural deficit in Heritage/Museum Services and programme of development initiated • Number of leisure complexes, tennis courts, football pitches, etc. • Art work in public places
Extend and support opportunities for creative development, expression and presentation	• To increase Artists in Community programmes • To develop a Civic Arts Centre in the City	• Level of investment in public art • The Civic Arts Centre in place
Maintain and develop Dublin's identity as a City of Culture	• To pursue marketing strategies, in partnership with other agencies, aimed at promoting the City	• Increased visitor numbers to Dublin • Sustained and increased numbers in arts and leisure employment
Educate for sustainable City	• To promote the concept of Dublin as a « learning city » • To support Local Agenda 21 by engaging in programmed development in local communities	• Range of programmes which support the value of learning • Number of talks and exhibitions for community groups and schools
Develop the green space amenity within the city	• To increase the use of parks, gardens and inland waterways	• Number of visitors to Parks, Gardens and inland waterways
Enhance public access to sport and leisure facilities in the city	• To upgrate and develop public access to sports facilities	• Usage of facilities • Number of facilities upgraded

Source : Corporation de Dublin (2001 : 28-29).

2.3 Les principales réalisations urbanistiques et culturelles

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement irlandais, en collaboration avec la Ville de Dublin, a mis en œuvre diverses initiatives au sujet du développement économique (industriel, commercial et services professionnels), résidentiel et culturel de la capitale. Outre les diverses initiatives entreprises dans les zones désignées de Dublin à compter de 1986, le Département de l'environnement mentionne deux initiatives principales, maintenant incluses dans le Master Plan (1997) : la première concerne le Custom House Docks Development, intégré au Dublin Docklands Development en janvier 1996, et la seconde est concentrée dans le quartier Temple Bar.

Cependant, avant de regarder de plus près ces deux grands projets, il convient de se pencher sur les initiatives antérieures de régénération de la propriété dans les zones désignées de Dublin, les Custom House Docks (CHD) et le quartier Temple Bar, ainsi que sur le projet de reconstruction du quartier défavorisé de Ballynum, dans le nord de la ville.

2.3.1 Les initiatives de régénération de la propriété

Avant l'adoption du Master Plan de 1997, le gouvernement national et la Ville de Dublin ont investi massivement dans des projets de régénération de la propriété. Le tableau 11 compile les investissements totaux dans de nouveaux logements et dans des locaux destinés aux bureaux, aux commerces, aux entreprises et autres (hôtels, stationnements, etc.) des zones désignées de Dublin, des Custom House Docks et du quartier Temple Bar de 1986 à 1996.

Tableau 11 Investissements dans les zones désignées de la ville de Dublin, les Custom House Docks (CHD) et le quartier Temple Bar, 1986-1996

	Zones désignées*	CHD	Temple Bar	Total	
	(M£ IRL)	(M£ IRL)	(M£ IRL)	(M£ IRL)	(%)
Résidentiel	276,0	22,0	10,4	308,4	30,5
Bureau	65,2	350,0	7,3	422,5	41,8
Commercial	92,0	23,0	15,4	130,4	12,9
Industriel	3,7	0,0	0,0	3,7	0,4
Autre**	79,1	26,0	40,2	145,3	14,4
Total (£ IRL)	**516,0**	**421,0**	**73,3**	**1 010,3**	**100,0**
Total ($ CA)* **	**992,0**	**745,7**	**129,8**	**1 789,5**	**100,0**

* Pour connaître les zones désignées de la ville de Dublin de 1986 à 1994, consulter McGuirk (2000 : 656).

** Cela comprend plusieurs hôtels et stationnements.

*** Le total est indiqué en millions de dollars canadiens, au taux de change de novembre 2001.

Source : KPMG (1996), cité par McGuirk (2000 : 658)

Soulignons que les premières zones désignées en 1986 ont été concentrées dans les quartiers situés le long du fleuve Liffey et dans le centre-ville de Dublin. Par la suite, d'autres zones s'y sont ajoutées de 1988 à 1994, y compris le Château de Dublin (1988-1990), le quartier Temple Bar (1991), le Trinity College (1994), les parcs Fairview et Phoenix (1994), situés en périphérie, ainsi que divers sites industriels, près du port (1994).

Comme le démontre le tableau 11, plus de 1 milliard de livres irlandaises ont été investies dans des projets de lotissement de 1986 à 1996. De ce nombre, 422,5 millions (ou 41,8 %) ont été alloués à des locaux destinés à des bureaux et 308,4 millions (ou 30,5 %), au lotissement résidentiel. Quelque 6 000 nouveaux logements, dont 800 dans le quartier Temple Bar, ont alors été mis à la disposition des 10 000 nouveaux résidents venus s'installer dans les quartiers du centre-ville de Dublin. Si l'on ajoute les autres logements à l'extérieur des zones désignées, on obtient un total de près de 10 000 nouveaux logements (Corporation de Dublin 1997; voir aussi McGuirk 2000).

Cependant, il n'y a pas que le centre-ville de Dublin qui profite d'une attention particulière dans le Master Plan puisque ce dernier prévoit un projet de développement du quartier Ballynum, de construction beaucoup plus récente.

2.3.1.1 Le projet de reconstruction d'un quartier défavorisé : le cas de Ballynum

Situé à 7 km du centre-ville, le quartier Ballynum a été construit en 1967 en réponse à la crise du logement de Dublin. Avec ses 2 800 logements et ses 2 000 maisons individuelles, ce quartier a été l'une des plus importantes zones de construction de l'époque. À vocation sociale, ce quartier est géré par la Ville de Dublin qui en est la propriétaire. On y trouve de grands ensembles, soit des blocs d'habitations, dont certains font quinze étages, et de petits ensembles pavillonnaires. Au fil des années, les conditions de vie dans ce quartier se sont dégradées : « Le chômage, la drogue, la prostitution, le nombre important de femmes seules avec plusieurs enfants, l'incapacité de réinsérer les habitants dans la vie active en font une zone de rejet et de stigmatisation de la fracture sociale » (ARVHA s.d.).

À la fin des années 90, la démolition de Ballynum est l'objet de vives discussions puisque, au cours des huit années à venir, les 2 800 logements collectifs doivent être démolis puis reconstruits sous la forme de petites unités ou maisons de ville. Devant la perspective de la démolition de leurs logements, les habitants du quartier se concertent afin d'avoir leur mot à dire. Ainsi, avant même l'approbation du projet de restructuration par les autorités publiques, un système de démocratie locale est instauré par les habitants qui ont élu une assemblée représentative. Celle-ci participe activement à l'élaboration du projet de reconstruction qui, dans le même temps, doit s'accompagner d'un projet de développement économique. Ce dernier doit passer « par la création de pépinières d'entreprises, par la formation intensive des habitants et par la création d'une zone d'activités et de bureaux » (ARVHA s.d.).

Figure 8 Quartier Ballynum à Dublin

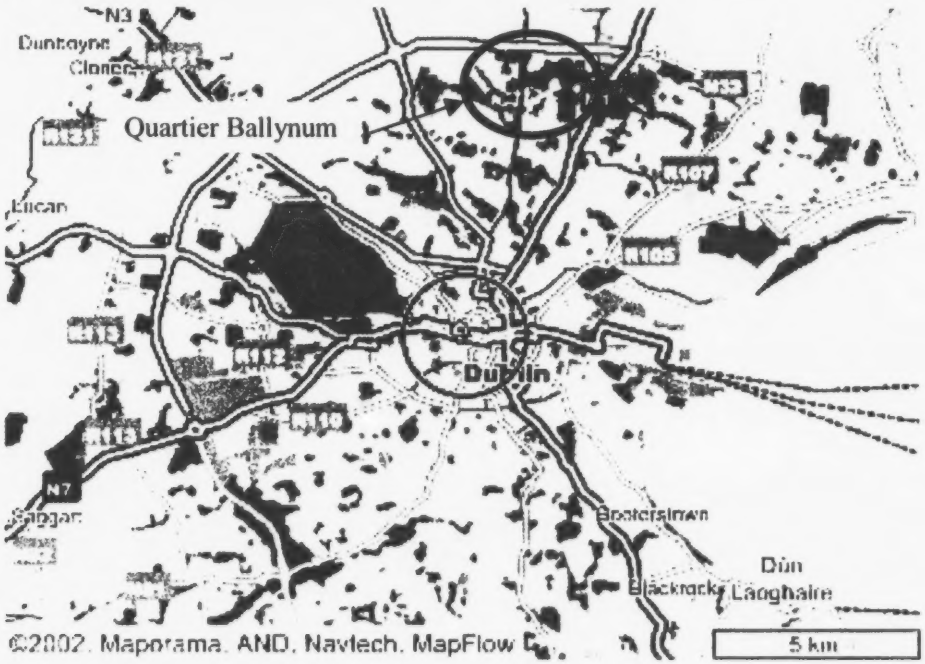

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Également, on projette de construire dans le quartier un centre d'art municipal et une maison des associations, laquelle sera destinée à accueillir certaines associations qui bénéficient de l'usage des appartements de Ballynum. Parmi ces associations des plus actives, il y a le Ballynum's Women Resource Centre (BWRC) :

> Le BWRC est une association créée en 1995 par des femmes bénévoles du quartier. Le BWRC travaille à la rédaction de propositions pour le redéploiement de Ballynum et en particulier, sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture, avec l'ARVHA. Ce centre a développé et mis en œuvre de très nombreuses initiatives à Ballynum, permettant à plusieurs groupes de trouver par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes. Le thème de leur programme NOW (« New Opportunities for Women ») s'intitule : « From responses to solutions ». Il vise à créer une culture de l'indépendance. Pour cela, le centre met à la disposition des femmes qui le souhaitent les moyens de mettre en œuvre leur projet au travers de services tels que : crèche, informations, programme pour les jeunes femmes adolescentes, programme de formation NOW... Quinze femmes ont été sélectionnées pour faire partie d'un programme de formation financé par la Commission européenne et nommé : « Neighbourhood Planning ». Ces femmes sont directement impliquées dans le processus de concertation sur le quartier (ARVHA s.d.).

Il existe par ailleurs les deux autres initiatives mentionnées par le DEGL (2001) et intégrées au Master Plan (1997) de Dublin, soit les Dublin Docklands et le quartier Temple Bar.

2.3.2 Le projet de développement des Dublin Docklands

Le projet de développement des Dublin Docklands a été précédé par celui des Custom House Docks. C'est en février 1994 que le gouvernement central crée la Custom House Docks Development Authority dont le mandat est de voir au redéveloppement de cette zone dont les propriétaires sont le Port de Dublin et le Bureau des quais (Docks Board). Cette instance a été établie avec des pouvoirs relativement flexibles en matière de planification et de budget et elle avait la responsabilité d'assurer le redéveloppement de la zone des Custom House Docks[50]. Comme le souligne le DEGL (2001) : « The Custom House Docks Area enjoyed the benefits of the financial incentives under the urban renewal scheme together with a favourable rate of corporation tax for international financial services. » Les fonctions de cette instance sont maintenant intégrées à la Dublin Docklands Development Authority.

En janvier 1996, le gouvernement irlandais adopte une nouvelle approche stratégique pour le renouvellement et la reconstruction de la Dublin Docklands Area, laquelle comprend 526 ha de terrain, situés des deux côtés du fleuve Liffey, à l'est du pont Butt. Il établit à cet effet une compagnie gouvernementale, la Dublin Docklands Development Authority, en mai 1997 (Dublin Docklands Development Authority Act).

La figure 9 situe approximativement le secteur du Dublin Docklands Development, mais auparavant voici en quels termes le DEGL (2001) présente cette instance et résume ses principales fonctions et responsabilités :

> The Authority consists of a chairperson, a council of 25 members, and an executive board of seven members. The Authority has published a Master Plan for the Area which is a written statement and plan indicating the Authority's objectives for securing the social and economic regeneration of the Area on a sustainable basis; improving the physical environment by setting out urban design guidelines and identifying those areas which require redevelopment; development of new and existing residential communities; proposals for the conservation of the architectural heritage; and proposals to improve the employment, training and education opportunities for those resident in the Area.

50. Les sites compris dans cette zone sont les Custom House Docks, le Post Sorting Office, le site de Connolly Station et les espaces situés entre le Matt Talbot Bridge, à l'intersection du North Wall Quay et de la rue Guild; cette zone comprend aussi le site de ce qui était autrefois le Centre national des sports et la rue Sheriff.

Figure 9 Secteur du Dublin Docklands Development

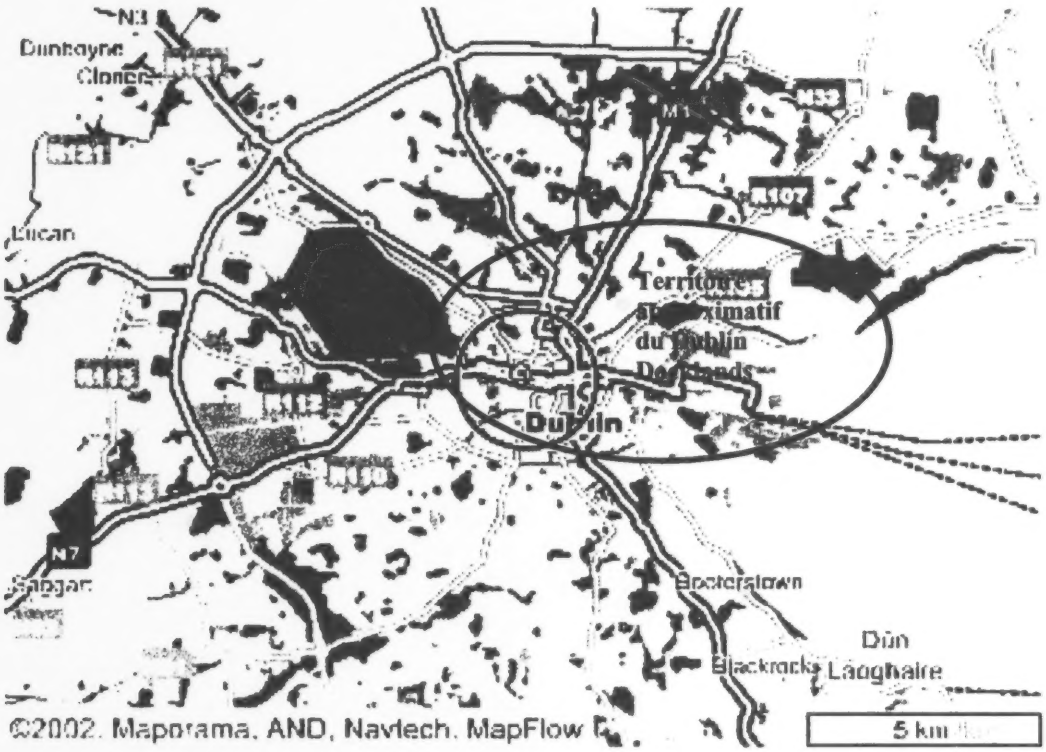

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http: www.maporama.com share], site consulté entre le 15 décembre et le 8 décembre 2001.

Dans le seul secteur des Dublin Docklands, intégré au Master Plan (1997-2012), les autorités prévoient des investissements publics et privés de 5 milliards de livres irlandaises (plus de 9 milliards de dollars canadiens), la création de 30 000 à 40 000 nouveaux emplois et la construction ou la rénovation de quelque 11 000 nouvelles résidences (*new homes*), dont 2 200 (20 %) *social and affordable homes*. Enfin, toujours dans ce secteur, on prévoit que la croissance de la population sera de plus de 140 % de 1997 à 2012, passant de 17 500 à 42 500 résidents[51].

51. Pour plus d'information, consulter : DUBLIN DOCKLANDS DEVELOPMENT AUTHORITY, *About Us : Introduction, The Project*, [En ligne], s.d., [http://www.dublindocklands.ie/cold_fusion/about/intro/intro.cfm].

2.3.3 Le quartier Temple Bar[52]

Le quartier Temple Bar, ex-centre d'artisans et de négociants, était il n'y a pas si longtemps le moins bien réputé au sud du fleuve Liffey. Au cours des années 60 et 70, une grande partie de ce quartier a été acquise par la compagnie Coras Iompair Eireann qui souhaitait alors y établir un nouveau Urban Bus Centre. Ce projet a finalement été abandonné et le gouvernement irlandais s'est porté acquéreur des propriétés de Temple Bar afin d'y développer un projet de revitalisation tenant compte du patrimoine architectural. On souhaitait en faire un quartier à vocation culturelle et touristique.

À la suite d'un vaste projet de rénovation entrepris à la fin des années 80, Temple Bar est devenu l'un des joyaux culturels de la ville. Ce quartier a connu une seconde jeunesse au coût de 80 millions de dollars canadiens (O'Neill 1998 : H-9). « Les galeries d'art ont pris la place d'anciennes boîtes de nuit ou maisons closes. Les centres d'art multimédias, les espaces voués à la peinture conceptuelle ou à l'animation pour les enfants s'y multiplient, à côté des studios d'enregistrement » (Pudlowski, cité par Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 43). Dans le cas particulier du quartier Temple Bar, deux compagnies ont été formées pour voir à l'application discrétionnaire « of tax incentives and promote the development of a cultural precinct which would draw heavily on EU [Communauté européenne] funding » (McGuirk 2000 : 655). L'une de ces compagnies est la Temple Bar Properties Ltd., fondée en 1991, pour revitaliser le secteur comme quartier culturel (DEGL 2001).

> As a flagship project to mark Dublin's year as European City of Culture in 1991, the Government decided that the Temple Bar area of Dublin should be developed as a cultural, tourist and small business quarter. Following an architectural competition to provide a framework plan for the area, Temple Bar Properties Ltd. drew up a development programme of cultural, leisure, small business and residential uses for its properties [...] In addition, Temple Bar Properties and other developers have carried out a wide range of residential and commercial projects in the Temple Bar Area.
>
> The development of the Temple Bar area as a cultural quarter is nearing completion. Major cultural development schemes devised by Temple Bar Properties Ltd. in consultation with cultural organisations include the Irish Film Centre, Temple Bar Gallery & Studios, Multi-Media Centre, The Ark (Children's Cultural Centre), Temple Bar Music Centre, Designyard, Blackchurch Print Studios and the Centre for Photography.

La figure 10, à la page suivante, situe les quartiers centraux de la ville de Dublin. Le quartier historique Temple Bar est limité au nord par le fleuve Liffey, à l'est par les Old Houses of Parliament, à l'ouest par la Parliament Street et au sud par la Dame Street.

52. Les renseignements concernant le quartier Temple Bar sont issus de ARCHEIRE – IRISH ARCHITECTURE ONLINE, *Temple Bar*, [En ligne], 1996, [http://www.irish-architecture.com/archdublin/templebar/].

Figure 10 Quartiers centraux de la ville de Dublin et localisation du quartier Temple Bar

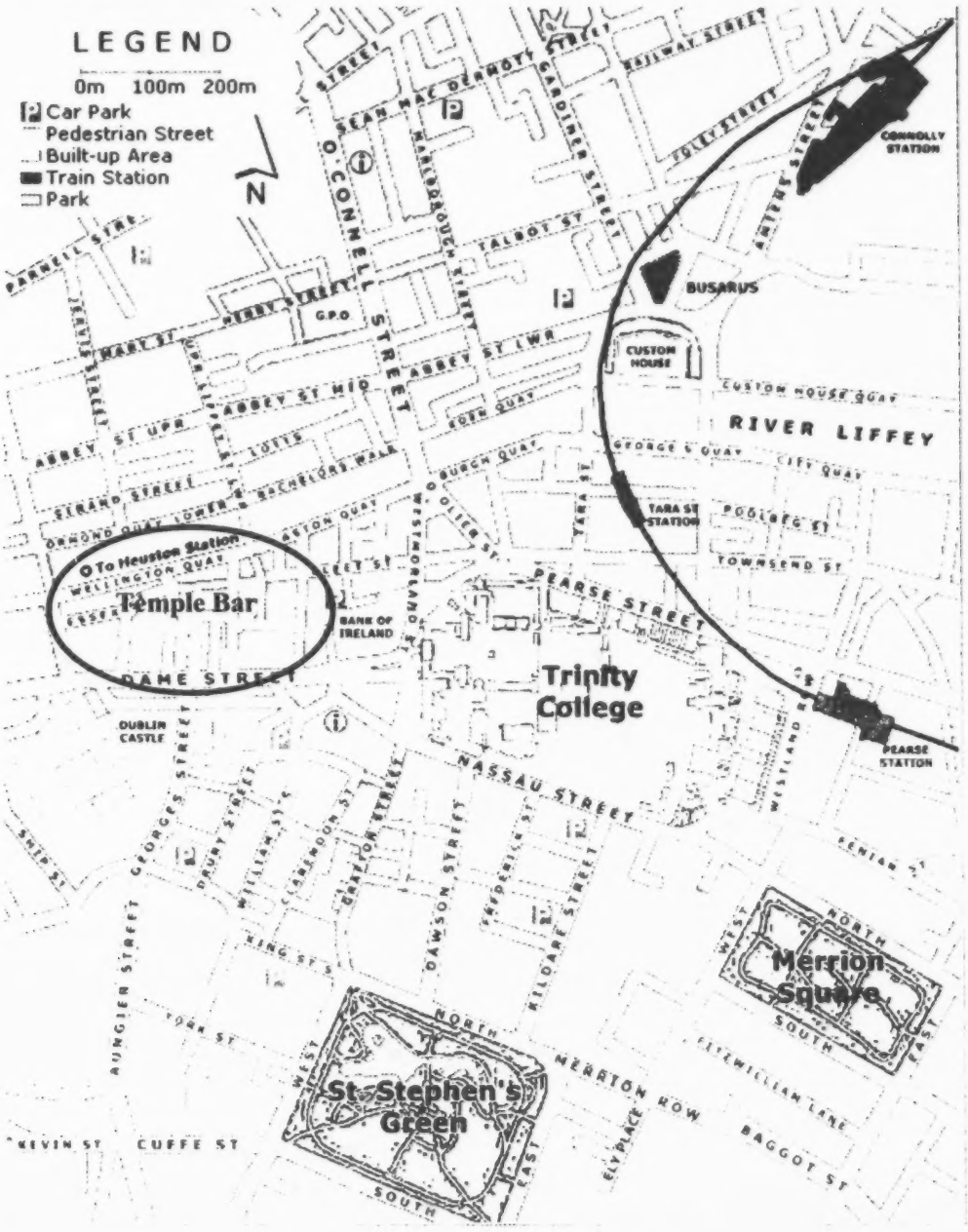

Source : TRINITY COLLEGE DUBLIN – COLLEGE MAPS, cartes réalisées par MATTHEW OVINGTON, *Greater Dublin Area*, [En ligne], janvier 1999, [http://www.tcd.ie/Maps/tcd_grtdub.html], site consulté entre le 15 décembre et le 8 décembre 2001.

Outre la rénovation des bâtiments existants et la construction de nouveaux édifices, le plan de régénération de ce quartier inclut la construction d'une promenade et de rues piétonnières, d'un nouveau pont piétonnier enjambant le fleuve Liffey, de nouveaux espaces publics (Temple Bar Place, Meetinghouse Place) et de nouvelles résidences. Sur ce dernier chapitre, précisons que le nombre de résidents s'est passablement accru, passant de moins de 300 au début des années 90 à plus de 2 000 en 2001 (Archeire – Irish Architecture Online 1999). Dans ce quartier de plus en plus cosmopolite et attractif, des restaurants, des cafés, des pubs, des hôtels et des magasins ont graduellement ouvert leurs portes.

En plus des 250 entreprises aujourd'hui installées dans le quartier Temple Bar, et dont la plupart sont membres des Traders in the Area Supporting the Cultural Quarter (TASCQ), mentionnons l'ouverture d'édifices de prestige comme le vaste complexe de l'Irish Film Center[53], le Centre irlandais de la photographie et le premier centre culturel européen pour enfants (The Art). Au cœur même de Dublin, à proximité du quartier Temple Bar, ont été également inaugurés le Musée irlandais d'art moderne (1991), dans l'ancien Royal Hospital Kilmainham datant du XVII[e] siècle, et le Irish Writers Centre (1992).

Du point de vue des investissements nécessaires à la revitalisation du quartier Temple Bar, quelque 40,6 millions de livres irlandaises (soit près de 73 millions de dollars canadiens au taux de change de 2001) ont été investis de 1991 à 2000. Cet argent provient du Fonds de développement régional européen et des fonds nationaux du ministère des Finances. Il a été dépensé de deux manières. D'abord, 3,6 millions de livres ont été attribuées sous la forme d'un projet pilote urbain de la CE en vue du renouvellement urbain de ce secteur : développement du Centre irlandais du film, améliorations d'infrastructures, itinéraires piétonniers, marketing, recherche et planification. Puis, 37 millions ont été dépensés dans le Programme de développement culturel 1991-2001. Outre ces fonds publics, le quartier Temple Bar profite également d'un programme commercial de développement de la Banque européenne d'investissements et de la Banque d'Irlande : de 1991 à 2001, ce programme a permis des emprunts de l'ordre de 60 millions de livres pour des projets résidentiels. Enfin, au cours de la même période de développement, on estime que le secteur privé a investi quelque 100 millions de livres (près de 180 millions de dollars canadiens).

Le tableau 12 présente les principaux projets architecturaux du quartier Temple Bar, de 1992 à 2000.

53. Rappelons que l'industrie du cinéma a vécu un véritable éveil au début des années 90 : en moins de cinq ans, la fréquentation des salles double, alors que la production cinématographique s'accroît de façon importante. Profitant de cet élan, mais dans l'optique de dynamiser encore plus cette industrie, le gouvernement irlandais offre des installations et des exonérations fiscales à tous les producteurs qui établissent leurs sociétés en Irlande (Pascal 1997 : 41).

Tableau 12 Principaux projets architecturaux du quartier Temple Bar, 1992-2000

Année	Architecte(s)	Projet ou édifice
1992	O'Donnell & Tuomey	Irish Film Center
1993	Grafton Architects	Temple Bar Square
1994	McCullough Mulvin	Gallery and Studios
De 1994 à 1996	O'Donnell & Tuomey	Gallery of Photography
De 1994 à 1996	O'Donnell & Tuomey	School of Photography
De 1994 à 1996	O'Donnell & Tuomey	Meetinghouse Square
De 1994 à 1996	Shay Cleary / McCullough Mulvin	Curved Street
1995	Shane O'Toole & Michael Kelly	Ark : Children's Cultural Centre
1995	Shay Cleary Architects	Arthouse
1996	McCullough Mulvin	Temple Bar Music Centre
2000	Shay Cleary Architechs	Project Arts Centre
2000	De Blacam & Meagher	Apartments Old City

Source : ARCHEIRE – IRISH ARCHITECTURE ONLINE, *Temple Bar*, [En ligne], 1996, [http://www.irish-architecture.com/archdublin/templebar/], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

2.4 Les partenaires dans l'action

La croissance et le développement importants des dernières années de la ville de Dublin ont été commentés, analysés et critiqués par nombre de chercheurs. Par contre, malgré les ouvrages et les articles spécialisés ainsi que les renseignements et les documents diffusés dans les sites Internet, très peu font état du rôle joué par l'entreprise ou par le secteur privé. La présente section porte sur les différents partenaires privés, avec les lacunes que comporte actuellement la littérature à ce sujet, et les partenaires publics dont les actions dans le projet de régénération de la ville de Dublin, depuis le début des années 80, ont été particulièrement bien étudiées.

2.4.1 Le rôle de l'entreprise privée

Dans les sections précédentes, le rôle des acteurs du secteur privé dans les différents projets de régénération de la ville de Dublin a été vu à l'occasion. Sans y revenir plus longuement, rappelons simplement les entreprises et les structures suivantes : la Temple Bar Properties Ltd., fondée en 1991, les TASCQ, qui regroupent la plupart des 250 entreprises installées dans le quartier Temple Bar, et la Dublin Docklands Development Authority, établie en mai 1997 et qui comprend, outre le président, un conseil de 25 membres issus de différents organismes publics et

privés[54]. Bien que cette dernière soit une compagnie gouvernementale vouée au développement et à la régénération de ce secteur crucial de la capitale, retenons que la Dublin Docklands Development travaille en étroite collaboration avec le secteur privé. Il y a lieu également de mentionner la Compagnie du Port de Dublin, le Bureau des quais et, à titre d'exemple, le BWRC, organisme communautaire voué au projet de reconstruction du quartier défavorisé de Ballynum. En fait, la plupart de ces organismes (publics et privés) ou compagnies sont largement intervenus dans des projets de développement résidentiel et commercial.

Par exemple, des investissements majeurs ont été faits dans des projets de développement des zones désignées, des Custom House Docks et du quartier Temple Bar de 1986 à 1996. La rénovation des bâtiments a attiré au fil des années des milliers de nouveaux résidents (McGuirk 2000 : 657). Les investissements du secteur privé, au cours des années 90, dans le seul quartier Temple Bar (100 millions de livres) ont égalé ceux qui provenaient des fonds publics et des prêts consentis par les deux grandes institutions financières que sont la Banque européenne d'investissements et la Banque d'Irlande. Dernier exemple, dans le secteur des Dublin Docklands, les autorités prévoient d'ici 2012 des investissements totaux de 5 milliards de livres des secteurs public et privé, la création de 30 000 à 40 000 nouveaux emplois et la construction ou la rénovation de quelque 11 000 nouvelles résidences. Ces quelques données glanées dans la documentation témoignent assurément de l'ampleur des projets lancés par des propriétaires et des promoteurs privés dans le domaine immobilier.

Il faut dire que les différentes mesures fiscales adoptées par le gouvernement irlandais et les autorités locales depuis les années 80 ont particulièrement incité des propriétaires et des promoteurs à entreprendre des projets de rénovation, de reconversion et de construction d'édifices publics et de bâtiments privés. Parmi ces mesures, mentionnons celles qui découlent de l'Urban Renewal Act (1986) et de la Finance Act (1986). Ces mesures, qui ont désigné des zones spéciales de taxation pour la ville de Dublin pour une période de dix ans, profitent aux investisseurs/développeurs et aux occupants/locataires (Adair, Berry et McGreal 1994a : 49-50

> Four key incentives underlie the policy namely : capital allowances whereby, in Dublin, 50 per cent of development/refurbishment cost (100 per cent in Custom House Docks) of a commercial building (net of site cost) can be set off against tax; a double rent allowance against tax in respect of new leases on qualifying buildings; a rate-free period for commercial premises; and the availability of income-tax relief for owner-occupiers of residential property built for or refurbished within the qualifying period [...].
>
> The second mecanism, the provision of tax allowances on rented residential property, is potentially the more interesting in that it provides a taxation shelter by which investors may concert a tax liability into a property asset [ce mécanisme fait référence à la section 23 de la Finance Act de 1981, repris dans la loi de 1988] [...].

54. Parmi les organismes représentés dans la Dublin Docklands Development Authority, mentionnons la Corporation de Dublin, la Compagnie du Port de Dublin, le Bord Gais Eireann, l'Agence de protection de l'environnement, la Ringsend and Irishtown Community, l'East Wall Community Council, la North Wall Community Association, les Wilson Hartnell Public Relations, la CIE Group Property, le Dublin Transportation Office, l'Irish Planning Institute, le DEGL et le St. Andrew's Resource Centre. Pour tout renseignement, voir : DUBLIN DOCKLANDS DEVELOPMENT AUTHORITY, *About Us. Organisation*, [En ligne], s.d., [http://www.dublindocklands.ie/index.cfm].

> Section 23 relief can be claimed by a person or company against expenditure incurred on the construction of qualifying premises : a key attraction being that deduction is allowed against all rental income from properties in the Irish State, including commercial and industrial premises, and is not restricted to rents received from the subject property to which the expenditude relates.

Enfin, pour clore cette section consacrée aux partenaires privés, soulignons qu'il existe à Dublin une association des gens d'affaires, The Dublin City Centre Business Association (DCCBA), qui regroupe des commerçants, des propriétaires de magasins, des compagnies de transport, des institutions financières et des compagnies propriétaires[55]. Sa structure est construite sur les modèles des Chambers of Trade in Continental Europe et des Business Improvement Districts des États-Unis.

La DCCBA est présente au sein des instances et des organismes qui travaillent pour le projet de régénération de la ville. Il s'agit notamment de la Dublin Business Alliance (Chambre de commerce de South Dublin), le Dublin Transportation Office, l'Inter Agency Drugs Project, le Dublin Docklands Business Liaison Committee, la Dublin Corporation (HARP Steering Committee, Finance & General, Environment & Engineering, O'Connell Street Consultative Panel, City Consultative Panel, Interegg IIC Project), les Various International Business Associations, le Dublin Employment Pact et le Luas Steering Committee. La DCCBA se trouve donc au sein d'un réseau institutionnel et d'entreprises, tant public que privé. Elle prend part aux différents débats entourant les initiatives à entreprendre pour le développement de la ville de Dublin.

2.4.2 Les pouvoirs et les responsabilités des différents paliers de gouvernement

Différents paliers de gouvernement sont intervenus dans les projets de régénération de la ville de Dublin depuis les années 80. La documentation et les sites Internet consultés font d'ailleurs état généreusement des rôles joués par la CE, mais aussi par le gouvernement irlandais et la Ville de Dublin en ce domaine.

2.4.2.1 L'Union européenne

En 1973, l'Irlande adhère au Marché commun, adhésion qui sera à l'origine de changements fort importants. En effet, les gouvernements irlandais successifs ont tiré parti de cette adhésion et ont obtenu tour à tour un cofinancement européen pour des projets aussi divers que la réhabilitation d'une ancienne usine, la construction d'un échangeur autoroutier ou l'agrandissement d'une école. Dans les faits, au lendemain de son adhésion, l'Irlande recevait huit fois plus d'argent qu'elle n'en versait à la CE, et cela, grâce au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds de développement régional et au FEOGA. Encore en 1997, pour chaque livre accordée au budget communautaire, Dublin en recevait 3,5 de la CE. Bref, en un quart de siècle, l'aide

55. Pour tout renseignement, consulter : DUBLIN CITY BUSINESS ASSOCIATION, *Dublin City Business Association – The Voice of City Merchants*, [En ligne]. s.d., [http://www.dccba.ie].

européenne a totalisé quelque 25 milliards de livres, ce qui, en 2001, équivalait à plus de 45 milliards de dollars canadiens (Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 37).

Sans revoir en détail les différents montants d'aide accordés par la CE depuis la fin des années 80, nous examinerons, à titre d'exemple, un des programmes qui concerne un quartier défavorisé de Dublin.

À la fin des années 90, la CE a précisé un certain nombre d'objectifs et de mesures destinés à financer des initiatives entreprises en vertu du Programme opérationnel pour la Zone métropolitaine du Nord-Ouest[56]. Le Projet des Four Cities, qui s'adresse aux villes de Belfast, de Bruxelles, de Dublin et de Liverpool, s'inscrit dans la mesure 1.2 du Programme opérationnel. Mettant l'accent sur le développement durable, ce projet d'une durée de deux ans (d'août 1999 à septembre 2001) dispose d'un budget de 2 millions d'euros (2,8 millions de dollars canadiens en 2001). Les actions à entreprendre doivent se concentrer sur des quartiers précis de chacune des villes visées, quartiers qui font déjà l'objet de mesures de rénovation urbaine. À Dublin, la zone retenue est celle de Liberties/Coombe (21 500 habitants avec un taux de chômage de 10 %, en 1999). Au fil des années, cette zone avait souffert des effets du déclin des infrastructures, du manque d'investissement, du chômage de longue durée, de l'échec scolaire, d'un nombre élevé de familles monoparentales, d'un faible niveau de santé, de la toxicomanie et de la migration.

La zone Liberties/Coombe se situe dans le secteur constitué par les quartiers du sud-ouest du centre-ville de Dublin (figure 11). Elle est adjacente au quartier des affaires abritant commerces et entreprises. Ce quartier est bordé par le fleuve Liffey et le Grand Canal. Il s'agit d'un espace mixte composé de logements résidentiels, d'entreprises et de services collectifs. On note une concentration de résidents socialement défavorisés vivant dans des logements sociaux et une population ayant une faible qualification professionnelle. Le nombre de logements vacants et dégradés est important.

Le plan d'urbanisme intégré (Integrated Plan Area) de Liberties/Coombe rassemble des objectifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux définis en fonction d'une stratégie en vue de créer une localité vivante et active. Ce plan repose sur des zones cibles qui bénéficieront de mesures fiscales prioritaires et sur une politique de mise en œuvre intersectorielle et dynamique. Il comprend des mesures devant influer sur l'aménagement du territoire, l'environnement, l'emploi, la santé et les services publics, l'éducation et la formation, le logement, le transport, le tourisme, les arts et la culture.

56. Consulter : UNION EUROPÉENNE, *Projet des Four Cities : données générales*, [En ligne], s.d., [http://www.fourcities project.org/filesfr/projectoverview.htm].

Figure 11 Zone Liberties/Coombe à Dublin

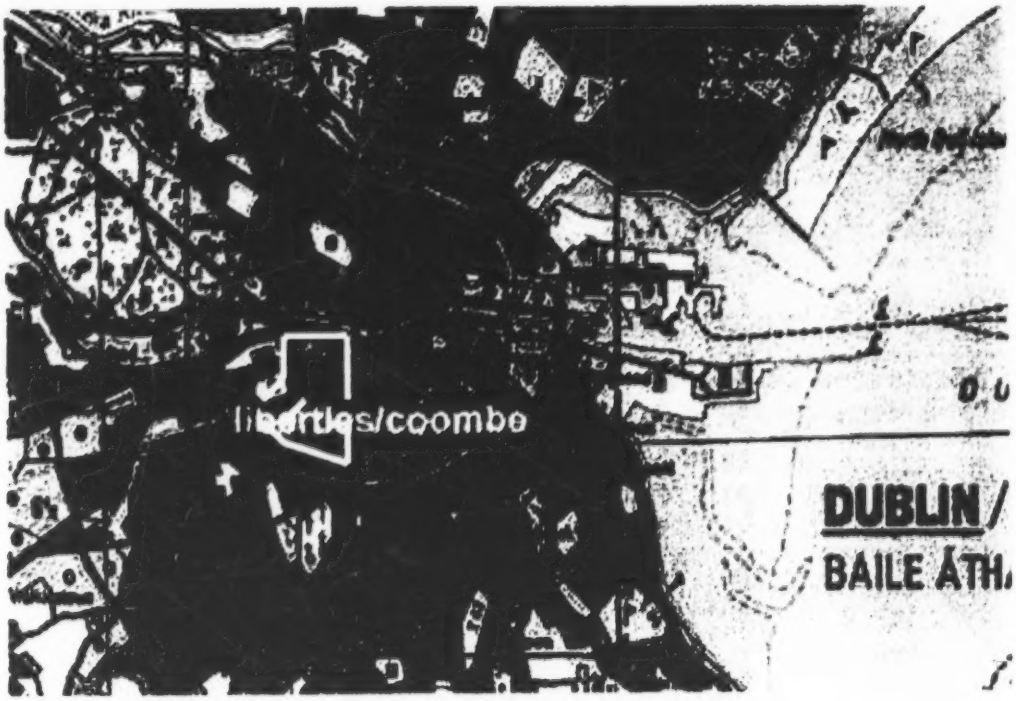

Source : UNION EUROPÉENNE, *Projet des Four Cities : Menu de Dublin*, [En ligne], s.d., [http://www.fourcitiesproject.org/filesfr/dublin/dublin.htm], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Dans chaque ville touchée par le Projet des Four Cities, un certain nombre de partenaires, dont un établissement académique et un organisme local de planification urbaine, y participent. Pour Dublin, les partenaires de la CE sont la National University of Ireland, Maynooth (partenaire principal) et la Corporation de Dublin. Des structures ont été mises en place pour assurer le bon fonctionnement du Projet des Four Cities, et ce, au niveau tant international que local. Dans chaque ville, le comité directeur intraville est responsable de la gestion du projet au niveau local. Ce groupe se réunit une fois par mois et rassemble onze représentants : le chef de projet, le coordonnateur, deux représentants des pouvoirs locaux, deux représentants des commerçants des quartiers visés, quatre représentants des résidents et deux représentants des établissements académiques.

Enfin, mentionnons que le principal objectif du projet est de définir et de promouvoir « des méthodes innovantes visant à optimiser la collaboration des résidents et des commerçants avec les pouvoirs locaux et vice-versa dans le cadre de la mise en œuvre de projets de rénovation urbaine[57] ». Depuis le début des travaux du Projet des Four Cities, deux rapports ont été diffusés à ce sujet dans son site Internet.

57. *Ibid.*

Nous analyserons ci-dessous le rôle et les responsabilités des gouvernements central et locaux dans le projet de régénération urbaine de Dublin.

2.4.2.2 Les gouvernements central et locaux de l'Irlande

Le système politique de la République d'Irlande comprend le gouvernement central ou national (avec la présidence, la Chambre des représentants et le Sénat) et le gouvernement local. À la fin du XIX[e] siècle, la Loi sur le gouvernement local (Local Government (Ireland) Act 1898) a donné à l'Irlande un système de gouvernement local basé sur le modèle britannique avec des conseils de comtés, des conseils de districts urbains et des conseils de districts ruraux (supprimés en 1925).

De nos jours, le gouvernement local se compose d'un certain nombre d'autorités locales et régionales à trois niveaux. Au niveau du comté/ville (*county/city level*), 34 autorités locales fournissent des services de gouvernement local. Il s'agit des 29 conseils de comté et des 5 conseils de comté/ville : Cork, Dublin, Galway, Limerick et Waterford. Au niveau intermédiaire (*sub-county level*), on dénombre 80 conseils de ville qui détiennent, par contre, « a varying range of local government functions ». Enfin, au niveau régional (*regional level*), on compte 8 instances régionales (*regional authorities*) mises sur pied en 1994. Ces instances coordonnent certaines activités communes aux autorités locales (*county/city* et *sub-county*) et assument un rôle de surveillance quant à l'utilisation des fonds structurels de la CE. Bien qu'elles soient détentrices d'une autorité statutaire, ces autorités régionales exercent des fonctions minimales. Mentionnons également la présence de nouvelles structures de régionalisation qui partagent en deux la République d'Irlande, soit les assemblées régionales (*regional assemblies*) établies en juillet 1999[58]. Elles ont comme mandat de favoriser la coordination de certains services publics et de contrôler des programmes régionaux.

La principale loi régissant le domaine de la culture et des arts date de 1973 (1973 Arts Act). À la suite de son adoption, l'organisation et la structure administrative du gouvernement irlandais dans le domaine de la culture et des arts ont été partagées entre le gouvernement central, les gouvernements locaux, par l'entremise des directions des arts, et le Conseil des arts. Les responsabilités du gouvernement central en ce domaine ont dès lors été assumées par différents ministères, départements d'État ou directions, dont ceux de la Loterie nationale (1986) et des Travaux publics (pour les édifices publics). Pour sa part, le Conseil des arts, fondé en 1951, a un statut indépendant et gère des fonds destinés à différents secteurs d'action : arts visuels, danse, musique, théâtre, film, festival, etc. Au cours des années 70, le Conseil des arts et les organisations de développement régional ont entrepris à leur tour une décentralisation fonctionnelle de la politique culturelle irlandaise, traditionnellement concentrée sur la capitale, en déléguant des responsabilités à des conseils locaux (Culturelink 1999 : « Ireland »).

58. Il y a la BMW Assembly (région du nord-ouest de la République d'Irlande qui inclut en grande partie les Gaeltachts) et la Southern and Eastern Assembly, laquelle inclut la ville de Dublin; voir DEGL, *Local Government*, [En ligne], 16 novembre 2001, [http://www.environ.ie/localindex.html].

Toujours dans le domaine plus précis de la culture et des arts, c'est en 1993 que le gouvernement central crée le Department of Arts Culture and the Gaeltacht[59]. Ses domaines d'action sont le patrimoine culturel, les arts et la culture, la radiodiffusion et le film, le Gaeltacht et la préservation de l'héritage irlandais-gaélique (celtique). D'autres ministères ou départements agissent également dans le domaine de la culture, soit ceux des Entreprises et de l'Emploi (copyright), des Affaires étrangères (diffusion de l'art irlandais à l'étranger), de l'Éducation, de l'Environnement (gouvernement local, y compris les bibliothèques), des Finances (Direction des travaux publics), du Tourisme et du Commerce.

Enfin, parmi les institutions culturelles nationales, toutes situées dans la ville de Dublin, mentionnons le Musée national (fondé en 1732), la Galerie nationale (fondée en 1854) et le Conseil national du patrimoine. Ce dernier a formulé une politique qui met l'accent sur l'environnement naturel et les sites archéologiques plutôt que sur l'environnement construit (le patrimoine bâti). Retenons en outre les cinq organisations régionales de développement qui, avec le Conseil des arts, soutiennent financièrement une direction des arts (Culturelink 1999 : « Ireland »).

Malgré les nombreuses initiatives mises en place par le gouvernement irlandais au fil des années (politiques, programmes, projets, fonds publics, etc.), les dépenses par habitant dans le domaine de la culture – excluant le coût associé à des projets de régénération urbaine de la capitale dont plusieurs sont à vocation culturelle – sont toujours parmi les moins élevées des pays européens à la fin des années 90. Le tiers du budget alloué à la culture va au patrimoine culturel, approximativement 18 % au théâtre et à la danse et autour de 15 % aux bibliothèques et à la littérature (1999 : « Ireland »).

2.4.2.3 La Ville de Dublin et les organismes-conseils en matière de culture et de développement urbain

En Irlande, les autorités municipales ont la responsabilité des musées, des bibliothèques et des galeries d'art; elles organisent et soutiennent également les projets culturels et artistiques de leur localité respective (Culturelink 1999 : « Ireland »). À Dublin, le conseil municipal a mis sur pied des commissions et des comités consultatifs qui conseillent les élus municipaux sur une variété de questions importantes, y compris l'utilisation de l'espace urbain, les désaccords en matière de zonage, les services publics et nombre d'autres sujets. Dans le domaine plus précis de la culture, mentionnons les instances et organismes-conseils suivants[60] :

- l'**Architectural Review Board** passe en revue les projets de construction, de modification, de démolition de toute propriété publique ou privée, y compris les propriétés situées dans les limites de la zone historique de Dublin et celles qui sont retenues dans l'inventaire national des bâtiments historiques;

59. Les Gaeltachts sont des régions qui existent dans les comtés de Donegal, Mayo, Galway et Kerry ainsi que dans certaines régions de Cork. Toutes les régions sont situées à l'ouest du pays. Le mot « Gaeltacht » décrit les régions où la langue irlandaise est la langue de la communauté. La population des Gaeltachts compte quelque 61 000 habitants.

60. Pour des renseignements supplémentaires sur les organismes-conseils mentionnés, consulter le site Internet, CITY OF DUBLIN, *Boards & Commissions*, [En ligne], s.d., [http://www.dublin.oh.us/bdscomm/index.html].

- le **Dublin Arts Council**[61] a comme responsabilité d'encourager l'appréciation, la participation et l'accessibilité aux beaux-arts par l'entremise de différents programmes de soutien et l'*Art in Public*;

- le **Dublin Fund** a été établi pour soutenir des organismes à but non lucratif de la région de Dublin dans les domaines éducatif et social, récréatif, culturel et civique ainsi que dans celui de la santé;

- la **Parks and Recreation Advisory Commission** a comme mandat de faire des recommandations politiques au conseil municipal au regard des parcs urbains, des loisirs, des espaces verts (open/green space) et des arts;

- la **Natural Resources Advisory Commission** a comme mandat de faire des recommandations au conseil municipal en matière d'environnement naturel (services et politiques; utilisation des propriétés appartenant à la ville). Également, elle recommande les programmes qui font la promotion de l'environnement naturel de la Ville;

- le **Dublin Convention & Visitors Bureau** transmet des rapports périodiques au conseil municipal sur les projets et les réalisations en cours. La mission du Bureau est d'identifier et de rechercher les projets d'affaires qui permettraient d'attirer, de desservir et de retenir les visiteurs et les touristes dans la ville de Dublin;

- la **Planning and Zoning Commission** conseille le conseil municipal sur l'utilisation des sols et, si nécessaire, propose des amendements au code de zonage (*Zoning Code*);

- la **Records Commission** a pour mission d'identifier et de préserver pour les générations futures les enregistrements et les documents historiques de la Ville de Dublin.

Nous verrons maintenant de plus près ce qu'il en est pour la région du Grand Dublin.

2.4.2.4 Une structure officielle en émergence pour la région du Grand Dublin

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de structure officielle pour soutenir la planification stratégique du Grand Dublin (ville-centre et comtés urbains environnants) (Brady, Shipman et Martin 2000). Très récemment, en 2001, le gouvernement irlandais a reconnu officiellement le Grand Dublin, soulignant de ce fait que les solutions aux problèmes urbains et régionaux, comme le transport et l'utilisation des sols ou de l'espace aux fins de lotissement résidentiel, doivent impliquer à la fois la Ville de Dublin (482 000 habitants) et les trois conseils environnants. Créés le 1er janvier 1994 à la suite de l'abolition de l'ancien Conseil du comté de Dublin (Dublin County Council), ces conseils sont le Dun Laoghaire Rathdown County Council (au sud de la ville de Dublin, le long de la côte, 190 000 habitants), le Fingal County Council (au nord de Dublin et du fleuve Liffey,

61. Pour des renseignements supplémentaires sur ce Conseil, voir DUBLIN ARTS COUNCIL, *Dublin Arts Council : Explore the Arts... Expand your mind*, [En ligne], s.d., [http://www.dublinarts.org/].

168 000 habitants) et le South Dublin County Council (également au sud de Dublin, 210 000 habitants).

Pour résoudre divers problèmes liés au développement du Grand Dublin, le gouvernement irlandais se propose de mettre en place une nouvelle structure, du type agglomération, avec des pouvoirs statutaires et des fonctions de contrôle, notamment en ce qui a trait aux budgets. Cette nouvelle autorité aura la responsabilité de la planification stratégique du Grand Dublin. Elle régira également les services de transport en commun et les projets majeurs de développement. Elle pourra créer des agences qui la soutiendront dans ses mandats de gestion, de coordination et de développement[62].

2.5 Les principaux facteurs de succès

Plusieurs facteurs ont contribué au succès du projet de régénération de la ville de Dublin. Mentionnons notamment les facteurs suivants : les caractéristiques fondamentales de la population irlandaise; le système éducatif; la formation des travailleurs spécialisés; la paix syndicale; l'encadrement législatif en matière de planification et de développement; le taux d'imposition et les nombreux avantages fiscaux; l'adhésion à la CE et les nombreuses formes d'aide de cette dernière au fil des années; l'absence d'une multitude de paliers gouvernementaux et donc d'instances décisionnelles; le dynamisme de la Corporation de Dublin; le Master Plan de 1997 (régénération de la propriété); la participation financière du secteur privé; l'adhésion des citoyens aux différents projets, spécialement en ce qui a trait aux programmes de construction de nouvelles résidences (quartier Ballynum) ou de logements sociaux (zone Liberties/Coombe), aux espaces verts et au développement culturel (quartier Temple Bar).

Tout d'abord, par comparaison avec l'Espagne (40 millions d'habitants), rappelons que l'Irlande demeure un des pays les moins populeux de l'Europe, comptant à peine 4 millions d'habitants. C'est également le pays qui est actuellement le plus jeune. Un de ses grands avantages demeure la forte proportion de sa population active, qui a profité dès les années 60 d'un système éducatif grâce auquel les élèves et les étudiants irlandais sont parmi les mieux formés de l'Europe.

Par ailleurs, bien que le coût de la main-d'œuvre soit parmi les plus bas en Europe, les grands syndicats nationaux se sont entendus avec le gouvernement irlandais au cours des années 90 afin de garantir la paix sociale. Les entreprises étrangères qui s'installent en Irlande trouvent donc un climat de travail relativement stable, des salaires bas, de nombreux avantages fiscaux, un taux d'imposition sur les sociétés en constante diminution, l'accès à un vaste marché européen de consommateurs (libre circulation des marchandises à l'intérieur de la CE) et des travailleurs particulièrement bien formés, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. La combinaison de ces facteurs constitue assurément un atout majeur pour les quelque 800 compagnies étrangères, dont 350 américaines, qui ont choisi de s'installer en Irlande au cours de la dernière décennie. Bref, pour clore le tout, alors que le taux national de chômage a

62. Cette initiative découle de l'adoption par le gouvernement irlandais de la Planning and Development Act, 2000. Pour tout renseignement sur cette loi, consulter le document en version PDF à l'adresse suivante : IRELAND GOVERNMENT/GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE, *Number 30 of 2000. Planning and Development Act, 2000*, [En ligne], 2000, [http://www.irlgov.ie/bills28/acts/2000/a3000.pdf].

diminué de façon importante de 1996 à 2001, le nombre d'emplois dans la ville de Dublin s'est accru de 41 % au cours de la seule décennie 90. Parmi les conséquences immédiates, mentionnons l'élévation du niveau de vie qui a entraîné à son tour une frénésie d'achats sans précédent. Comme le souligne Cornu (2001 : 58), les « Irlandais ne consomment pas, ils compensent, encore marqués par les années de vaches maigres, et rien n'échappe à leur boulimie ».

Un autre facteur ayant contribué de façon importante au succès de l'entreprise est l'adhésion de l'Irlande au Marché commun en 1973. Dès lors, les gouvernements irlandais successifs ont profité avantageusement des nombreux programmes et formes d'aide financière de la CE. Pour ce qui est de l'aide financière de cette dernière, rappelons qu'elle totalise quelque 25 milliards de livres irlandaises (44,5 milliards de dollars canadiens) à la fin des années 90 (Cornu, Mercier et Pudlowski 1997 : 37).

Nous tenons également à rappeler brièvement les diverses initiatives économiques et fiscales du gouvernement irlandais au fil des années qui ont encouragé les investisseurs privés. De 1985 à 2000, le gouvernement a adopté sept programmes ayant pour objet de soutenir directement le développement des villes et des localités irlandaises, y compris celui de la capitale. Par exemple, grâce à l'Urban Renewal Act et à la Finance Act de 1986, les propriétaires et les promoteurs privés ont eu accès à un large éventail de mesures d'incitation fiscale : baisses d'impôt, subventions, programmes de soutien, etc. L'effet de ces mesures a été énorme : en une décennie, des milliers de nouveaux logements ont été construits dans la seule ville de Dublin, et cela, sans compter tous les projets de rénovation et de restauration des bâtiments existants. Différentes autres mesures ont contribué également à stimuler le patronage des arts, la production culturelle, la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

Autre facteur important, contrairement à Barcelone et à Bilbao qui doivent coordonner leurs actions avec celles d'une multitude de paliers gouvernementaux et d'instances décisionnelles, la Ville de Dublin fonctionne de façon relativement autonome. En Irlande, on ne trouve en effet que deux paliers de gouvernement : l'État irlandais et le gouvernement municipal. À Dublin, ville-capitale, les ministères et départements d'État, surtout les ministères des Travaux publics et de l'Environnement et du gouvernement local, collaborent étroitement avec la Corporation de Dublin et les conseils municipaux des comtés environnants. Par contre, cette situation risque de changer prochainement puisque les gouvernements national et municipaux du Grand Dublin travaillent depuis l'automne 2000 à mettre en place une nouvelle structure, du type agglomération, avec des pouvoirs statutaires et des fonctions de contrôle.

Le dynamisme de la Corporation de Dublin constitue assurément un autre facteur notable du succès du projet de régénération urbaine. Celle-ci a adhéré à l'Historic Area Rejuvenation Plan (HARP), élaboré par le ministère de l'Environnement et du gouvernement local et auquel participe la CE, et elle a également fait la promotion de ses propres plans de régénération, dont le Master Plan de 1997 demeure le plus important. Ce plan a exigé à lui seul des investissements publics de quelque 475 millions de dollars canadiens, dont plus de la moitié sera allouée d'ici 2012 à la construction neuve.

Un dernier facteur mérite ici notre attention, soit l'adhésion des citoyens au projet de régénération. Dans le cas de Dublin, très peu d'études traitent directement des prises de position et de la participation des résidents. On peut cependant affirmer qu'ils semblent participer étroitement aux différents programmes concernant la reconstruction ou la rénovation des quartiers Ballynum, Liberties/Coombe (nouveaux logements sociaux) et Temple Bar (espaces verts, infrastructures pour le loisir et développement culturel).

2.6 Un aperçu de quelques effets néfastes du projet de régénération de la ville de Dublin

Outre les nombreuses retombées économiques, sociales et culturelles, nous voulons souligner quelques effets pervers du projet de régénération de la ville de Dublin : flambée des prix dans le domaine de l'immobilier et accroissement des villes-dortoirs, problèmes à la hausse en matière de circulation urbaine et sous-évaluation des autorités publiques des besoins en ce qui concerne le transport, le manque croissant en fait de logements sociaux, une insuffisance de travailleurs spécialisés, une augmentation de la xénophobie, etc.

À la suite de l'implantation de centaines d'entreprises dans la capitale et sa périphérie, mais aussi de son nouveau « pôle culturel » – le quartier Temple Bar et les environs – qui attire particulièrement la jeunesse, un des premiers effets est que des dizaines de milliers de personnes venant du reste du pays et de l'étranger veulent s'établir et travailler à Dublin. Incidemment, « [l']immobilier n'ayant pas suivi, le décalage entre l'offre et la demande a provoqué une flambée des prix. Ceux-ci ont triplé en l'espace d'une décennie et, selon les calculs de la Commission européenne, il est plus coûteux de se loger à Dublin qu'à Stockholm, Bruxelles ou Rome » (Cornu 2001 : 58). Les Irlandais qui n'ont pas les moyens de vivre dans la ville-centre se concentrent de plus en plus dans les villes-dortoirs qui ont poussé comme des champignons. Ce dernier phénomène a contribué à son tour à aggraver encore plus les problèmes de circulation. Alors que l'engorgement du réseau routier s'accroît quotidiennement, c'est la paralysie aux heures de pointe. Comme le constate un observateur cité par Cornu (2001 : 58) :

> Les autorités n'ont pas su prévoir les besoins en termes d'infrastructures. Elles ont en outre retardé toutes sortes d'investissements au nom des sacrifices imposés par l'union monétaire [...] De ce fait, l'Irlande atteint aujourd'hui un niveau de développement européen avec des infrastructures dignes d'un pays du tiers-monde.
>
> L'île compte en tout et pour tout 94 kilomètres d'autoroutes et Dublin attend toujours le périphérique qui la mettra à l'abri des poids lourds. L'aéroport a été agrandi, mais il est dépourvu de liaison ferroviaire. Connolly Station, la gare centrale, a été modernisée, mais elle reste aux dimensions d'une sous-préfecture. Le réseau d'autobus demeure insuffisant et inexistant pour les liaisons de banlieue à banlieue.

Pour contrer tous ces problèmes, le gouvernement irlandais a lancé un ambitieux programme de développement national, mais les Dublinois devront cependant s'armer de patience. Ce programme prévoit l'ouverture de deux lignes de tramways en 2003, alors que l'autoroute menant à l'Irlande du Nord ne verra pas le jour avant 2006. Dans Dublin, un service de métro est prévu, mais pas avant dix ans (Cornu 2001 : 58). Bref, l'engorgement risque donc de se

poursuivre et de mettre à rude épreuve les Irlandais et les Dublinois. Cependant, ce ne sont pas là les seuls effets pervers observés.

De fait, au-delà des problèmes de transport, la CE ainsi que nombre d'observateurs blâment les pouvoirs publics irlandais pour le manque de logements sociaux, l'importante carence du côté des garderies et des jardins d'enfants, la piètre qualité de l'eau potable et les mauvaises performances du gouvernement en matière de protection de l'environnement. Autre problème découlant de la forte expansion économique : l'Irlande manque cruellement de travailleurs dans des secteurs clés et ceux qui sont en pleine explosion (services de santé, hôtellerie, restauration, informatique). Récemment, le gouvernement chiffrait les besoins du pays en matière de main-d'œuvre à quelque 200 000 nouveaux travailleurs.

Pour recruter cette main-d'œuvre, des missions ont été envoyées dans la plupart des pays d'Europe, au Canada et en Afrique du Sud. Les arguments ont porté, comme le souligne Cornu (2001 : 59) : « l'île se transforme petit à petit en société multiethnique, mais la mue est douloureuse. Un pays aussi petit et qui est longtemps resté isolé aux marges de l'Europe n'intègre pas des dizaines de travailleurs étrangers sans quelques réticences. Les Irlandais se demandent s'ils ne sont pas en train de devenir xénophobes. »

Bref, même si les Irlandais font preuve d'un attachement farouche à leur culture, ils sont aujourd'hui fortement intégrés à l'Europe qui les a tant aidés. Par contre, ils n'en ont pas toujours retenu le meilleur. Selon Stephen Dodd (cité par Cornu 2001 : 59) qui publiait un article dans le *Sunday Independent*, à l'été 2000 :

> Le danger qui nous menace, c'est d'oublier la force de caractère et la justice; oublier les leçons du passé et les laissés-pour-compte de la prospérité [...] S'il existe une image que l'Histoire pourrait appliquer à l'Irlande moderne, c'est bien celle d'habitants vivant une époque non pas de richesses inépuisables, mais de cynisme et de désillusions.

Avant de présenter le projet de régénération de la ville de Barcelone, nous souhaitons faire un bref rappel de la législation espagnole en matière d'aménagement territorial et urbain puisque c'est justement en prenant appui sur celle-ci que les agglomérations de Barcelone et de Bilbao ont pu élaborer et mettre en œuvre leur plan stratégique à compter des années 80. Cependant, nous voulons rappeler auparavant des événements politiques survenus en Espagne au milieu des années 70 et qui sont demeurés marquants pour la société espagnole et pour des régions aux fortes prétentions autonomistes comme le Pays basque et la Catalogne.

En effet, la mort du général Franco en 1975 et l'avènement des premières élections libres en 1977 font que, au regard de l'histoire et du reste de l'Europe, l'Espagne est devenue une jeune démocratie. L'approbation de la Constitution espagnole en 1978 entraîne à son tour la création des statuts d'autonomie pour les régions – ou « d'autonomie à la carte » – qui se traduit par des statuts différents selon les régions (Pongy et Saez 1994 : 21). Les dix-sept régions autonomes ainsi reconnues en 1979 se répartissent entre les trois grands territoires historiques de l'Espagne : Vizcaya, Guipuzcoa et Alava. Vers la même époque, conformément à cette volonté d'accorder de plus grands pouvoirs aux régions autonomes, le gouvernement central s'engage dans un processus de décentralisation politique et administrative, chacun des dix-sept gouvernements autonomes (*juntas generales*) élaborant dès lors, dans leur région respective, des politiques en complémentarité ou parfois en opposition avec Madrid. Enfin, depuis l'entrée de l'Espagne dans la CE en 1986, « son dynamisme économique et son ouverture au monde ont impressionné le monde en général, et l'Europe en particulier » (Deval 1989 : 58).

3.1 La législation espagnole dans les domaines de l'aménagement territorial et urbain, de la culture et de la protection du patrimoine

En 1976, la Loi du sol, qui datait déjà de 30 ans, est modifiée pour pallier les limitations qui avaient progressivement aggravé le développement des villes espagnoles de plus de 50 000 habitants[63]. Avec certaines dispositions de la nouvelle loi, l'articulation et l'équipement de différents secteurs des villes deviennent une priorité, alors que des éléments structurants (systèmes de communication, espaces verts, équipements communautaires) devront désormais être définis.

La fin des années 70 est aussi caractérisée par divers autres phénomènes : le démantèlement de certaines institutions franquistes, comme la disparition du ministère de l'Information et du

63. Gotlieb (1998) « D'esprit très centralisé, la loi stipulait pour les villes de plus de 50 000 habitants, l'obligation de préparer un plan général d'aménagement. Pourtant, faute de moyens, seulement 600 communes sur un total de plus de 8 000 parviendront à l'élaborer, contrastant avec la forte pression d'urbaniser due à l'arrivée massive de populations rurales vers les villes. De ce fait, des opérations qui, normalement, auraient dû être entamées après l'approbation de plans généraux, vont être réalisées en les précédant, généralement avec des systèmes de promotion privée, générant un peu partout des quartiers dépourvus d'infrastructures ou d'équipements de base nécessaires. »

Tourisme alors chargé de la politique culturelle espagnole[64], laquelle est prise en charge par le ministère de la Culture, et l'apparition du polycentrisme culturel dans les régions autonomes. Sur ce dernier point, mentionnons que l'article 148 de la Constitution concède les compétences en matière de culture aux communautés autonomes, alors que l'article 149 en fait une attribution essentielle de l'État. Les communautés autonomes profitent de ces dispositions en mettant respectivement sur pied un conseil de la culture (*conjeto de cultura*) « dont les objectifs et les priorités ne coïncident pas toujours avec ceux du ministère de la Culture du gouvernement central » (Pérez 1993 : 159). Mentionnons également deux autres phénomènes observés à compter de la fin des années 70, soit « l'arrêt de la destruction du patrimoine des centres-villes [et] des expropriations abusives » ainsi que l'accroissement des demandes d'équipements et d'espaces publics qui deviennent alors « des revendications sociales des plus pressantes » (Gotlieb 1998).

En fait, les nouvelles équipes qui ont pris le pouvoir à la suite des élections locales de 1979, dont la grande majorité avait participé aux mouvements contestataires, s'attaquent à ces problèmes en s'appuyant sur la toute nouvelle Loi du sol, mais également sur le décret 2320 en vue de la protection et de la récupération du patrimoine résidentiel et urbain, adopté en 1983. Ce décret consolide des orientations fixées par la Loi du sol dont « les Planes Especiales pour intervenir dans les centres anciens » (Rodriguès Malta 1999 : 398). Chose certaine, si la décentralisation politique et administrative a permis de grands projets de restauration du patrimoine historique des provinces, notamment dans les régions les plus prospères et capables de soutenir de telles initiatives, d'autres régions, en contrepartie, ne peuvent en faire autant. Pérez (1993 : 159) souligne que cela a pour effet d'entraîner une sorte « de repli sur la région », « une sorte de culture provinciale de seconde zone ». Il signale également le décalage qui est en train de se créer entre les provinces les plus riches et les plus pauvres.

Un dernier aspect concernant le domaine juridique, et qui s'applique tout particulièrement au cas de Barcelone, porte sur les divers assouplissements relatifs aux grands organismes d'État. Adoptés par la plupart des pays européens, dont l'Espagne, les nouveaux aménagements juridiques « ont ainsi permis à certains agents économiques tels les ports autonomes et les compagnies de chemin de fer de développer une véritable logique de promotion immobilière » (Rodriguès Malta 1999 : 406). Les opérations Port Vell à Barcelone en constituent un exemple.

Enfin, à la suite de la création des communautés autonomes et des élections démocratiques de 1979, les régions élaborent des politiques-cadres de l'aménagement et de l'urbanisme qui, jusqu'alors, avaient été très centralisées, alors que les municipalités gèrent les initiatives concrètes. À son tour, la fin des années 80 annonce de profonds changements dans les initiatives de régénération urbaine en Espagne. Comme le résume Rodriguès Malta (1999 : 399) :

> Les premières opérations de régénération urbaine mises en œuvre dans le cadre des politiques des nouvelles « démocraties municipales » se concentreront tout d'abord sur la question de l'habitat et l'atténuation des oppositions centre/périphérie. Le contexte change radicalement à partir de 1987 avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Les grandes métropoles espagnoles se doivent alors de répondre aux nouvelles attentes

64. Pour en connaître plus sur la politique culturelle de l'Espagne à différentes étapes de son histoire et les politiques actuelles des gouvernements autonomes, consulter : Bouzada (1999).

> des acteurs économiques : permettre la localisation des entreprises européennes, répondre aux pressions croissantes du secteur tertiaire et créer de nouveaux espaces résidentiels de qualité. Ainsi les opérations de régénération urbaine tendront-elles à s'apparenter de plus en plus à des interventions de grande échelle et auront pour principal objectif de doter les villes des équipements qui leur faisaient défaut.

Si le décret 2320 adopté par le gouvernement central a une incidence directe sur la protection du patrimoine et si l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun marque un changement important, mentionnons que la Loi du sol, approuvée en 1976 et modifiée en 1993 et en 1997, constitue le cadre législatif dans lequel s'inscrivent les plans et les projets d'aménagement urbain des villes espagnoles au cours des années 80 et suivantes. C'est également à l'intérieur de ce cadre que sont élaborés de grands projets en matière d'équipements culturels et de loisir.

3.2 Les principales caractéristiques de la Catalogne et de la ville de Barcelone

Conformément à la nouvelle Constitution espagnole (1978), une assemblée des membres catalans du Parlement adopte un projet de statut d'autonomie de la Catalogne le 29 décembre 1978, qui est ensuite approuvé par le Parlement espagnol. Ratifié par le peuple catalan à l'occasion du référendum du 25 octobre 1979, ce statut est sanctionné par le roi Juan Carlos le 18 décembre 1979. Dès lors, le statut d'autonomie établit l'existence d'un organisme politique ayant compétence dans certain domaines tout en en partageant d'autres avec le gouvernement espagnol. Il établit également les attributions de la Généralité de la Catalogne (Generalitat de Catalunya), du Parlement de Catalogne, du président et du conseil exécutif. Enfin, il fixe les mesures de contrôle de la Généralité et spécifie les processus d'amendement et de modification.

En 1996, l'Espagne et la Catalogne comptent respectivement 40 et 6,1 millions d'habitant. Du point de vue numérique, la Catalogne est la deuxième région du pays après l'Andalousie. Elle est aussi la plus riche (25 % de la production nationale) et l'une des plus dynamiques (Dozier 1999 : 102). Barcelone est la capitale de cette région autonome située dans le nord-est de l'Espagne. En 1931, soit quatre années avant Madrid, elle atteint 1 million d'habitants.

Aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, Barcelone est le centre des mouvements séparatistes catalans. Cependant, la volonté expansionniste et nationaliste de Barcelone, « la rouge », est bientôt freinée par la guerre civile et le franquisme. La seconde moitié du XX^{e} siècle est témoin de revendications démocratiques menées par la Catalogne et par sa capitale. Celles-ci ne réussissent toutefois pas à résister aux fortes pressions exercées par la dictature franquiste qui cherche alors à détruire son identité nationale. Encore maintenant, la Catalogne est très sensible à son identité qui est celle d'une nation minoritaire de l'Espagne. Cette identité est intimement liée à celle de la langue catalane, respectivement comprise et parlée par 94 % et 64 % de la population (Keating 2001 : 222). Il faut dire qu'au cours du XX^{e} siècle, et ce, jusqu'aux années 70, la Catalogne possédait l'une des classes de travailleurs les plus révolutionnaires d'Europe : la violence y régnait même à l'« état endémique » (2001 : 224).

Depuis la période de transition des années 70, celle qui a suivi la chute du régime franquiste et l'entrée de l'Espagne dans la démocratie, les éléments de compromission ont été favorisés et

même encouragés, tant par le gouvernement de Madrid que par celui de la Catalogne, la Généralité, et ce, malgré la présence de l'Esquerra Republicana de Catalunya qui se prononce toujours officiellement en faveur de l'indépendance. Il n'est pas surprenant que Barcelone défende encore aujourd'hui avec force son identité de capitale catalane.

Ville portuaire de la Méditerranée, Barcelone constitue la deuxième ville d'importance du point de vue démographique après la capitale, Madrid, et abrite le premier port d'Espagne. Elle est le principal centre commercial et industriel du pays tout en étant « le symbole du dynamisme économique et financier » de la Catalogne. Signe de la prospérité relative de cette région autonome et de sa capitale, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est, en 1998, de 2 584 000 pesetas contre 2 089 000 pesetas en Espagne et 3 321 000 pour l'Union européenne. Plus de 18 % des entités financières de l'Espagne sont concentrées à Barcelone, alors que la région accueille 27,1 % des visiteurs et touristes étrangers (Statistiques de la Généralité 1998). En 1996, la population de Barcelone est de 1,6 million d'habitants, soit plus de 38 % de la population de la région métropolitaine (4,2 millions) et près de 25 % de la population catalane (6,12 millions d'habitants). Sa superficie est d'environ 100 km^2 et elle possède un front de mer unique en Europe, dépassant les 13 km de long, dont presque 5 km de plage situés à proximité du centre-ville (figure 12).

Figure 12 Ville de Barcelone

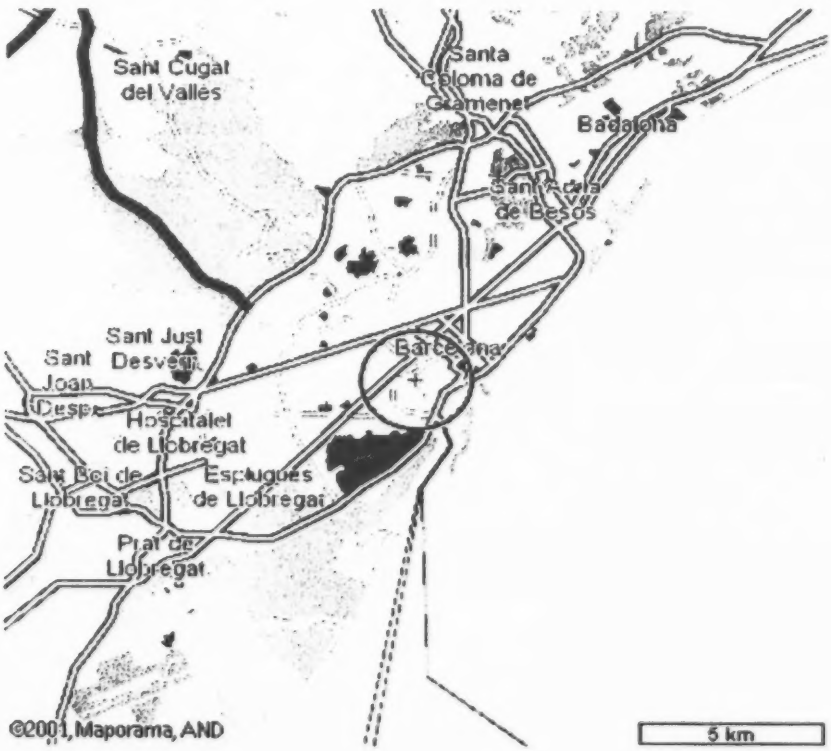

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Les activités industrielles de Barcelone sont diversifiées : textile, construction mécanique et automobile (Seat), matériel ferroviaire et industries du papier, du verre et du plastique. Le tourisme est devenu un secteur clé de l'économie barcelonaise, notamment depuis les transformations opérées dans la ville à l'occasion des Jeux olympiques de 1992[65]. Pour cette occasion, Barcelone a mis en place un vaste programme de rénovation qui a modifié son aspect général. Certaines parties de la ville et de la zone portuaire ont été rénovées; de nouvelles plages et un boulevard piétonnier ont été aménagés sur sa façade maritime. Notons aussi la construction ou la rénovation d'infrastructures majeures : ajout d'un nouvel axe routier, agrandissement de l'aéroport et amélioration de la gare Francia.

Barcelone possède également une grande tradition « muséale » : le Musée d'art de Catalogne (collection de peinture romane), le Musée d'art moderne, le Musée Picasso, la Fondation Miró, la Fondation Antoni Tàpies, le Musée Josep Clarà (sculpteur) et, enfin, les musées de la marine et de la musique. C'est aussi une ville universitaire et un grand centre de l'édition. La vie culturelle est également axée autour de la musique : le Gran Teatre del Liceu (construit de 1845 à 1848), détruit par un incendie en 1994, a été rouvert en 1999 (2 340 places). On y dénombre plusieurs compagnies théâtrales classiques et d'avant-garde. En Europe, Barcelone a une « réputation de ville expérimentale en matière culturelle » (Marshall 2000 : 299).

Barcelone inspire aujourd'hui de nombreuses métropoles européennes, voire du monde entier[66]. Cette ville est à l'origine d'une nouvelle façon de concevoir et de mettre en œuvre la planification urbaine, traduite depuis quinze ans par des réalisations tangibles dans de nombreux domaines. Ces réalisations ont fait de cette grande métropole l'une des plus importantes de la Méditerranée. Par exemple, l'Urban Task Force mis sur pied par le gouvernement travailliste britannique a réalisé en 1999 un plan de régénération de dix villes de Grande-Bretagne[67]. Ce plan s'inspire directement du programme de Barcelone. Toujours en 1999, la capitale catalane a reçu la médaille d'or décernée par le « prestigieux » Institut royal des architectes britanniques (RIBA) (Balibrea 2001 : 187; voir aussi Garcia-Ramon et Albet 2000 : 1331).

3.3 Le projet de régénération urbaine de la ville de Barcelone

Barcelone possède une longue tradition d'accueil de grands événements internationaux, comme l'Exposition universelle de 1888 puis celle de 1929, les Jeux olympiques de 1992 et bientôt, en 2004, le premier Forum universel des cultures[68]. Cette ville a compris l'incidence de telles

65. Pour prendre connaissance des changements survenus dans le paysage urbain barcelonais lors de la préparation des Jeux olympiques de 1992, changements que nous aborderons très peu ici, consulter : Bohigas (1991) et Affleck (1992).

66. Depuis le plan stratégique de 1990, Barcelone a suivi une méthode qui a été couronnée de succès si l'on en juge par les nombreuses publications et recherches réalisées à ce jour, mais aussi par le fait qu'elle inspire aujourd'hui « certaines villes d'Amérique du Sud ou même d'Europe comme Turin ou Lyon » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

67. Relativement au plan de régénération de villes britanniques, consulter : Rogers (1999).

68. Grâce au soutien des autorités locales et nationales espagnoles, de l'UNESCO et de nombreuses autres organisations non gouvernementales, Barcelone accueillera le premier Forum universel des cultures en 2004 (Grand-Lyon – Millénaire3 2001). « Cette manifestation, qui s'adresse à tout public, est née de la nécessité de faciliter le dialogue entre les peuples, les cultures et les civilisations. Cet événement d'un genre nouveau s'articule autour de débats et de discussions d'intérêt commun : les cultures de tous les peuples, la paix, le développement de la ville. »

manifestations sur son développement puisqu'elles constituent des occasions uniques de rayonnement international. Ces événements lui offrent également la possibilité de mettre en œuvre des projets de régénération urbaine, de construire de nouveaux équipements et, en même temps, d'encourager la cohésion sociale puisque de tels événements permettent à la population et aux différents acteurs visés de se retrouver autour de projets communs.

Au cours des années 80, comme bien d'autres villes et régions de l'Espagne, Barcelone se remet lentement de 40 années d'un régime qui l'a particulièrement pénalisée en matière d'investissements et d'infrastructures. En 1979, soit l'année où la Catalogne obtient son statut d'autonomie, un programme de régénération urbaine est lancé à l'échelle de la ville. Avec la candidature de Barcelone aux Jeux olympiques, ce programme est remplacé par un projet global d'aménagement, en 1983. C'est le début d'une démarche stratégique, autour d'un grand événement fédérateur. L'ensemble du processus de transformation urbaine de la ville est placé sous la supervision technique d'un groupe d'architectes et d'urbanistes. Selon Balibrea (2001 : 192), le phénomène le plus remarquable de ce processus « is the extraordinary broadening of the material and symbolic terrain occupied by culture » et cette sorte de connexion entre la culture et l'urbanisme.

Depuis, Barcelone a conservé ce type de démarche – avec l'adoption de trois plans stratégiques en dix ans – dont la réussite est applaudie par nombre de pays et d'organisations internationales. Les transformations urbaines entreprises dans cette ville « sont aujourd'hui considérées comme un véritable modèle urbanistique » (Rodrigues Malta 1999 : 398).

3.3.1 Les trois plans stratégiques de la ville Barcelone[69]

Les plans stratégiques de Barcelone élaborés à compter de la fin des années 80 consistent d'abord en une méthode permettant la mobilisation des acteurs (de toute la ville) autour d'un projet global commun[70]. Comme on le verra dans le cas de Bilbao, les plans stratégiques répondent à la nécessité qu'ont les pouvoirs publics de mener des projets à long terme (de dix à vingt ans, voire plus). Également, comme pour Bilbao, l'objectif central est de susciter une reconversion fonctionnelle des friches industrielles, portuaires et ferroviaires touchées par le déclin ou la mutation des secteurs d'activités traditionnelles et, pour corollaire, de pallier la disparition de nombreux emplois et l'accentuation des phénomènes d'exclusion sociale. Outre la

69. Outres les articles publiés dans des revues spécialisées (Busquets 1990; Lafortune 1990; Rodrigues Malta 1999; Marshall 2000; Keating 2001), la présente section s'inspire d'une monographie consacrée à la ville de Barcelone par le groupe de travail Stratégie de développement des métropoles européennes du Grand-Lyon – Millénaire3, document diffusé dans le site de Millénaire3. Les extraits cités dans cette section, et qui sont issus de cette monographie, seront simplement désignés par « Grand-Lyon – Millénaire3 2001 ». Rappelons cependant que c'est en décembre 1997 que la démarche « du Grand-Lyon – Millénaire3 » est lancée par Raymond Barre. Elle a comme objectif de « faire vivre le débat public d'agglomération sur tous les sujets de sociétés importants ». Pour se faire, on « élabore, en liaison avec les institutions et la société civile, le projet de développement global et durable de la Métropole : 21 priorités pour le 21e siècle : une agglomération compétitive et rassemblée ». En trois ans, près de 2 000 personnes ont participé directement aux travaux de Millénaire3. Pour tout renseignement supplémentaire ou pour en apprendre plus sur la démarche de Millénaire3, consulter : GRAND-LYON – MILLENAIRE3, *Débats, repères, acteurs de la ville en mouvement*, [En ligne], 2001, [http://www.millenaire3.com/fr/euro/frameset.htm].

70. Mentionnons qu'un plan général métropolitain (PGM) pour les 27 municipalités métropolitaines avait également été adopté en 1976. Ce plan était sous la responsabilité de la Commission d'urbanisme de la Généralité (Marshall 2000 : 301).

récupération des vides urbains, on met sur pied un ensemble de projets structurants de grande ampleur, commandant des investissements massifs et une participation de tous les niveaux de gouvernement (Rodriguès Malta 1999 : 400). Voici en quels termes Dozier (1999 : 108), dans un reportage sur la ville de Barcelone, traduit les changements survenus depuis le début des années 90 :

> Pas de doute, Barcelone a fait peau neuve. Le port? Déplacé. Les industries? Cachées, rejetées, un peu plus loin derrière la colline Montjuïc. La mer? Nettoyée; débarrassée de ses oripeaux industriels, elle a vu naître cinq kilomètres de plage, bordés d'une agréable avenue. Hier boudant la mer, Barcelone a aujourd'hui les yeux tournés vers l'horizon.

La méthode mise en place par les promoteurs du projet de régénération urbaine peut se résumer en trois points : « une démarche prospective permanente autour d'une ambition pour l'avenir, une mobilisation de tout le système d'acteurs et une animation du plan stratégique à tous les stades – élaboration, mise en œuvre, évaluation » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

Les plans stratégiques doivent garantir la pérennité, offrir une vision globale, structurer l'entreprise ou l'opération et prendre en considération de très nombreux paramètres (culture, emploi, formation, transport, etc.), d'où cette idée d'une « planification prospective » (Rodriguès Malta 1999 : 411). Ils sont également et surtout des actions précises et concrètes qui permettent d'atteindre des objectifs préalablement fixés dont le principal demeure la réhabilitation ou la régénération totale de la ville qui en a bien besoin. Des programmes en faveur de l'habitat social et de la qualité des espaces publics ainsi que des travaux d'amélioration des infrastructures, notamment par l'organisation des transports publics, par l'aménagement de routes et par l'agrandissement de l'aéroport, ont passablement modifié le visage de la ville. Ces plans stratégiques ont aussi pour objet de créer des zones d'activités modernes pour attirer des industries de pointe, de renforcer l'appareil universitaire, de développer des équipements culturels et de loisir et, enfin, de consolider les structures d'accueil par la construction d'hôtels et du Palais des congrès.

Toutefois, l'incidence de tels travaux se mesure au-delà de ces grands projets. Par les dynamiques et par la mobilisation collective qu'ils suscitent, ces projets deviennent « de véritables moteurs du développement urbain » (Rodriguès Malta 1999 : 400).

Nous traterons maintenant de chacun des trois plans stratégiques mis en avant pour la zone métropolitaine de Barcelone.

3.3.1.1 Le Plan stratégique de 1990

La première démarche stratégique remonte à 1988, soit à l'époque où la candidature de Barcelone est retenue pour les Jeux olympiques de 1992. Cette élection apparaît comme l'occasion idéale d'appliquer le concept de « reconstruction de la ville de l'intérieur » (Bohigas 1985, cité par Rodriguès Malta 1999 : 401). Pour se préparer à cet événement d'envergure internationale, mais surtout dans l'optique d'y offrir un environnement de qualité, Barcelone élabore son premier plan stratégique. Adopté en 1990, il a comme objectif de donner l'impulsion nécessaire à une grande opération de régénération urbaine (Grand-Lyon – Millénaire3 2001) :

> Ce premier plan a accompagné la période des Jeux olympiques, avec l'affirmation d'une ambition : être une métropole européenne entreprenante avec une bonne qualité durable. Ce sera également une grande fête, une expression de la créativité de tous les peuples, et une démonstration politique à facettes multiples, mobilisant de nouveaux outils de participation autour de l'un des enjeux majeurs du 21ème siècle : le dialogue entre les cultures.

En vue de favoriser la dispersion des nouvelles infrastructures et des équipements olympiques et de les faire partager à l'ensemble de la population, quatre secteurs distincts sont retenus : la colline de Montjuïc, le parc maritime, Diagonal et Vall d'Hebron. Le village et le port olympique sont installés sur la façade maritime, dans le secteur de Poble Nou. Ce site d'environ 150 ha est occupé par des entreprises semi-obsolètes, des voies ferrées, des gares de triage de marchandises, une caserne, une vieille criée et une prison pour femmes (Rodriguès Malta 1999 : 401-402). Le Maître d'œuvre de l'opération, la société publique Vila Olimpica S.A. (V.O.S.A.) a été mise sur pied en 1986. Pour attirer les investisseurs immobiliers privés, et bien que l'encadrement du projet soit assuré par le secteur public, on crée une autre société, la Nova Icaria S.A. (N.I.S.A.). La société publique et les promoteurs privés ont chacun 40 % des parts, alors que le reste (20 %) est détenu par les banques (1999 : 410-411). Cependant, les investissements privés lors de la période préparatoire aux Jeux olympiques demeurent exceptionnels (42 % du financement total) puisque les années 90, qui débutent par une récession économique, correspondent plutôt à une diminution du capital privé dans les projets de régénération urbaine.

En misant sur cet événement majeur, Barcelone réussit à aller au-delà d'un projet de courte ou de moyenne durée. Elle mobilise les investissements et les dynamismes locaux, régionaux et nationaux en faveur d'une régénération urbaine qui, dix ans après la tenue des Jeux olympiques, a toujours cours. En effet, au-delà des aspects culturels essentiels qui accompagnent la démarche et les plans stratégiques successifs, ce projet a encore des effets sur la ville de Barcelone. Actuellement, on projette l'aménagement d'un « écoparc », modèle du développement durable, sur un site de 75 ha gagnés sur la mer. On y aménagera une promenade maritime, un grand palais des congrès, un parc urbain, un port de plaisance et un nouveau zoo. Également, on y construira 8 000 logements, des centres commerciaux et des espaces publics. N'anticipons pas toutefois et penchons-nous maintenant sur le deuxième plan stratégique.

3.3.1.2 Le Plan stratégique de 1994

Tout comme le précédent, le plan stratégique de 1994 intègre une forte dimension sociale. À travers des actions en faveur de l'emploi, on met sur pied des programmes de formation pour adapter la main-d'œuvre aux nouveaux secteurs d'activité. Le deuxième plan cherche à tirer profit de cette dynamique qui s'appuie sur les possibilités du monde d'aujourd'hui. Son objectif est « d'accentuer l'intégration de l'aire métropolitaine au sein de l'économie internationale, afin de garantir la croissance en termes économique et social et la qualité de vie ». Son ambition est « de favoriser l'adaptation de l'économie aux secteurs en pleine croissance, comme les services, les nouvelles technologies d'information, la santé et la logistique » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

En ce qui concerne les actions en matière d'aménagement, les deux premiers plans stratégiques se traduisent par une façon nouvelle d'appréhender la ville. Pour mettre un terme à la

concentration de l'attractivité de la ville dans le seul centre historique, douze nouvelles aires de « centralité » sont créées. La démarche stratégique doit aussi permettre la reconquête du front de mer, laquelle se poursuit encore aujourd'hui. Autrefois très dégradée, cette zone est devenue peu à peu « un espace de convivialité avec l'aménagement d'une belle promenade maritime sur le moll de la Barceloneta; d'une Rambla du port, avec un centre de commerce et de loisir; du quartier des Jeux olympiques » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001). Cette orientation se poursuit d'ailleurs dans le troisième plan stratégique.

3.3.1.3 Le Plan stratégique de 1999

Le troisième plan (Plan stratégique Horizon 2000) a été approuvé le 18 mai 1999 par le Conseil général de l'association plan stratégique : « Son ambition est d'enclencher un processus économique et social pour que la région métropolitaine s'affirme dans le groupe leader des régions métropolitaines dans la nouvelle société d'information et de la connaissance du 21ème siècle » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001; voir aussi Marshall 2000 : 308-309). Avec l'objectif de consolider la position de la région métropolitaine dans le réseau des grandes villes d'Europe, ce plan stratégique doit concourir à brancher Barcelone au réseau plus important des villes du monde. Comme pour les plans précédents, cinq axes stratégiques ont été formulés et traduits en 25 mesures. Selon le résumé produit dans la monographie consacrée à la ville de Barcelone par Millénaire3[71], ces cinq axes sont les suivants :

1) « Barcelone, région métropolitaine solidaire, active et orientée vers le développement durable »;
2) « Augmenter le taux d'emploi dans tous les secteurs économiques »;
3) « Ville du savoir, mis à la portée de tous les citoyens, et capitale dans les secteurs des nouvelles activités et des services »;
4) « Une région qui garantit la cohésion sociale et qui stimule la culture participative des citoyens »;
5) « Une région, dont la position en Espagne et vis-à-vis de l'extérieur est un facteur multiplicatif de son attractivité interne, et qui a l'ambition de jouer un rôle actif dans le processus de consolidation de l'Union européenne. »

Les cinq axes stratégiques « établis autour des infrastructures, de la formation, de la culture, de la société, de la connaissance et de l'emploi et de la cohésion sociale » sont formulés à leur tour en 80 propositions. Cependant, avant de traduire ces axes en réalisations passées, actuelles et à venir, nous tenons à redire que l'une des grandes forces de Barcelone semble résider dans la progression de la démarche stratégique d'un plan à l'autre. Avec le troisième plan qui s'étend sur toute la région métropolitaine, un pas de plus est fait pour que cette région ait enfin une structure politique et administrative reconnue.

71. Pour sa part, Rodrigues Malta (1999 : 412) mentionne trois grands axes : « améliorer et développer les infrastructures de transport » (train à grande vitesse (TGV), extension de l'aéroport et du port); « garantir la qualité de vie et la reconnaissance internationale de Barcelone » (équipements culturels et éducatifs, actions en faveur de l'environnement, amélioration de l'habitat); « impulser et accompagner le développement de secteur de la production *high-tech* et du tertiaire avancé en programmant les structures nécessaires et son essor ».

En effet, si les plans stratégiques précédents n'avaient pas fixé de périmètre d'application à l'ensemble de la région, cette fois-ci la notion de région métropolitaine de Barcelone est fortement affirmée. Dès lors, elle pose la question de son organisation institutionnelle qui, jusqu'à ce jour, souffre de l'absence d'un niveau décisionnel adapté à sa réalité. Rappelons que la tentative d'institutionnaliser le Grand Barcelone a échoué jusqu'à maintenant, et ce, à cause « de divergences politiques entre la ville de Barcelone et la Généralité » (ou le gouvernement de la Catalogne). Toutefois, cette situation est « peut-être en train de changer » puisque les élections régionales à venir pourront apporter « des réponses à une revendication de plus en plus forte » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

Selon Millénaire3, « plus de 200 institutions participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan stratégique : c'est le plan de toute la ville » (voir aussi Girard (2000 : A-7). Notons que ce plan est devenu un plan de développement intégral qui inclut à la fois l'économique et le social. Caractérisé par des initiatives urbanistiques et culturelles qui retiennent aujourd'hui l'attention et par la capacité organisationnelle de la ville, le plan stratégique de 1999 est fondé sur la participation et sur la recherche du consensus.

3.4 Les diverses actions urbanistiques et culturelles découlant des plans stratégiques

Nous examinerons ci-dessous les diverses actions entreprises et réalisées par l'entremise des trois plans stratégiques de Barcelone. Nous résumerons aussi celles qui sont à venir et qui figurent déjà dans le plan de 1999. Afin d'en faciliter la compréhension, nous avons subdivisé les actions en quatre grandes catégories : les espaces publics, le patrimoine, les nouvelles « centralités » et, enfin, les infrastructures et les systèmes de transport de la région métropolitaine. Rappelons qu'au-delà du succès reconnu de la démarche, au-delà des actions et des programmes choisis, mis en œuvre ou à venir, c'est la dynamique même qui s'est engagée dans la ville depuis maintenant plus de dix ans qui fait du projet de régénération urbaine de Barcelone un sujet d'étude des plus intéressants. En effet, ce projet constitue un levier pour mobiliser les énergies d'une ville en faveur d'une ambition partagée. Nous y reviendrons.

3.4.1 L'aménagement de la zone portuaire

Dès mars 1988, un plan d'aménagement de la zone portuaire est élaboré par les autorités du Port. La mise en œuvre et la promotion commerciale de l'opération sont confiées à la Gerencia Urbanistica Port 2000, structure juridique créée en 1989. Le plan concerne la transformation de 56 ha de terrain dont les investissements sont évalués à 5 000 millions de pesetas (cela équivaut à plus de 42 millions de dollars canadiens en 2001[72]). Essentiellement, le programme a pour objet de promouvoir l'implantation d'équipements (marinas, centre commercial, équipements culturels et récréatifs, etc.) qui contribueraient à attirer le secteur privé. Le programme du Port Vell est remis en cause en 1993 par la récession du secteur de l'immobilier qui refroidit les investisseurs

72. Pour une analyse comparative des changements intervenus dans différentes villes portuaires, y compris Barcelone, consulter : Meyer (1999).

privés[73]. Une conséquence immédiate de cette récession est l'augmentation de la participation financière des autorités du Port aux sociétés à capital mixte qu'elles avaient justement créées afin d'inciter une plus grande participation du secteur privé. Par exemple, leur participation à la concession International Trade Center Barcelona S.A. s'élèvera jusqu'à 51 %.

En 1999, on évaluait la participation des autorités portuaires sur le site même du port à plus de 85 000 millions de pesetas, et ce, sans compter les 17 300 millions sous la forme de participation aux concessions. Au total, en dollars canadiens (taux de change de 2001), cela équivaut à plus de 865 millions de dollars. Grâce à ces investissements massifs, sont inaugurés successivement la Rambla de Mar, qui est une grande rue piétonne (figure 13), un cinéma Imax, un centre commercial, le Maremagnum, un complexe cinématographique et un aquarium (Rodrigrès Malta 1999 : 408).

Figure 13 Zone de la Rambla de Mar et du Word Trade Center à Barcelone

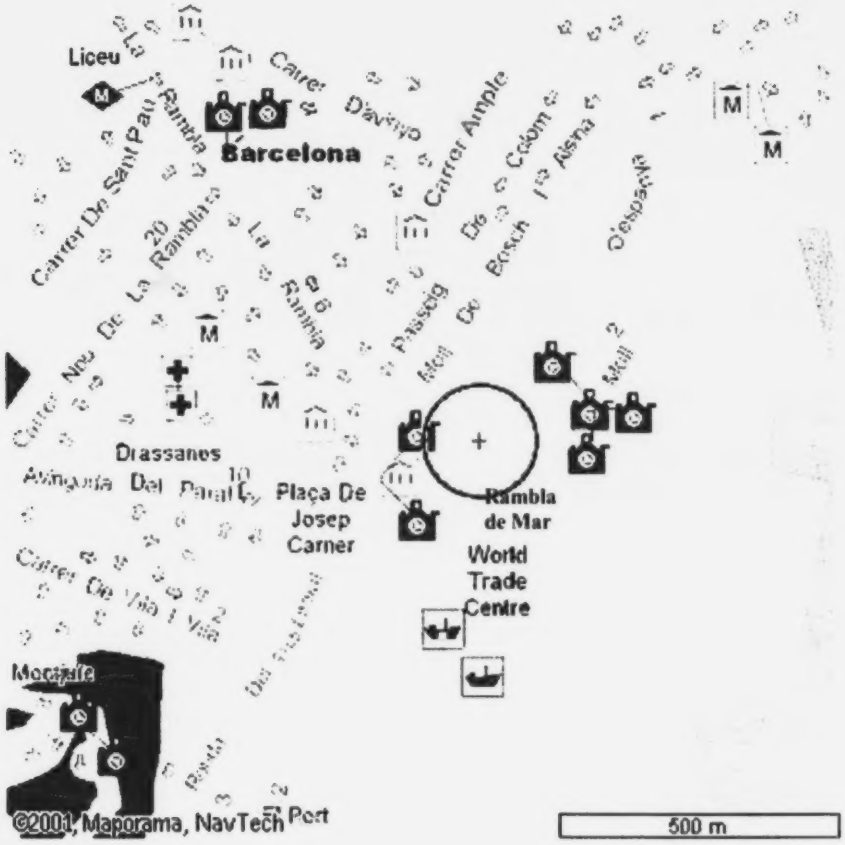

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

73. Pour une analyse détaillée de l'évolution de Port Vell, à Barcelone, voir : Caldentey (1997).

3.4.2 La création des espaces publics

La revalorisation des espaces publics en tant qu'espaces de la communauté est importante dans le projet de régénération de la ville de Barcelone. Durant des décennies, et comme dans bien des villes européennes et nord-américaines, les rues et les places publiques étaient devenues des « endroits de la peur ». Dès les années 80, les municipalités de l'agglomération ont entrepris l'aménagement des espaces publics : en 1990, le directeur de la planification urbaine de la Ville, Juan Busquets, en signale déjà plus d'une centaine ainsi qu'une douzaine de parcs dans les quartiers traditionnels (Busquets 1990 : 21). Ces espaces et parcs publics sont associés à des événements historiques pour rehausser la dimension civique. Mentionnons que, une fois la démocratie retrouvée, on a cherché à réaffirmer l'identité catalane et les particularismes locaux. Des plazas mayores, des promenades en boulevard et divers autres types d'aménagement confèrent maintenant de « l'urbanité à ces nouveaux espaces » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

Selon l'architecte et urbaniste Gotlied (1998), Barcelone constitue un « cas exemplaire » de création d'espaces publics, notamment avec l'aménagement de 200 ha de nouveaux parcs et jardins, de 1982 à 1992. Les espaces publics les plus fréquentés sont ceux qui sont liés au développement des ports de plaisance (vieux port, port olympique). On y trouve également des promenades et des sites commerciaux et de loisir. Une autre approche novatrice à Barcelone est l'articulation de ces espaces publics autour des infrastructures routières. Très envahissantes et consommatrices d'espace (échangeurs, viaducs, etc.), ces infrastructures sont maintenant planifiées pour minimiser leur emprise et permettre l'agencement d'espaces verts soit à l'intérieur, soit de manière contiguë.

3.4.3 La protection du patrimoine

À Barcelone, bien avant le premier plan stratégique, des expériences ont été tentées en vue de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti. Après des études détaillées sur l'Eixample dirigées par Juan Busquets en 1983, la municipalité a adopté en 1986 une ordonnance de réhabilitation et d'amélioration. Celle-ci précise les bâtiments à protéger (surtout ceux qui ont été construits avant 1932), les immeubles pouvant être surélevés pour améliorer la densité du secteur et les normes pour les nouvelles constructions. Une commission de suivi a été créée pour approuver les démolitions et les nouveaux projets. Encore maintenant, elle est constituée de représentants de l'Ordre des architectes, de l'École d'architecture, d'organismes de diffusion des arts décoratifs, des promoteurs et des autorités municipales.

Toujours à Barcelone, dans la partie la plus ancienne de la ville la *ciutat vella*, surpeuplée et longtemps réputée comme « malfamée », il est proposé d'établir un circuit culturel original. Ce dernier côtoie de nouveaux équipements culturels installés dans des bâtiments anciens, mais aussi dans de nouvelles constructions ainsi que de nouveaux espaces publics, notamment dans le quartier Del Liceo al Seminario. C'est également là que l'on a construit dans l'ancienne Casa de Caritat le Centre de la culture contemporaine et le Musée d'art contemporain de Barcelone. Ce programme culturel vient compléter un projet d'amélioration de l'habitat insalubre, mené de concert avec les habitants. Il comporte la démolition d'îlots entiers pour créer des espaces publics et pour construire de nouveaux logements. Malgré le bien-fondé de tels projets, certains

auteurs signalent l'absence de coordination concernant le maître d'ouvrage entre les instances régionales et les autorités municipales, pénalisant ainsi, semble-t-il, la qualité de l'architecture.

3.4.4 La création de nouvelles « centralités »

Pendant les années 80, après la première phase de travail sur les espaces publics de proximité, la Ville de Barcelone a entamé un ambitieux programme de création de nouvelles « centralités ». Ce programme a deux objectifs : « d'une part, requalifier quelques secteurs-clés disloqués, proches du centre-ville, d'autre part, contribuer à la décongestion de ce dernier par la création de nouveaux ensembles tertiaires » (Gotlieb 1998). Lancé par la Ville, ce programme s'harmonise avec celui de la corporation métropolitaine qui, pour sa part, a pour objet de récupérer et de régénérer l'ensemble du front méditerranéen graduellement envahi par de lourdes infrastructures industrielles. Les divers projets associés à ces deux programmes ont contribué à la transformation de plusieurs secteurs cruciaux de la ville – le vieux port, des friches urbaines – et ils ont stimulé l'implantation de nouveaux dispositifs en vue de régénérer d'autres sites, comme la promenade maritime. On a également tenté de mieux intégrer les infrastructures routières (Gotlieb 1998; Busquets 1990).

3.4.5 L'amélioration des infrastructures de transport de la région métropolitaine

Dans toute grande ville, l'accès et la mobilité sont des questions récurrentes, quand ils ne sont pas de véritables casse-tête. La recherche et l'application de solutions aux problèmes d'accès et de mobilité dans Barcelone ont été très présentes dans les deux premiers plans stratégiques : elles figurent également dans celui de 1999.

Concernant l'aire métropolitaine, la priorité a été accordée aux transports collectifs et à l'amélioration de la coordination entre les différents types de transport. Il faut dire que l'organisation d'événements d'envergure, comme les Jeux olympiques de 1992 et le Forum universel des cultures prévu en 2004, mobilise les acteurs du transport métropolitain. Aussi, les infrastructures routières et ferroviaires régionales doivent être améliorées pour favoriser le transport au sein et hors de la région. Ces infrastructures sont un enjeu de positionnement national et même international puisque la ville de Barcelone est devenue sur bien des plans la porte sud de l'Europe. Soit dit en passant, le plan stratégique propose l'agrandissement de l'aéroport puisque, selon une évaluation relative au trafic aérien pour l'année 2010, de 15 à 30 millions de passagers y transiteront annuellement. Il sera relié au TGV lorsque le réseau ferroviaire national sera connecté au réseau européen. Le port sera également étendu en vue d'améliorer la capacité d'accueil des voyageurs et de stockage des marchandises.

3.5 Les partenaires dans l'action[74]

Il importe de distinguer ici les différents niveaux de gouvernement et d'administration de la Catalogne ainsi que leurs responsabilités et leurs pouvoirs respectifs. On observe six niveaux :

1) l'État central (ou le gouvernement espagnol) qui fait les lois et qui a un grand pouvoir d'investissement par l'entremise du ministère des Travaux publics, du Transport et de l'Environnement (MOPTMA);
2) la communauté autonome, comme la Catalogne, avec la Généralité qui regroupe l'ensemble des institutions politiques;
3) la province (*diputacion*) (la Catalogne en compte quatre) qui, depuis 1979, s'appuie sur une représentation démocratique, nommée indirectement;
4) le comté (*Comarca*) (la Catalogne en a 41) qui a peu de pouvoirs mais qui, à l'occasion, remplace la province;
5) l'aire métropolitaine qui, dans le cas de Barcelone, regroupe 27 municipalités;
6) et la municipalité (la Catalogne en a 943) qui, depuis 1979, est représentée par des personnes élues démocratiquement (Marshall 2000 : 301, tableau 1).

En 1992, la répartition des dépenses culturelles publiques en Espagne se présente comme suit : 20,3 % pour le gouvernement central, 21,1 % pour les régions autonomes, 13 % pour les provinces et 45,5 % pour les communes ou municipalités (Centre d'Estudis de la Planificacio, Barcelone 1992, cité par Pongy et Saez 1994 : 315, tableau 1).

Quoique la documentation et les sites Internet consultés fassent largement état du rôle des différents paliers de gouvernement dans le projet de régénération urbaine de Barcelone, bien peu signalent le rôle et l'envergure des investissements du secteur privé. Le tableau 13 extrait d'un article de Caldentey (1997 : 4) procure à ce titre un certain éclairage. Bien que les données rapportent des investissements totaux des secteurs privé et public dans différentes infrastructures de Port Vell avant 1993, rappelons que les mêmes investissements totalisent plus de 350 millions de dollars canadiens (en taux de change 2001), dont la majeure partie a été fournie par le secteur privé.

74. Les sections 3.5.1, 3.5.2 et 3.5.3 consacrées aux compétences et aux responsabilités de l'État espagnol, du gouvernement autonome et de la province sont également appropriées pour l'étude de cas de Bilbao qui sera abordée à la section 4.

Tableau 13 Investissement total et répartition du coût dans les infrastructures de Port Vell, 1993

Infrastructures de Port Vell	Investissement total (millions de pesetas)	(%)
Marina Port Vell (Marina Port Vell S.A.)	1 800 [*en 2001: 15 MS CA*]	
Empresas privadas		54
Empresa Constructora		31
Autoridad Portuaria de Barcelona		15
L'Aquarium (Mundo Submarino S.A.)	4 500 [*en 2001: 38 MS CA*]	
Empresas privadas		53
Empresas constructoras		20
Inversionistas privados		7
Autoridad Portuaria de Barcelona		20
Imax Port Vell (Teatro Imax Barcelona S.A.)	1 500 [*en 2001: 12,7 MS CA*]	
Empresas privadas		62
Inversionistas privados		38
Centro Comercial Maremagnum(Odisea 2000 S.A.)	6 000 [*en 2001: 50,8 MS CA*]	
Empresas privadas		22
Empresa constructora		38
Inversionistas privados		2
Autoridad Portuaria de Barcelona		38
World Trade Center Barcelona (International Trade Center Barcelona S.A.)	1ª fase : 12 000 2ª fase : 16 000 [*en 2001: pour les deux phases, 236,9 MS CA*]	
Empresas privadas		10
Empresa constructora		38
Ayuntamiento de Barcelona		1
Autoridad Portuaria de Barcelona		51

Source : Caldentey (1997 : 4).

Nous étudierons à présent les différents paliers de gouvernement à l'œuvre dans le projet de régénération de la ville de Barcelone depuis les années 80.

3.5.1 L'État espagnol

Pour comprendre le rôle joué par le gouvernement central dans le projet de régénération urbaine de Barcelone, et aussi celui de Bilbao, nous jugeons nécessaire de présenter les compétences exclusives ou quasi exclusives qui lui sont dévolues. Dans ces deux villes, les processus de régénération ont été intimement liés à des projets culturels de grande envergure, mais aussi à des actions majeures dans les domaines des transports et des infrastructures de toutes sortes auxquelles ont pris part différents niveaux de gouvernement. Il est donc utile de comprendre ici

le degré d'autonomie économique et administrative des régions autonomes ainsi que les compétences qui relèvent de chaque province et du gouvernement central.

Les compétences et les responsabilités de l'État espagnol peuvent être classées en quatre grandes catégories :

1) des compétences réservées en ce qui a trait à l'unité économique et monétaire nationale, englobant une compétence exclusive sur la politique économique, principalement la politique monétaire, le commerce extérieur, le secteur public de l'État espagnol, les modes de transport nationaux et les médias;
2) des compétences sur la libre circulation garantie des personnes, des produits, des services et des capitaux dans le pays, englobant une compétence quasi exclusive sur les politiques pour l'emploi, les politiques en faveur de l'entreprise, les politiques technologiques et les opérations financières du système de sécurité sociale;
3) des compétences ou des responsabilités en matière d'harmonisation entre les dix-sept communautés autonomes de l'Espagne, se réservant ainsi une compétence sur les questions touchant plus d'une communauté autonome : les politiques énergétiques, les travaux publics, les transports publics, etc.;
4) des niveaux minimaux de services, assurés par l'État espagnol, à toutes les communautés autonomes, notamment par l'entremise des transferts de fonds effectués par le Fonds de compensation régional qui contribuent à réduire les écarts entre les régions.

3.5.2 La Généralité de Catalogne

La Généralité de Catalogne (Generalitat de Catalunya) est le nom officiel donné aux institutions politiques autonomes formées par le Parlement catalan (135 membres), le président de la Généralité, le conseil exécutif (gouvernement), la Cour supérieure et le médiateur (*Síndic de Greuges*). Le président de la Généralité fixe les grandes lignes de la politique du gouvernement catalan et en dirige l'exécution par l'intermédiaire du conseil exécutif. Il nomme les conseillers et leur assigne un département. Le président est élu à la majorité par le Parlement. Avec l'accord du conseil exécutif, il peut proposer au gouvernement central toutes les mesures concernant la communauté autonome qu'il jugera pertinentes. Il convoque le gouvernement lorsqu'il faut prendre une décision sur les propositions présentées par les conseillers. Les départements sont constitués de secrétariats généraux, de directions générales et de services ayant autorité sur tout organisme autonome qu'ils auront estimé nécessaire de créer pour mener à bien leur mission.

Le gouvernement autonome de la Catalogne défend jalousement ses prérogatives à l'égard du gouvernement central et des services de l'État espagnol. Durant une certaine période, il a été également en concurrence politique et administrative avec la ville de Barcelone, un bastion socialiste mais aussi d'élus de l'ancien régime franquiste, souvent accusés de corruption et d'inefficacité. C'est la principale raison qui a justifié l'abolition de la Corporation métropolitaine de Barcelone en 1987 (Keating 2001).

Les compétences du gouvernement autonome de la Catalogne peuvent être classées en quatre grandes catégories :

1) des compétences exclusives, englobant la politique territoriale (aménagement du territoire et planification urbaine), le logement, les travaux publics en Catalogne, à l'exception des travaux publics d'intérêt national, le tourisme, les transports publics, à l'exception des modes de transport nationaux, et l'artisanat;
2) des compétences extensives : les politiques de développement économique, les politiques agricoles, le commerce intérieur et l'industrie;
3) des compétences limitées : la pêche, l'industrie minière, l'énergie, les finances et les ressources naturelles (environnement);
4) des compétences très limitées : les politiques pour l'emploi, les politiques en faveur de l'entreprise et les politiques technologiques.

Mentionnons que les politiques économiques de la Généralité sont « officiellement » basées sur la non-intervention (Keating 2001 : 225).

3.5.2.1 Le Conseil de la culture

Rappelons que, à la suite de l'adoption de la Constitution à la fin des années 70, au regard des articles 148 et 149, les régions autonomes ont créé sur leur territoire respectif un conseil de la culture (*servicio de la cultura)*. Dans le cas de la Catalogne, ce conseil a de nombreux pouvoirs dans les domaines de la langue, du patrimoine monumental et artistique, de l'édition et de la presse, du théâtre, du cinéma, de la musique et de la danse. Cette instance joue un rôle important dans la promotion de la culture. Elle appuie les actes de création, de planification, de coordination, d'organisation et d'animation de la population. La Généralité « a un budget culturel important et dépense beaucoup d'argent pour Barcelone. Elle en a fait la vitrine et l'emblème de l'identité catalane et de sa politique » (Pongy et Saez 1994 : 307).

Comme on le verra un peu plus loin, le Conseil de la culture joue un rôle important dans l'élaboration de la politique culturelle de la Catalogne[75] et de sa capitale, Barcelone, alors que « les autorités municipales elles-mêmes se préoccupent de plus en plus, surtout depuis 1980, de conférer une personnalité culturelle à la ville » (Lafortune 1990 : 48).

3.5.3 La province

L'équivalent d'une province espagnole est le département français, mais en plus puissant, ou le Land allemand. Élus démocratiquement, les représentants de chaque province forment un gouvernement (au nombre de 52 en Espagne). La province a traditionnellement un rôle important parce qu'elle constitue une puissance financière que l'on ne peut ignorer. Par exemple, elle a le

75. Comme le souligne Pongy et Saez (1994 : 301), le « cadre institutionnel de cette politique est la concurrence de compétences avec l'État reconnue par le Tribunal constitutionnel à la fin de la décennie 80. Dans cette mesure, toute intervention du ministère espagnol de la Culture en Catalogne est subordonnée à l'accord de la Generalitat et donne lieu à la négociation. »

pouvoir de lever et de répartir les impôts entre les collectivités territoriales et le gouvernement central. La province se divise en plusieurs départements ou services, chacun ayant des prérogatives sur des aspects de la vie publique.

3.5.4 La ville de Barcelone et sa politique culturelle

Comme le signale Lafortune (1990 : 47), « Barcelone représente un beau cas pour quiconque se préoccupe de l'impact des politiques culturelles dans les stratégies d'ensemble des villes contemporaines ». Outre les nombreux pouvoirs du Conseil de la culture de la Généralité que nous avons abordés précédemment, mentionnons que la Ville de Barcelone a intégré, selon Lafortune (1990 : 48), quatre éléments « essentiels » à sa politique culturelle : « l'implication du citoyen dans les organisations décentralisées; la place de premier plan à accorder aux créateurs: l'importance de la diffusion; la concertation entre les divers agents culturels de façon à éviter les dédoublements, les gestes isolés sans lendemain et les interventions inutilement coûteuses parce que mal agencées aux autres entités ».

Au-delà du rôle joué par le maire de Barcelone, Pasquall Maragall[76], que McNeil et McCrone (2000) qualifient de « véritable visionnaire », soulignons que la politique culturelle de Barcelone est une politique d'action culturelle. Préoccupé par la part importante des budgets municipaux allouée à la conservation, le Conseil de la culture a établi les objectifs d'action de la ville de Barcelone à partir de cinq grands principes qui mettent l'accent sur la population, les organismes culturels et les besoins de chaque milieu (Lafortune 1990 : 48-49) :

1) la municipalité « vise le développement culturel entendu à la fois comme activités de création, d'éducation, de diffusion et de participation »;
2) la municipalité « doit assurer une juste représentation des diverses formes de pratiques culturelles existantes ou émergentes » et en favoriser l'accessibilité à la population;
3) la municipalité « doit faire appel à l'expertise des divers milieux culturels et les activités culturelles doivent se réaliser, dans la mesure du possible, en collaboration avec les groupes du milieu »;
4) la municipalité reconnaît que « les approches et les méthodes utilisées peuvent varier d'un quartier à un autre afin de répondre aux besoins du milieu », et ce, même si cela entraîne certaines incohérences sur l'ensemble du territoire;
5) la municipalité « a la responsabilité d'harmoniser l'intervention des divers paliers de gouvernement impliqués dans le développement culturel local ou ayant une incidence sur le territoire barcelonais ».

Diverses mesures ont été envisagées : la décentralisation de certains services dans les quartiers, le transfert de la responsabilité de certains programmes particuliers à des organismes du milieu, la délégation aux organismes culturels de certains pouvoirs d'action directe auprès des citoyens, le transfert à des organismes culturels de privilèges d'imposition et de tarification qui relevaient

76. Joan Clos a succédé au maire Maragall en 1997. Le nouveau maire a mis notamment l'accent sur les modes de consultation des citoyens (Marshall 2000 : 313-314).

jusque-là de la ville (droits d'inscription, frais d'utilisation, exploitation de points de vente ou de service) et l'aménagement de lieux de rencontre pour les organismes culturels.

Une politique de soutien à la création artistique et culturelle a été également mise en place. Elle met l'accent sur l'initiative des créateurs et favorise leur insertion et leur visibilité dans les réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux. En collaboration avec les divers milieux culturels, la municipalité met en oeuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation en matière d'activités culturelles et favorise le développement de manifestations culturelles locales. Enfin, les autorités municipales de Barcelone encouragent la promotion culturelle par l'importation et l'exportation de pratiques culturelles (Lafortune 1990 : 49-51).

3.5.5 L'Association du plan stratégique de Barcelone

Retenons que la région métropolitaine de Barcelone n'a pas d'existence juridique ou politique comme telle. Depuis l'abolition de la Corporation métropolitaine (1974-1987) en 1987, il existe une association des municipalités (Mancomunitat de Municipis). Actuellement, la question de l'existence juridique d'une corporation métropolitaine est l'un des principaux enjeux des élections régionales. Rappelons que l'aire métropolitaine de Barcelone comprend 27 municipalités. La mise sur pied de l'Association du plan stratégique constitue une « bonne formule » de cohésion pour la stratégie métropolitaine, sans toutefois régler le problème ou la question de la légitimité politique.

L'Association du plan stratégique a été créée en 1993, soit cinq ans après le lancement de la démarche stratégique. Sa mission comporte deux volets : « élaborer et animer le processus de planification stratégique; promouvoir et diffuser la culture et la méthodologie de planification stratégique en tant qu'instrument de participation citoyenne dans le processus de développement économique et social » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001).

Cette association est caractérisée par une large participation, quant au nombre de personnes qui prennent part aux débats et au nombre d'institutions qui sont représentées au conseil général et au comité exécutif. De fait, depuis le premier plan de 1990, la démarche stratégique se distingue par son changement d'échelle et par la prise en considération des masses critiques qui, d'un point de vue économique ou démographique, sont importantes. Présidé par le maire de Barcelone et d'une nature axée sur la participation, le conseil général rassemble 215 représentants des principales organisations et institutions de la ville. Pour sa part, le comité exécutif réunit des membres fondateurs de l'Association, dont la Ville de Barcelone, la Chambre de commerce et d'industrie, le Port de Barcelone, le Centre de foire et d'exposition, l'Union générale des travailleurs et l'Université : « Son rôle est de formaliser le contenu du Plan stratégique, de parvenir à un accord sur la définition d'une mesure et d'identifier une institution responsable pour sa mise en œuvre » (Grand-Lyon – Millénaire3 2001). Enfin, mentionnons que la coordination générale est assumée par un délégué du maire et par une équipe de quatre personnes.

3.6 Les principaux facteurs de succès ainsi que quelques critiques et mises en garde

Barcelone a mis en place une démarche prospective et une veille permanente sur les évolutions de l'environnement qui permettent, d'une part, d'avoir un diagnostic précis de la réalité de la région métropolitaine et, d'autre part, de formuler à partir de cette connaissance des aspirations ambitieuses, mais réalistes, pour l'avenir. Cette ville souhaite également devenir la « porte d'entrée de l'Europe » pour les pays sud-américains. Barcelone a aussi le mérite d'avoir démocratisé la démarche en élargissant sa méthode de planification à une grande diversité d'acteurs.

Plusieurs éléments concourent à la réussite du modèle. Parmi ceux-ci, Rodrigues Malta souligne une révision du rôle et des fonctions de l'espace portuaire par rapport à l'ensemble de la ville et la prise en considération d'un urbanisme qui propose « un modèle de voies rapides et de chemins de fer entre la ville et le port ». Selon elle, il ne fait aucun doute que « la priorité accordée à cette dimension des opérations, 'Ville olympique' et 'Port Vell', [a] largement contribué à leur réussite » (1999 : 415) :

> L'originalité des transformations de la frange littorale et portuaire de la métropole catalane réside dans le fait que la déconnexion entre les territoires « urbain » et « maritime » n'ait pas été seulement abordée en termes d'abandon et de reconquête. C'est davantage en termes d'*interface*, soit une limite que les logiques urbaines et portuaires ont conjointement contribué à rendre opaque et imperméable, que l'exercice a été posé.

En 1996, bien que l'on discute parfois de la qualité de l'opération, on évalue le succès commercial du plan d'aménagement de la zone portuaire de Barcelone par les quelque 16 millions de visiteurs qui y sont venus et par la création de 5 000 emplois directs (1999 : 408).

Cependant, le succès du projet de régénération de Barcelone est aussi lié à la capacité et à la volonté des acteurs de mener à bien les nombreuses actions dans le contexte d'un véritable projet de ville. Rodrigues Malta souligne que ce fait est confirmé par l'échec qu'a connu la Ville de Gênes avec « son absence d'intégration » du réaménagement du Porto Vecchio à une politique urbanistique à l'échelle de la ville. Signe de cette reconnaissance explicite du savoir-faire catalan et barcelonais, la Ville de Gênes a d'ailleurs fait appel à l'architecte catalan Solà-Moralès.

Un autre point intéressant du projet de régénération urbaine de Barcelone selon Rodrigues Malta, est « la dynamique décisionnelle locale, la mobilisation de la matière grise et le pragmatisme [qui] ont permis de réaliser dans un temps record la grande transformation de la métropole » (1999 : 416) :

> L'« esprit d'entreprise » apparaît donc comme un élément-clef de la conduite et de l'aboutissement des projets. Il s'évalue à travers la grande implication des intellectuels dans la vie « civique » et l'ouverture de débats autour des nouveaux concepts urbains généralement publiés dans la presse locale, etc. Cette attitude « entrepreneuriale » caractérise également Bilbao où le volontariat des acteurs locaux constitue la base essentielle de l'important travail de régénération urbaine entrepris. Si « la volonté

> d'entreprendre » est une des bases de la réussite de l'expérience barcelonaise, elle constitue cependant un « bien » qui reste difficilement « exportable ».

Chose certaine, selon Rodriguès Malta (1999 : 415), Barcelone est devenue une véritable référence en matière de régénération urbaine à l'échelle internationale : elle « constitue aujourd'hui un possible modèle pour les métropoles de l'Europe méditerranéenne. [Elle] est, en effet, un des exemples où les transformations du front portuaire et du littoral ont été un réel catalyseur pour une transformation globale de la ville. »

Par ailleurs, de grands événements comme les Jeux olympiques de 1992 mobilisent fortement les acteurs du transport métropolitain. Les infrastructures routières et ferroviaires régionales doivent être améliorées pour favoriser l'intermodalité au sein de la région. Outil de mobilité, les infrastructures apparaissent également comme un enjeu de cohésion sociale, tout en étant un enjeu de positionnement international.

Quoiqu'on vante les mérites du projet de régénération urbaine de la ville de Barcelone, soulignons que certains auteurs critiquent ouvertement certains aspects de ce projet. Par exemple, Pongy et Saez (1994 : 301) soulignent que la subordination du ministère espagnol de la Culture à la Généralité de la Catalogne a comme conséquences le désengagement du ministère central, notamment en ce qui a trait aux activités de financement des activités culturelles catalane, et le repli sur Madrid et d'autres communautés « moins déterminées dans leur volonté d'autonomie ». Pour Marshall (2000 : 317), les changements intervenus dans la gouvernance barcelonaise au cours des années 90, dont son orientation élitiste, influent sur la planification.

Pour sa part, Rodriguès Malta s'interroge sur l'originalité réelle des opérations du projet Port Vell de Barcelone. Selon elle (1999 : 416), « les solutions urbanistiques retenues ne sont pas toujours en tout point innovantes ». Bien sûr, la fréquentation observée atteste le succès commercial du projet Port Vell, mais ce projet ne « reprend néanmoins que les grandes recettes du modèle nord-américain qui [...] ont été élaborées il y a presque 40 ans aujourd'hui : activités culturelles et récréatives à thème maritime ou non; activités commerciales; édifices pour accueillir le tertiaire; espaces publics et promenades » (1999 : 416).

Bien plus, Rodriguès Malta se demande si les choix favorisés par les autorités portuaires de la ville, et ce, à l'encontre même de « virulentes oppositions » de la part de nombreux acteurs et professionnels locaux, n'entraîneront pas à brève échéance l'obsolescence des nouveaux équipements mis en place, comme les cinémas Imax. Même un projet comme le World Trade Center semblait être remis en cause par l'informatisation des échanges, au moment où Rodriguès Malta publiait son article en 1999. Selon elle, certains acteurs locaux s'interrogent également sur la capacité des infrastructures actuelles, notamment la grande voirie. Cette dernière permettra-t-elle d'absorber les nouveaux flux de circulation engendrés par les activités du World Trade Center?

Lieu d'implantation de nombreux sièges sociaux d'entreprises et de la deuxième bourse du pays en importance, la ville de Bilbao est située au cœur d'une importante région industrielle et minière. Elle regroupe également des entreprises vouées à la construction navale et à l'industrie lourde. Cependant, comme bien des villes portuaires et commerçantes florissantes du XIX^e^ et du début XX^e^ siècle, elle a connu un déclin économique important au cours des dernières décennies. Il y a quelques années à peine, on disait de Bilbao qu'elle était telle « une vieille dame malade » : « Défigurée et mise à l'index par le régime franquiste, elle s'est battue pour devenir l'une des cités les plus actives d'Espagne » (Pays basque magazine 1999).

4.1 Les principales caractéristiques de la ville de Bilbao

Durant la guerre civile d'Espagne (1936-1939), la ville de Bilbao a été le siège du gouvernement autonome basque[77], et ce, jusqu'à sa soumission par les nationalistes en 1937. Après la guerre civile et durant le régime franquiste, a suivi une décennie de stagnation économique et d'isolement politique. Le régime autoritaire de Franco a été particulièrement répressif pour les Basques : on a interdit l'usage de la langue basque en Espagne, on a brûlé publiquement les livres écrits dans cette langue et l'on a supprimé les noms basques de la toponymie et des registres d'état civil.

Malgré cette politique qui a amené les bascophones à croire qu'ils constituaient toujours une nation occupée par l'Espagne, Bilbao a connu, au cours des années 50 et 60, un certain regain industriel et un développement urbain important. Après Madrid et Barcelone, elle est devenue le principal pôle d'attraction du capital et de la main-d'œuvre, attirant un flot sans cesse croissant d'immigrants venus de toutes les régions d'Espagne. De 1950 à 1970, sa population s'est accrue de 111 % dans huit des plus importantes municipalités de l'agglomération de Bilbao. Elle a même triplé dans d'autres. Au fil des années 70, elle a augmenté encore, mais beaucoup plus lentement (14 %).

En fait, tout au long du régime franquiste, cette région n'a eu de cesse de réclamer son autonomie politique. Le mouvement nationaliste et surtout ses factions les plus extrémistes – en particulier le mouvement extrémiste indépendantiste (ETA) – ont réclamé l'indépendance du

77. Rappelons que les Basques sont répartis dans deux pays (l'Espagne et la France), dans sept provinces et, sur le plan géopolitique, dans trois entités politico-administratives 1) le département français des Pyrénées-Atlantiques, avec 67 267 bascophones (26,8 %) sur 250 194 habitants; 2) la Communauté autonome du Pays basque, qui comprend les provinces de Vizcaya, d'Alava et de Guipúzcoa : on y dénombre 518 100 bascophones (26,1 %) sur 2,1 millions d'habitants, et 3) la Communauté forale de Navarre (*Comunidad Foral de Navarra*), qui comprend la province de Haute-Navarre, avec 52 000 bascophones (9,8 %) sur un ensemble de 528 837 habitants (Leclerc 2001).

Pays basque[78]. Si les actions de l'ETA ont passablement nui au développement économique de la région[79], notamment celui qui est lié à l'industrie touristique, mentionnons que les partis nationalistes plus modérés (Parti nationaliste basque), avec la collaboration des socialistes, se sont graduellement inscrits dans la vie politique locale et nationale. Actuellement, ils constituent la principale force de la coalition qui domine la plupart des institutions basques.

Ville industrielle en reconversion, Bilbao est la septième ville d'Espagne et l'une des trois principales agglomérations du Pays basque espagnol; elle est également la capitale de la province de Vizcaya, l'une des trois grandes provinces historiques de l'Espagne. Les deux autres villes qui lui font une concurrence relative – parce que toutes trois revendiquent de l'aide et des subventions pour des aménagements et des équipements – sont Vitoria, capitale administrative de l'autonomie basque, et Saint-Sébastien (San Sebastián), ville balnéaire et touristique. La ville-centre de Bilbao compte près de 370 000 habitants en 2001 (évaluation), alors que la population de la communauté métropolitaine totalise environ 1 million d'habitants. Composée de 30 communes (figures 14 et 15) , l'agglomération de Bilbao représente pour les Basques et les Espagnols un enjeu économique et urbain de tout premier plan puisqu'elle symbolise « l'entrée de l'Espagne dans une autre ère économique » (Chimits, Godiers et Tapie s. d. : s. p.).

Figure 14 Ville de Bilbao et région

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

78. C'est en 1959 que les mouvements autonomistes basques fondent l'Euzkadi Ta Azkatasuna (ETA), c'est-à-dire le « Pays basque et liberté ». Selon Leclerc (2001), c'est une « branche militaire de l'organisation séparatiste qui revendique l'autonomie des provinces basques par la violence et le terrorisme ». En 1978, un nouveau parti politique, le Herri Batasubna, est fondé afin de devenir la « vitrine légale » et le porte-parole de l'ETA au sein des gouvernements locaux et du Parlement basque.

79. (Leclerc 2001) : « Certains Basques, comme l'ETA, croient que la seule façon de parvenir à leur fin, c'est de forcer la main à Madrid et à Paris. D'autres, comme les partis politiques plus modérés, estiment y parvenir démocratiquement avec l'élargissement d'une Europe plus fédéralisée. » Chose certaine, avec la Catalogne, le Pays basque demeure un foyer d'opposition au gouvernement de Madrid

Figure 15 Agglomération de Bilbao et ses environs

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Il faut dire que depuis 1975, soit après deux décennies de forte croissance économique, l'agglomération de Bilbao vit une véritable crise : elle perd près de 50 % de ses emplois dans le secteur manufacturier de 1975 à 1996, alors que la proportion des emplois industriels chute de 46 à 23 %[80]. Plus révélateur encore, son taux de chômage passe de 2,3 % en 1975 à 26 % en 1986. La croissance du secteur tertiaire durant la même période est cependant annonciatrice de changements importants. Signe d'une nette amélioration, le taux de chômage s'élève à 16 %, en 1998 (Rodriguez, Martinez et Guenaga 2001 : 162-163).

4.2 Le projet de régénération urbaine de la ville de Bilbao

Comme de nombreuses villes européennes, l'agglomération de Bilbao a dû faire face, au cours des dernières décennies, à un profond déclin de ses principaux sites industriels et portuaires et à la fermeture d'entreprises, ce qui a eu de lourdes conséquences économiques et sociales : chômage et précarité, pauvreté, délinquance, etc. Pour contrer ces problématiques mais également bien d'autres, comme la décrépitude de certains quartiers d'habitation et du patrimoine bâti, un ambitieux projet urbain est envisagé à la fin des années 80. Dans l'esprit des concepteurs du projet de régénération, on souhaite alors redonner à cette agglomération basque de près d'un million d'habitants une position forte à l'échelle nationale, mais également

80. Durant la seule période 1979-1985, la région métropolitaine de Bilbao perd 25 % de ses emplois industriels (Plaza 2000a : 266).

internationale. Tout comme Barcelone et Séville, Bilbao veut changer son image en s'inscrivant dans une stratégie de reconversion industrielle et un processus de régénération urbaine. Cependant, contrairement à ces deux villes qui profitent d'événements internationaux (Jeux olympiques et Exposition universelle), Bilbao n'a pas recours à des manifestations médiatiques internationales.

Pour relancer son économie, Bilbao doit transformer son territoire dont la vocation industrielle traditionnelle est devenue obsolète en recyclant et en modifiant l'usage des terrains industriels et portuaires, souvent très pollués. Le projet urbain, qui réunit des acteurs de plusieurs niveaux de gouvernement, comprend deux grands volets : les infrastructures (port, réseau ferroviaire, aéroport et métro) et le projet Abandoïbarra (aménagement des rives du fleuve Nervión par la construction du Musée Guggenheim et du Palais Euskalduna des congrès et de la musique). Par contre, dans cette région aux fortes revendications indépendantistes, des luttes nationalistes ont à l'occasion des incidences sur les projets urbains. Par exemple, la décision de construire dans une ville aux prises avec un fort déclin industriel un musée d'art moderne a été loin de faire l'unanimité.

Dans le contexte culturel et politique particulier de la région basque espagnole et à l'intérieur d'une seule décennie, la ville de Bilbao semble avoir gagné son pari, soit celui d'être « une ville leader en Europe sur la façade Atlantique en devenant un des pôles principaux du software » (Chimits, Godier et Tapie s. d. : s. p.). D'ailleurs, l'une des références de Bilbao pour cette nouvelle image est la ville de Pittsburgh, aux États-Unis, siège social de l'Institut américain du logiciel, avec laquelle Bilbao a des liens de jumelage.

4.3 L'encadrement et le fonctionnement du projet

Nous allons rappeler brièvement dans les pages qui suivent la législation qui encadre le projet de régénération urbaine de Bilbao, résumer les grandes lignes de son plan de revitalisation et mettre en lumière les principales réalisations, particulièrement celles dans le domaine de la culture.

4.3.1 L'encadrement législatif

La Loi du sol, approuvée en 1976 et modifiée en 1993 et en 1997, constitue le cadre législatif dans lequel s'inscrivent les plans et les projets d'aménagement urbain de l'agglomération de Bilbao. Mentionnons également le décret 2320 pour la protection du patrimoine résidentiel et urbain, adopté en 1983, et l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, en 1987.

Une autre initiative législative ayant son importance pour la ville de Bilbao est la création en 1992, par l'administration centrale basque mais sous l'impulsion du gouvernement de Madrid et en accord avec les pouvoirs locaux, d'une structure de régulation et d'arbitrage des multiples intérêts nationaux et locaux : Bilbao Ria 2000. Nous traiterons plus loin du rôle central joué par cette instance dont le mandat est de susciter la collaboration entre le gouvernement central et les pouvoirs locaux et de contribuer à la mise en œuvre de grands projets urbains.

4.3.2 La planification stratégique et les grandes étapes du plan de revitalisation du Grand Bilbao

Essentiellement, les principales étapes du plan de revitalisation du Grand Bilbao, qui ont débuté à la fin des années 80, se présentent comme suit :

- en 1987 : c'est l'élaboration du premier projet intitulé : « Plan général » (ou Plan de revitalisation de l'espace urbain de Bilbao) qui, à cette époque, se limite essentiellement à la ville-centre (370 000 habitants, soit le tiers de l'agglomération). Ce document établit pour une période de huit années les différentes normes et ordonnances concernant l'urbanisme et l'architecture. Le Plan général d'une commune devait être soumis aux services de la province visée et approuvée par ceux-ci. Dans le cas de Bilbao, ce plan a dû s'intégrer au plan stratégique et s'adapter aux étapes successives du projet de revitalisation;

- en 1989 : sur l'initiative du gouvernement basque et de la province de Biscaye, on assiste à la conception et au lancement du Plan stratégique (ou Plan de revitalisation de l'espace urbain de Bilbao) sur les grandes orientations de développement de l'agglomération pour les quinze prochaines années à venir. Ces orientations doivent tenir compte de toutes les dimensions du développement, tant économiques et urbanistiques que sociales et culturelles. C'est à partir de ce moment que le projet concernant Bilbao devient un nouveau défi non seulement pour le Pays basque, mais également pour l'État espagnol qui en fait une affaire d'État. Une équipe de l'Université Deusto, formée d'économistes, d'urbanistes et de sociologues, a le mandat d'évaluer régulièrement la progression du Plan stratégique. Cette équipe publie annuellement un document d'évaluation.

  Le Plan stratégique comporte huit objectifs prioritaires : les deux premiers mettent l'accent sur la régénération urbaine, alors que les cinq autres ont pour objet de préparer l'agglomération à sa vocation internationale (mise en évidence des sites offrant de réelles possibilités de régénération) et que le huitième met l'accent sur la coordination. Ces objectifs touchent particulièrement la requalification des espaces sur les berges et à l'embouchure du fleuve (soit le secteur ou le quartier central d'Abandoïbarra qui doit devenir une vitrine de la « nouvelle Bilbao internationale »). Les actions en matière d'emploi et de formation, les actions culturelles, universitaires et environnementales et, enfin, la coordination des administrations publiques et du secteur privé sont également incluses (Rodrigués Malta 1999 : 412; voir aussi Del Castillo 2000);

- en 1991 : c'est la création de Bilbao Metropoli 30, une autorité morale regroupant des intérêts publics et privés sous forme associative, constituée de représentants de la société civile basque (voir la section 4.5.2.1);

- en 1992 : on voit la mise sur pied de la société Bilbao Ria 2000, organe politico-administratif, qui devient le « maître d'ouvrage urbain délégué » (voir la section 4.5.2.2);

- en 1993-1994 : les autorités élaborent le Plan territorial, qui s'efforce de traduire les grandes orientations du Plan stratégique de 1989. L'initiative de ce plan revient au gouvernement

basque et à la province de Biscaye. Il met l'accent sur les initiatives et projets suivants : régénération de l'embouchure du fleuve Nervión qui traverse le centre de la ville (ce projet est inscrit au programme européen Urban), récupération du fleuve et promotion internationale du secteur d'Abandoïbarra, construction du Palais Euskalduna des congrès et de la musique et du Musée Guggenheim, création d'espaces verts (quartier d'Ameloza) et, enfin, diverses autres mesures, comme l'accès au logement social et la réhabilitation de l'ancien parc de la ville.

Rappelons que l'une des contraintes majeures du projet de régénération urbaine de la ville de Bilbao est de s'inscrire dans une région géographique où l'espace disponible est à la fois rare et pollué. En effet, l'aire métropolitaine de Bilbao est entourée de collines. Encaissée au fond d'une vallée traversée par un fleuve, elle est aussi caractérisée par un patrimoine industriel obsolescent.

Une des caractéristiques importantes du projet urbain de Bilbao est assurément sa période de réalisation axée sur la longue durée, soit pour des décennies dont la grande majorité reste à venir, et son échéancier qui se structure autour de grandes dates comme l'ouverture du Musée Guggenheim en 1997 et du Palais Euskalduna des congrès et de la musique en 1999. Déjà, depuis la fin des années 80, le plan de revitalisation de la métropole est passé à travers diverses étapes de planification et de mise en œuvre (Chimits, Godier et Tapie s. d. : « Conclusion ») :

> L'étalement dans le temps des projets procède de raisons financières, du désir d'accompagner la population dans son adaptation au nouveau visage de Bilbao et de disperser les oppositions politiques [...] Pour les hommes politiques, il s'agit d'expliquer la pertinence des projets et les investissements qui y correspondent : le musée Guggenheim a ainsi fait l'objet de polémiques virulentes.
>
> Le projet urbain joue de toutes les gammes du temps pour trouver un accomplissement s'ajustant aux aléas du marché, dans une conjoncture économique difficile et aux rythmes des échéances du politique, sans obérer les objectifs à long terme. L'ensemble garde une cohérence autour d'une finalité : celle de transformer la ville en l'inscrivant dans un modèle de développement post-industriel.

4.4 Les principales réalisations urbanistiques et culturelles

Le projet urbain de Bilbao est intéressant à plusieurs points de vue. Il ne se centre pas seulement sur la valorisation de son patrimoine bâti ou l'établissement d'infrastructures culturelles de grande envergure (Palais Euskalduna des congrès et de la musique, Musée Guggenheim), mais il incorpore aussi des initiatives de revitalisation de quartiers, de construction d'infrastructures liées au transport public et de mise en valeur des rives du fleuve Nervión et du bord de mer, jusque-là consacrés à des activités industrielles (projet Waterfront). Il s'agit même d'un projet d'eurocités pour élever le statut actuel de Bilbao à celui de ville postindustrielle moderne. Toutefois, l'un des principaux obstacles au développement de la ville demeure le manque d'espaces disponibles pour l'établissement de nouvelles fonctions urbaines.

Le projet Waterfront, qui inclut un nombre important de projets à vocation culturelle, se situe dans l'axe d'urbanisation de la ville qui suit le fleuve. C'est là que l'on trouve les activités portuaires et industrielles (chantiers navals, industries lourdes) fortement en déclin durant les années 80 (Rodriguès Malta 1999 : 402; Rodriguez, Martinez et Guenaga 2001 : 170). Le long des rives du fleuve, le schéma directeur prévoit de nouvelles activités à caractère ludique, culturel, commercial et résidentiel, alors que le secteur portuaire est réservé à un centre d'affaires et à un espace culturel d'envergure avec la construction d'équipements prestigieux. À la fin des années 80, une initiative majeure se traduit par la délocalisation définitive des activités portuaires qui sont déplacées à 13 km de la ville, libérant ainsi les diverses emprises proches du centre de la ville (Rodriguès Malta 1999 : 402).

Le tableau 14 résume les principales initiatives du projet Bilbao ainsi que la répartition des responsabilités et du coût entre les acteurs privés et publics, ces derniers étant largement dominants. Puis la section 4.4.1 consiste en une brève présentation des instances ou acteurs engagés dans le projet de régénération urbaine de Bilbao.

Tableau 14 Principaux plans et projets en vue de la régénération de la ville de Bilbao

Plan ou projet	Responsables et financement
Plan général	Mairie de Bilbao / avec l'approbation définitive de la province de Biscaye et du gouvernement basque
Plan stratégique	Gouvernement basque / Province de Biscaye / Metropoli 30
Plan territorial	Gouvernement basque / Province de Biscaye
Musée Guggenheim	Gouvernement basque (50 %) / Province de Biscaye (50 %) / Mairie de Bilbao (fournit et prépare les terrains appartenant initialement à l'État); ouvert en 1997
Palais Euskalduna des congrès et de la musique	Gouvernement basque / Province de Biscaye / Mairie de Bilbao (fournit et prépare les terrains appartenant à l'État); ouvert en 1999
Centre d'affaires	Mairie de Bilbao (organise le concours pour définir l'aménagement de la zone d'Abandoïbarra) / Bilbao Ria 2000; ouvert en 1999
Métro	Gouvernement basque (50 %) / Province de Biscaye (50 %) / Mairie de Bilbao (participe au déficit d'exploitation alors qu'initialement elle devait financer 25 % du coût); la première ligne entre en service en 1995
Déplacement du port	État / Bilbao Ria 2000 / Mairie (par la récupération des terrains pour la réalisation de projets); entrepris à la fin des années 80
Restructuration des voies ferrées	État / RENFE (société des chemins de fer) / Bilbao Ria 2000; en 1999, le système ferroviaire métropolitain était en cours de recomposition (ajout de deux nouvelles gares d'interconnexion et de nouveaux tracés); toujours en 1999, Bilbao était la seule ville d'Espagne reliée au réseau de TGV
Nouveau pont	Province de Biscaye
Extension de l'aéroport	État; en 1999, l'aéroport est modernisé

Sources : Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.); Rodriguès Malta (1999 : 402).

Reprenons brièvement chacun de ces grands projets qui obtiennent le soutien de l'Union européenne, du gouvernement espagnol, du gouvernement basque, des autorités de la province et du secteur privé et qui veulent transformer « le Bilbao industriel en une ville de culture et de services » (Iglesias 1998 : 41). Ces projets qui font appel à des architectes du monde entier se répartissent entre deux grandes catégories : les projets à vocation culturelle et sociale et ceux qui sont à caractère plus économique et industriel, liés aux transports publics et au monde des affaires.

4.4.1 Le site pilote d'Abandoïbarra

En plein cœur de Bilbao et sur le site pilote d'Abandoïbarra, premier élément du projet Waterfront de la métropole, il est prévu d'établir sur un terrain d'environ 30 ha un centre d'affaires, avec 200 000 m^2 de bureaux, et un espace culturel des plus prestigieux. Le coût des travaux supportés à 60 % par le secteur public est alors estimé à quelque 60 000 millions de pesetas, soit près de 533 millions de dollars canadiens (taux de change de 2001). Pour attirer les capitaux, on construit des équipements de prestige, comme le Musée Guggenheim (210 millions de dollars américains[81]) ouvert au public en octobre 1997. Ce musée est établi sur un site « jadis peuplé d'usines abandonnées et de déchets industriels, cerné par le fleuve Nervion, qui découpe une boucle en plein centre de la ville » (Came 1998 : 58) :

> Le musée Guggenheim est un élément clé du plan du gouvernement régional pour redonner à Bilbao son statut de centre financier et culturel international, un ambitieux plan de 2,1 milliards de dollars américains. Outre Franck Gehry, une constellation d'architectes renommés ont été mis à contribution pour concevoir des projets d'aéroport, de métro, de salle de concert et de centre des congrès.
>
> C'est en 1991 que des représentants du gouvernement régional approchèrent Thomas Krens, directeur de la Fondation Solomon R. Guggenheim, qui gère deux musées d'art moderne à New York ainsi que l'imposante collection de Peggy Guggenheim à Venise. Sachant que la fondation voulait se développer mondialement, les Basques lui offrirent Bilbao. « Au début, j'étais sceptique, dit Krens, mais ils m'ont rapidement convaincu, surtout quand ils m'ont promis d'investir 150 millions de dollars américains requis pour la construction, 50 millions pour les nouvelles acquisitions et 20 millions pour l'utilisation du nom de la fondation et son administration. »

Outre la réalisation de ce projet prestigieux, mentionnons la construction d'espaces commerciaux et de loisir (Ria 21) et du Palais Euskalduna des congrès et de la musique (56 millions d'euros (78,4 millions de dollars canadiens)), conçu par l'architecte argentin César Pelli (Rodriguez, Martinez et Guenaga 2001 : 172). Soulignons également la construction d'un parc d'une douzaine d'hectares et des nouveaux espaces publics le long des rives du fleuve ainsi que diverses initiatives laissées à l'entreprise privée : 80 000 m^2 de nouveaux locaux destinés à des bureaux, des hôtels, un centre commercial de produits culturels de 31 000 m^2 et quelque

81. Le montant de 210 millions de dollars américains est avancé par Came (1998 : 58). Selon le journal *Le Droit*, le gouvernement basque y a alloué 100 millions de dollars canadiens (AP 1997 : 26). Pour en savoir plus sur l'impact économique du Musée Guggenheim, voir Came (1998), Del Castillo (2000), Plaza (2000a et 2000b) et Rauen (2001).

600 appartements, dont certains doivent être habités par des familles à faible revenu (logements sociaux). On prévoit aussi l'extension de l'Université Deusto (Del Castillo 2000 : 6), divers projets de réhabilitation du patrimoine bâti dans la vieille ville et la restructuration d'un quartier situé à proximité du centre urbain Amezola (100 000 m^2 de logements et des espaces verts). Enfin, le plan stratégique de Bilbao prévoit la réalisation du projet Barakaldo, un quartier situé dans une zone jugée comme prioritaire en « raison d'une situation sociale sensible avec la présence de populations ouvrières immigrées originaires du sud andalou » (Chimit, Godier et Tapie s. d. : s. p.).

Figure 16 Grands projets du secteur d'Abanboïbarra

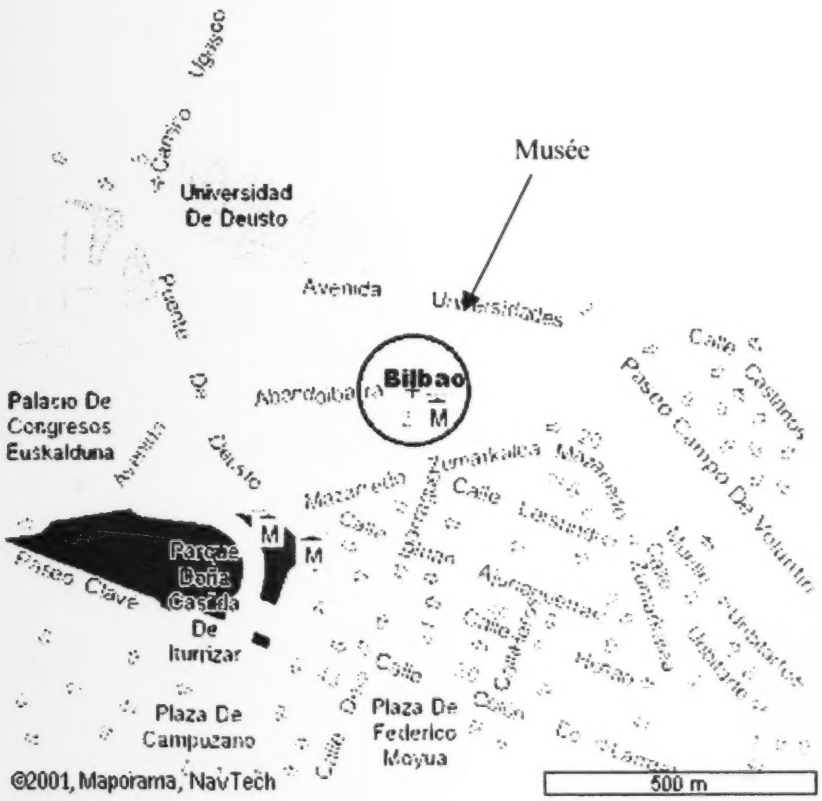

Source : MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share], site consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

4.4.2 Les projets en vue de l'amélioration des infrastructures urbaines

Du côté du transport urbain, la première ligne de métro du Grand Bilbao a été inaugurée en 1995. Ce projet en suspens depuis les années 70 (Iglesias 1998 : 41) a été financé par le gouvernement basque et par la province de Biscaye. Les stations ont été conçues en partie par l'architecte britannique Norman Foster, alors que la réalisation technique du projet revient aux services techniques du gouvernement basque.

Pour sa part, l'État espagnol est responsable de l'extension et de la modernisation de l'aéroport de Bilbao; on prévoit construire une station intermodale moderne. L'architecte de ce projet est le Britannique Michael Wilford[82], tandis que celui de la modernisation de l'aéroport, déjà en cours, est de l'Espagnol Santiago Calatrava. Plusieurs opérations de voirie ont été entreprises, dont la construction d'un pont ou d'une passerelle sur le fleuve Nervión. Une autre activité majeure concerne le déplacement du port qui a débuté à la fin des années 80. Les autorités publiques ont également adopté un programme de construction d'autoroutes sur une période de dix-huit années (Iglesias 1998 : 41) et elles ont entrepris des travaux de drainage pour convertir le fleuve en espace de navigation de plaisance. L'État espagnol partage la responsabilité de ces initiatives avec Bilbao Ria 2000, alors que le conseil municipal a le mandat de récupérer et de mettre en valeur les terrains adjacents par la réalisation de divers projets structurants et de grande envergure.

Enfin, rappelons que les techniques de management utilisées à Bilbao en matière de projet urbain et de démarche stratégique s'apparentent à celles qui ont été établies par la Harvard Business School, au début des années 80. Précisons aussi que les « expériences américaines de Baltimore et de Pittsburgh ou celle, britannique, de Glasgow, [ont] inspiré les Espagnols de Bilbao, tout comme celle des Canadiens de Toronto, pour Canary Wharf, a séduit les Anglais de Manchester » (Godier, Tapie et Chimits s. d. : s. p.).

4.5 Les partenaires dans l'action

Comme l'a démontré le tableau 14, le caractère ambitieux du projet de régénération urbaine de Bilbao mais aussi les difficultés économiques que doit affronter l'Espagne, comme bien d'autres pays européens au début des années 90, ont imposé l'élaboration de diverses stratégies de financement, souvent mises en corrélation, pour chacune des opérations urbaines, culturelles ou d'infrastructure. Un autre aspect important est la participation des diverses institutions publiques, et ce, selon leurs compétences territoriales et leurs capacités financières. Une des caractéristiques de ce projet est également la forte présence des administrations publiques locales et nationales.

82. Selon Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.) la RENFE, en collaboration avec la province, avait déjà travaillé à un projet de gare intermodale. Très coûteux, ce projet a été, semble-t-il, abandonné parce qu'il était l'« objet de sérieux litiges entre les acteurs concernés ».

Pour lancer les projets de revitalisation à l'échelle du Grand Bilbao, les principaux acteurs sont issus de cinq niveaux d'intervention : l'Union européenne, l'État central (gouvernement espagnol), le gouvernement basque, la province de Biscaye et les villes d'agglomération, dont celle de Bilbao joue le rôle central. Rappelons qu'en Espagne le maître d'ouvrage publics s'adapte aux principaux découpages territoriaux : l'État, les communautés autonomes, les provinces et les municipalités. À la section 4.5.2, nous verrons le rôle de Bilbao Ria 2000 (aménagement) et de Metropoli 30 (communication) ainsi que de la société américaine Andersen Consulting (stratégie). Pour l'instant, signalons que cette société organise la démarche du projet en collaboration avec le service de planification économique du gouvernement basque et celui de la province de Biscaye.

La figure 17 situe les principaux acteurs, y compris les investisseurs privés et la population, ainsi que les grands projets mis en avant au cours des années 90. De son côté, le tableau 15 distingue les rôles et les fonctions des experts mis à contribution.

Figure 17 Acteurs de la maîtrise d'ouvrage urbain à Bilbao

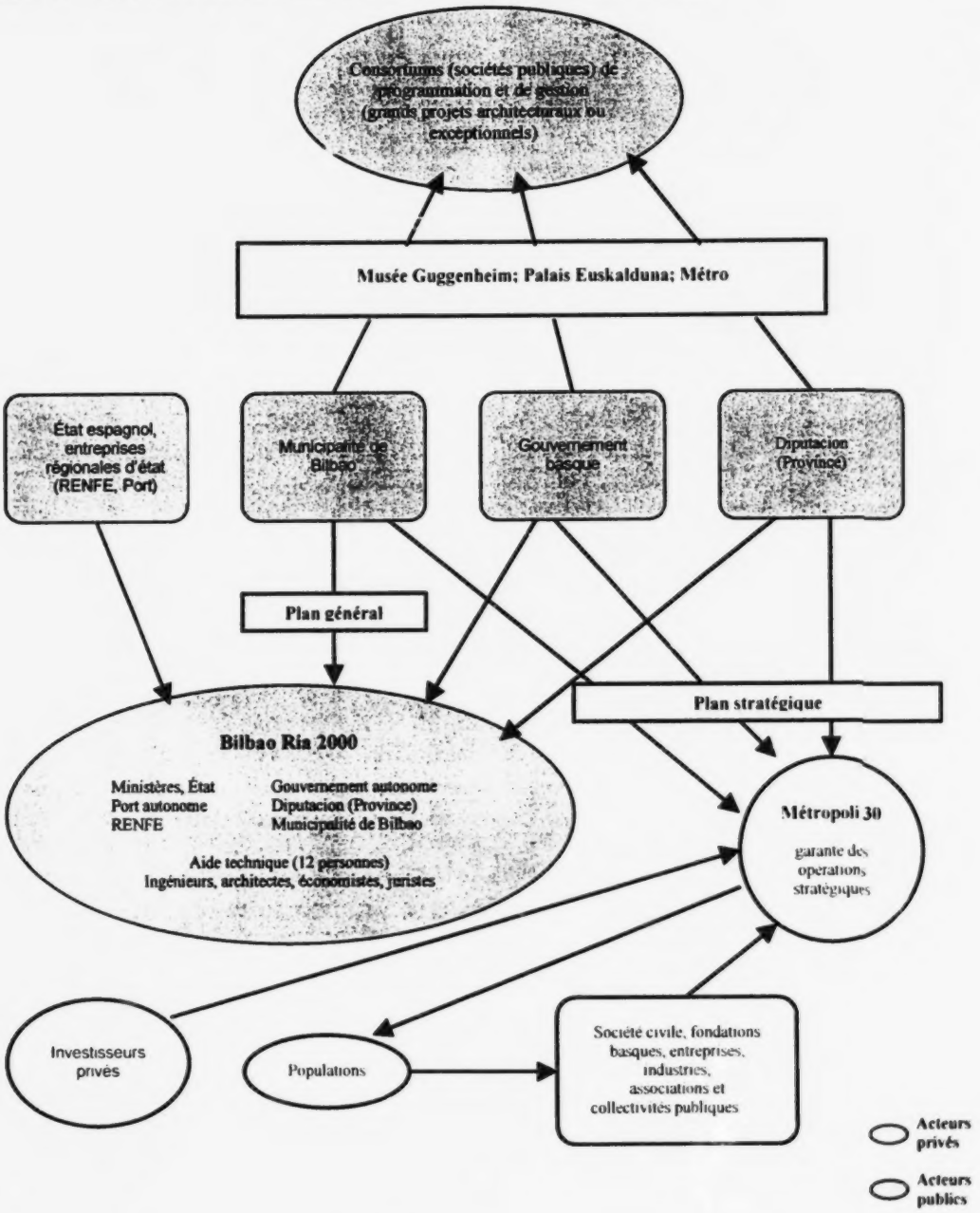

Source : Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.).

Tableau 15 Rôles et fonctions des experts liés au projet urbain de la ville de Bilbao

Acteurs	Rôle ou fonction dans le processus	Type de structure
Andersen Consuting	**Planification stratégique**: conseiller technique; concepteur de la méthode du plan stratégique; formalise des orientations stratégiques.	**Cabinet d'étude international**. Il a réalisé la planification de Chicago.
Agence de planification urbaine	**Planification, urbanisme réglementaire**; concepteur et rédacteur du Plan général de Bilbao qui fixe les objectifs de revitalisation urbaine (localisation de zones de développement dont Abandoïbarra, Amezola ainsi que les grands projets). Définition des plans partiels (réglementation urbanistique).	**Analystes urbains** (sociologues, géographes, économistes, architectes et urbanistes) puis planificateurs opérationnels (architecte-urbaniste, avocat, économiste). Structure temporaire : détachement de fonctionnaires et contractualisation de libéraux.
Bilbao Ria 2000	**Aménageur urbanisme opérationnel**; responsable de l'urbanisation des zones prioritaires définies pour Bilbao (Abandoïbarra, Amezola). Urbanise les terrains pour préparer un usage futur défini par les plans. Module les projets en fonction de l'évolution de l'environnement.	**Organe politico-technique**. Équipe pluridisciplinaire (ingénieur, architecte, avocat). Structure temporaire : détachement de fonctionnaires ou contractualisation de libéraux.
Services techniques des collectivités publiques	**Définissent les programmes et instruisent les décisions** avec des techniciens privés. Assurent une partie de la mise en œuvre et le contrôle. Participation aux processus de planification : concepteurs d'une démarche, représentants d'une collectivité publique; contrôle *a posteriori*.	**Gouvernement basque, province, mairies, etc.** Suivant le type de service, une spécialité domine : ingénieurs, architectes, gestionnaires, ou tous agissent de concert.
Architecte-urbaniste	**Conception Cesar Pelli**; propose à la suite d'un concours un plan d'aménagement d'Abandoïbarra, amendé par l'agence de planification et Bilbao Ria 2000. Concept porteur d'image et de communication.	**Agence indépendante**. Elle a déjà travaillé sur ce type de problème à Pittsburgh.

Acteurs	Rôle ou fonction dans le processus	Type de structure
Architectes internationaux	**Conception**; appel lancé à des architectes renommés en vue de valoriser Bilbao à l'échelle internationale : Gehry (Musée Guggenheim), Foster (stations de métro), Calatrava (aéroport), Soriano (Palais Euskalduna des congrès et de la musique).	**Agences internationales** d'architecture et d'urbanisme indépendantes.
Architectes locaux	**Conception technique**; assurent l'interface entre le client et Gehry. Responsables de la concrétisation du projet : mise en œuvre technique et réalisation (grande complexité technique du projet). Adoptent le projet aux principaux règlements du Plan général.	**Cabinet libéral d'architecture**; haute qualification pour un projet technique très complexe. Structure de petite taille, associée à un bureau d'étude important.
Consortium Guggenheim et Palais Euskalduna des congrès et de la musique	**Montage et programmation**; programme, gère et contrôle le processus de construction de grands équipements. Engage à contrat l'ensemble des professionnels du projet. Négocie la localisation des deux équipements.	**Société publique temporaire**, comprenant les représentants politiques et techniques des collectivités finançant les projets. Structure pluridisciplinaire : gérant (financier), économiste, avocat et architecte. Détachement de fonctionnaires ou recrutement contractuel.
Metropoli 30	**Groupe de pression**; garant du Plan stratégique. Fonction d'animation, d'évaluation et de communication. Instaure les études sur des thèmes stratégiques ou critiques. Fait la promotion internationale de Bilbao. Soutient les projets dans le contexte du plan stratégique.	**Autorité morale** regroupant intérêts publics et privés sous forme associative. Personnel structuré de communication.
Université Deusto	**Études d'évaluation**; évaluation annuelle et quinquennale du plan stratégique. Pour chaque thème, définition de critères et d'indicateurs.	**Groupe pluridisciplinaire d'universitaires** (université privée) : géographes, sociologue, économiste.

Source : Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.).

4.5.1 Les partenaires publics[83]

4.5.1.1 La Communauté européenne

L'Espagne a été intégrée à la Communauté européenne (CE) le 1er janvier 1986. Dès lors, toute la législation de la CE devient entièrement applicable à l'Espagne. L'une des stratégies mise en avant par les promoteurs du projet Bilbao est d'affermir la position de la ville sur l'axe Atlantique européen qui se développe des pays de la Loire jusqu'à Lisbonne. Défini par le Conseil de l'Europe en 1981 comme un réseau d'infrastructures de communication reliant une série de villes, cet axe de nature géo-économique est « composé de grands pôles de développement où se concentrent les forces économiques qui se croisent dans la région » (Rodrigues Malta 1999 : 402, voir sa note 7).

En vertu des divers programmes d'action mis à la disposition des pays membres et en conformité avec la volonté européenne de faire de Bilbao la « ville leader » du nord de l'Espagne et de l'axe Atlantique (Chimits, Godier et Tapie s. d. : s. p.), la CE fournit un soutien financier pour démarrer des projets qui sont alors en attente d'autres sources de financement. D'après un document diffusé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du gouvernement canadien en 1998, parmi les États membres de la CE, c'est l'Espagne (MAECI 1998):

> [...] qui reçoit le plus d'aide dans le cadre du Fonds de cohésion et des Fonds structurels créés en vue de financer les projets d'infrastructure et de développement. En fait, selon les prévisions, l'Espagne devrait recevoir environ 41 milliards de dollars américains des Fonds structurels de l'UE (23 % des fonds totaux) durant la période de 1994 à 1999.

4.5.1.2 L'État central espagnol

Depuis le début des années 90, le Grand Bilbao est devenu une priorité d'aménagement économique du gouvernement espagnol. Dans son plan global d'infrastructure de 1993 à 2007, le gouvernement espagnol prévoit des investissements massifs qui totaliseraient 133 milliards de dollars américains. Les principales infrastructures visées sont le transport interurbain et le transport urbain ainsi que la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse entre la capitale et la frontière française, passant par Barcelone et le Pays basque (MAECI 1998).

De grandes entreprises publiques, notamment le Port et la RENFE, également propriétaires fonciers des principaux sites de Bilbao à régénérer, sont engagées dans le projet. L'État fournit du financement direct et une partie de la logistique. Il a institué Bilbao Ria 2000, structure clé du processus de régénération, tout en pourvoyant à une partie de son financement. L'État central exerce également une forte pression sur le Port et la RENFE afin que ces derniers déplacent leurs activités et cèdent à la ville leurs terrains, majoritairement situés au centre de Bilbao. Dans le

83. Revoir également la section 3.5 consacrée à ces acteurs publics (répartition des pouvoirs et des responsabilités relevant de leurs prérogatives) dans l'étude du cas de la ville de Barcelone.

contexte de ses prérogatives particulières, l'État construit seul ou avec d'autres certaines infrastructures et bâtiments.

4.5.1.3 La Communauté autonome du Pays basque

Le gouvernement basque, comme les seize autres régions autonomes, a la responsabilité d'un certain nombre de compétences en Espagne. L'article 149, alinéa 1 de la Constitution accorde 32 compétences à l'État et 22 aux régions autonomes. Au cours des dernières années, le gouvernement central a opéré plusieurs transferts de compétences. Actuellement, les régions autonomes sont responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, du logement, de l'éducation et de la santé, de la culture et des équipements sportifs ainsi que des locaux administratifs et de justice. Dans le projet lié à Bilbao, le gouvernement basque finance une partie des infrastructures (métro) et des projets d'envergure, comme le Musée Guggenheim et le Palais Euskalduna des congrès et de la musique. Tout projet élaboré en vertu du Plan général (1987) doit être entériné par le gouvernement basque, alors que ce dernier est à l'origine de tous les projets relevant du Plan stratégique (1989) ou du Plan territorial (1993-1994).

4.5.1.4 La province

Dans le Pays basque, la province a traditionnellement un rôle important parce qu'elle constitue une puissance financière qu'il est impossible d'ignorer. Elle a notamment le pouvoir de lever et de répartir les impôts entre les collectivités territoriales et le gouvernement central. Elle se divise en plusieurs départements ou services, chacun ayant prérogatives sur des aspects de la vie publique (Chimits, Godier et Tapie s. d. : s. p.) :

> Ses compétences en matière culturelle et ses capacités financières l'amènent à initier deux grands projets : le musée Guggenheim et le Palais Euskalduna des congrès et de la musique. Celles en matière d'aménagement la conduisent à financer une partie des infrastructures comme le métro ou un pont. Elle participe activement aux processus de planification (plan stratégique, plan territorial) ou exerce un contrôle juridique sur les plans généraux des communes.

4.5.1.5 Les municipalités de la zone métropolitaine et la ville-centre de Bilbao

D'une part, l'aire territoriale du projet concernant Bilbao repose sur les 30 communes formant la zone métropolitaine. Cependant, contrairement au système politique et administratif du type communauté urbaine française, council britannique ou même communauté métropolitaine québécoise, les 30 communes de cette zone n'ont pas de structure de coopération comme telle. Pour contrer les problèmes inhérents à cette absence de structure, mais aussi pour obtenir des appuis indispensables au soutien d'un projet d'une telle ampleur, exigeant compétences, prises de décision et coopération, les municipalités du Grand Bilbao ont concédé ce rôle stratégique à la province de Biscaye. Selon Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.), plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation :

> Élément historique tout d'abord. Sous la période franquiste, il existait un Grand Bilbao, une structure administrative dirigée par un Gouverneur civil nommé par le ministère de l'Intérieur. Cette instance n'a pas laissé que de bons souvenirs. Explication plus institutionnelle ensuite : il existe cinq niveaux d'intervention sur ce projet, il n'est donc pas judicieux d'en ajouter un sixième, d'autant que la Diputacion de Biscaye a compétence sur une aire qui concentre 80 % de la population de la province et une grande partie de ses richesses économiques. Explication politique enfin, puisqu'au début du processus démocratique (années 1978/80) beaucoup de communes, autrefois annexées à Bilbao, ont retrouvé leur indépendance pour assurer leur développement et qu'à l'heure actuelle, toutes les communes de l'aire métropolitaine ne sont pas du même bord politique que la commune-centre de Bilbao.

D'autre part, la ville-centre qui représente le tiers de l'agglomération joue un rôle central dans le projet de régénération urbaine de la zone métropolitaine de Bilbao, et ce, parce que c'est sur son territoire que sont concentrés les grands projets urbains. Par contre, la capacité de la ville-centre à soutenir le financement de tels projets est très faible, ce qui la rend fort dépendante des autres paliers de gouvernement : l'État central, le gouvernement basque et la province de Biscaye. En effet, « ses ressources foncières sont rares du fait d'une géographie peu avantageuse et d'une forte couverture bâtie ». Cette contrainte spatiale majeure, soulignée précédemment, rend Bilbao dépendante des grands propriétaires fonciers que sont la RENFE et le Port.

Enfin, toujours selon Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.), la ville-centre de Bilbao est très présente sur le plan politique :

> [La] ville répartit son action sur les quartiers périphériques ou en difficulté, montrant bien que le projet urbain ne s'effectue pas au détriment des demandes plus quotidiennes des habitants. Elle est aussi responsable des principaux plans d'urbanisme (Plan général, plans partiels) et participe activement à la définition des autres plans (Plan stratégique, Plan territorial). En cela, elle est un acteur-clé du processus car elle influence considérablement l'usage futur du sol.

4.5.2 Les structures, les pouvoirs et les stratégies de la nouvelle gouvernance urbaine : les facteurs de succès du projet de régénération urbaine de la ville de Bilbao

Ayant traité précédemment du contexte politique particulier de la région basque espagnole, fortement autonomiste pour ne pas dire indépendantiste, avons-nous besoin de souligner que la plupart des décisions provenant du gouvernement autonome et engageant l'État central ou le gouvernement de Madrid sont l'occasion de négociations serrées, voire difficiles? Les pouvoirs locaux sont généralement, par tradition, très méfiants à l'égard de l'État central. Conscients que l'ampleur de la régénération urbaine de Bilbao impose coopération et négociation, les représentants des différents paliers de gouvernement ont cependant mis en commun leur expertise et leurs ressources financières, juridiques ou politiques.

Conséquemment, deux structures ont été créées au début des années 90 : tout d'abord, Metropoli 30, une structure associative intégrant la société civile métropolitaine derrière le politique; puis,

Bilbao Ria 2000, une instance mise sur pied par l'État central, grand propriétaire foncier, et les collectivités locales pour la préparation et la réalisation d'opérations d'urbanisation.

4.5.2.1 Metropoli 30

Créée en 1991 sur l'initiative de la mairie de Bilbao, de la province de Biscaye et du gouvernement basque, la structure Metropoli 30 regroupe plus d'une centaine d'associés qui constituent « les forces vives de la société locale » de la grande métropole (Chimits, Godier et Tapie s. d. : s. p.). Le chiffre « 30 » correspond ici aux 30 municipalités de l'aire métropolitaine. Outre les trois instances publiques susmentionnées, on y trouve l'ensemble des municipalités de la zone métropolitaine, de grandes et moyennes entreprises de tous les secteurs (entreprises multinationales, groupes de presse, grandes banques, chambres de commerce, sociétés de service, etc.), des associations et des fondations, des universités et des ordres professionnels ainsi que les autorités portuaires, le consortium des eaux, le parc technologique et diverses institutions publiques. Initiée par des acteurs publics, alors majoritaires en nombre, cette association est aujourd'hui financée aux deux tiers par le secteur privé.

La fonction de Metropoli 30 est essentiellement « de promouvoir une vision générale du développement de la métropole ». Pour ce faire, elle travaille directement à la promotion et à la vente de l'image de Bilbao à l'extérieur du pays, vers l'international. L'une des principales stratégies adoptées est celle d'une politique de communication du projet par l'entremise de campagnes publicitaires ciblées, très souvent aux finalités commerciales. Tout projet est médiatisé lors de forums, de colloques et de salons internationaux, mais aussi par l'entremise de revues spécialisées et de grandes rencontres urbanistiques des villes européennes. Les médias sont particulièrement mis à contribution : publication d'études, d'articles, production et diffusion de journaux et de dossiers de presse, etc. Même la connaissance savante, grâce à la collaboration d'économistes, de sociologues et de géographes de l'Université Duesto, est mise à contribution (Godier, Tapie et Chimits s. d. : n. p.; voir aussi Rodrigues Malta 1999 : 404).

Metropoli 30 joue également un rôle-conseil dans certains domaines, comme la décontamination et la protection de l'environnement, alors que les décideurs basques poursuivent avec cette association d'autres objectifs dont ceux de susciter la venue de capitaux internationaux à Bilbao, notamment dans le domaine du logiciel, et d'exporter des savoir-faire vers d'autres pays, particulièrement dans le domaine de la planification urbaine.

Enfin, grâce à sa production régulière de bilans, Metropoli 30 constitue une sorte de structure de surveillance et d'évaluation du projet concernant Bilbao. Elle soutient aussi les initiatives privées entreprises par ses membres conformément au Plan stratégique, comme cela a été le cas lors de la création de l'Institut européen de logiciel, qui conseille les entreprises et qui a été fondé par trois associés de Metropoli 30. À certaines occasions, elle critique les projets des institutions publiques, fait pression sur les élus ou s'associe à des initiatives politiques. À d'autres moments, faisant au passage du lobbying et suscitant la mobilisation des réseaux d'experts, elle instaure des actions et des projets particuliers.

4.5.2.2 Bilbao Ria 2000

Sous l'impulsion du gouvernement de Madrid, mais surtout de son ministère des Travaux publics, du Transport et de l'Environnement, l'administration centrale de la Catalogne créée en 1992, en accord avec les pouvoirs locaux, une structure de régulation et d'arbitrage des multiples intérêts nationaux et locaux : Bilbao Ria 2000. Cette instance est la structure clé du projet de régénération urbaine puisqu'elle a comme mandat de coordonner le processus de revitalisation, d'assurer la cohérence du projet à long terme et, enfin, de favoriser la médiation des multiples intérêts en présence. La composition de Bilbao Ria 2000 est également répartie entre l'État et les collectivités territoriales basques (Rodriguès Malta 1999 : 402).

Selon Rodriguez, Martinez et Guenaga (2001 : 171), la création de Bilbao Ria 2000 peut s'expliquer par la combinaison de trois facteurs critiques : la conviction que la coopération, le partenariat et la collaboration sont synonymes d'une bonne gouvernance; la certitude que la concertation parmi les différents agents ou acteurs, souvent propriétaires des sites à régénérer, est nécessaire; enfin, l'importance du coût associé aux diverses opérations à mettre en œuvre et qui oblige plus que jamais une participation des différents paliers de gouvernement mais, également, des divers acteurs du secteur tant privé (promoteurs) que public (sociétés publiques). Ces trois facteurs « convergent vers une distribution complexe des compétences, des pouvoirs et des financements » (2001 : 171), pratique qui a été commencé avec la décentralisation de l'État espagnol durant la période de transition à la démocratie.

Financée par le gouvernement central (50 %) et par les institutions basques (50 %), et s'appuyant sur les fortes ressources foncières des sociétés publiques dépendant de l'État (RENFE, Port), Bilbao Ria 2000 a la responsabilité de stimuler et de soutenir d'ambitieux projets et d'encadrer des réalisations d'importance concernant, entre autres, des infrastructures urbaines et régionales et un quartier des affaires. L'idée sous-jacente à toute action de Bilbao Ria 2000, et également à des structures semblables mises sur pied ou à concevoir dans d'autres villes espagnoles[84], est de mettre en valeur les terrains publics au centre de la ville. L'une des premières actions majeures en ce sens a été l'aménagement d'Abandoïbarra, opération centrale du projet stratégique de régénération urbaine de Bilbao.

Le président de Bilbao Ria 2000 est le maire de Bilbao. Son conseil politique collégial, organe principal de décision, réunit des élus locaux (maire de Bilbao, président de la province de Biscaye et trois ministres du gouvernement basque) et des représentants de ministères, d'entreprises publiques nationales (Port, RENFE) et d'administrations locales. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité, reposant donc sur un mode consensuel. C'est un processus plus long que celui qui est fondé sur une majorité des voix. Par contre, un tel mode de fonctionnement permet d'éviter des blocages subséquents liés aux intérêts divergents, souvent sectoriels, des acteurs en cause. Cela permet également de solliciter chacun des partenaires qui sont liés par la décision prise antérieurement. Bilbao Ria 2000 est également dotée d'une commission exécutive formée de quatre membres (mairie, province, gouvernement basque et

84. Cette expérience a été renouvelée à Oviedo, en Espagne, et elle est prévue pour les villes de Madrid, Valence et Barcelone (Chimits, Godier et Tapie s.d. : s. p.).

ministère) et d'un pôle opérationnel multidisciplinaire composé d'une dizaine de personnes (architecte, urbaniste, ingénieur, économiste et juriste).

Outre le fait de faciliter l'accord de tous les intérêts locaux, Bilbao Ria 2000 dispose « d'une forte capacité de négociation face aux grands propriétaires fonciers institutionnels que sont le Port ou les sociétés nationales de chemin de fer, eux-mêmes intégrés dans le dispositif de pilotage politique du projet » (Godier, Tapie et Chimits s.d. : s. p.).

Enfin, Bilbao Ria 2000 a pour ainsi dire trois grandes fonctions : la première est stratégique, parce qu'elle est liée à la dimension politique de son action et du projet (obtenir le consensus politique; réussir d'abord à Bilbao, puis étendre ses activités à d'autres territoires); la deuxième est la maîtrise de l'urbanisation (vendre des lots pour que la plus-value serve à couvrir l'urbanisation d'autres lots); enfin, la troisième est une expertise urbanistique et de développeur (assumer la planification et intégrer les prescriptions urbanistiques et techniques afin que les projets se réalisent) (Godier, Tapie et Chimits s.d. : s. p.).

4.5.3 L'expertise étrangère en matière de planification stratégique : la société américaine Andersen Consulting

Au cours des deux dernières décennies, des multinationales spécialisées en planification stratégique ont collaboré étroitement avec des villes européennes. Comme cela a été le cas pour Manchester avec la société canadienne BLG de Toronto, Bilbao a fait appel à une société américaine de management, Andersen Consulting. Cette société est actuellement le leader mondial du conseil en management avec près de 40 000 collaborateurs dans 47 pays[85]. Au regard du projet de régénération de la ville de Bilbao, sa mission est de donner un élan au projet, par la formalisation d'axes stratégiques et l'apport d'une méthode axée sur la participation. Pour déterminer les objectifs généraux du projet, cette société a réuni des experts locaux issus des milieux municipaux, sociaux, économiques et politiques.

L'apport de cette société étrangère qui est caractérisée par une position d'extériorité permet de faciliter un consensus chez les experts locaux. Elle introduit également une sorte de référence internationale et une objectivité relative dans les débats ayant cours entre les experts locaux. Derrière tout ce processus managérial s'inscrit une stratégie de valorisation de l'image de la ville et de son positionnement international. À cet effet, toutes les études effectuées et tous les projets instaurés, même ceux qui ont une faible portée, comme la réhabilitation de quartiers populaires, connaissent une forte médiatisation.

Le plan de revitalisation de Bilbao a été conçu comme un plan très ouvert et consensuel pour légitimer une action de grande ampleur. La société Andersen Consulting a été chargée de mobiliser l'ensemble des agents, venant des milieux politiques, économiques, sociaux et professionnels de la métropole (Godier, Tapie et Chimits s. d. : s. p.) :

85. Chimits, Godier et Tapie (s. d. : s. p.; voir leur note 8) « Andersen Consulting Strategic Services est devenu l'un des acteurs mondial majeur du conseil en stratégie avec plus de 1 400 personnes et une croissance de [plus de] 30 % par an. »

Plus de 300 spécialistes ont participé à 21 sous-groupes de travail et aux 7 groupes de consolidation des résultats. Les résultats (88 objectifs, 247 stratégies clés) ont été regroupés en 8 thèmes de revitalisation : investissements et ressources humaines; création de services avancés dans une région industrielle moderne; mobilité et accessibilité; régénération de l'environnement; régénération urbaine; culture et action sociale; gestion coordonnée des administrations publiques et du secteur privé.

4.6 Le financement des opérations, le processus de consultation et les promesses de prospérité : des sources de vives critiques

Bien qu'à l'origine le financement public ait été important, un système original de financement des opérations a été mis en place graduellement par Bilbao Ria 2000 afin d'attirer des investisseurs privés et ainsi réduire la part des investissements publics. Par exemple, en concédant des droits de construire à des promoteurs immobiliers et à des propriétaires privés, on espérait alors les inciter à entreprendre et surtout à soutenir financièrement leurs propres projets. Pour ce qui est des terrains se trouvant sous des emprises industrielles, on adopte une autre stratégie : acquérir le terrain, puis le mettre sur le marché. Le profit obtenu est alors réinvesti dans d'autres projets ou sites.

Malgré de telles initiatives, la grande majorité du financement semble toujours provenir, à l'heure actuelle, des administrations publiques, notamment en ce qui concerne les projets d'envergure. Même un projet comme celui auquel a pris part la Fondation new-yorkaise Guggenheim, associé à une initiative culturelle privée, n'aurait pu voir le jour sans le financement public. En effet, la Fondation, qui a négocié le prêt de ses collections, n'a aucunement financé la construction du Musée Guggenheim. L'explication avancée pour cette faible participation financière du privé, selon Rodrigues Malta (1999 : 411), serait « les formules d'intéressement offertes par les acteurs institutionnels » : généralement exclu des phases de programmation, le secteur privé n'est invité que dans un second temps.

Actuellement, tant du côté de Bilbao Ria 2000 que de Metropoli 30, on cherche de nouvelles voies pour faire participer encore plus les promoteurs privés. Toutefois, les grands propriétaires fonciers publics, comme la RENFE, sont souvent suspects pour le secteur privé. Pour des opérations futures, on projette donc la mise en place de structures mixtes, sortes de sociétés de portefeuille (*holdings*), qui coordonneraient des sociétés de gestion. L'exemple de Barcelone et de son expérience des chantiers olympiques de 1992 servent ici de modèle : « Dans ce scénario, Metropoli 30 serait mobilisée pour sa capacité à [at]tirer des capitaux privés et des formules sont imaginées pour intégrer les propriétaires fonciers privés et les promoteurs ou investisseurs » (Chimits, Godier et Tapie s.d. : s.p.). Cependant, là encore, même s'il est consulté lors de l'élaboration des différents plans, le secteur privé ne semble agir que dans un second temps, une fois que le projet a été défini dans ses grands axes.

Il en est de même de la population qui, pour sa part, est informée des grands projets et des plans de revitalisation de la métropole lors de campagnes publicitaires promues par Metropoli 30. Elle apprend leur existence par l'exposition de maquettes ou par la diffusion de documents promotionnels. Certaines méthodes de concertation existent aussi à l'échelle des quartiers. Ainsi,

on met à la disposition des citoyens un recueil de doléances et de remarques sur le périmètre visé par l'opération de revitalisation ou de régénération.

D'ailleurs, les premières étapes de la transformation de Bilbao ont suscité très souvent des critiques parce que les pouvoirs publics semblaient mettre plus l'accent sur les caractéristiques culturelles et économiques du projet d'agglomération que sur sa dimension sociale. Devant les doléances des citoyens, cette dimension a été ajoutée au Plan stratégique. D'autres acteurs se sont insurgés « contre la destruction systématique des vieux locaux industriels de la zone portuaire, que certaines villes, comme Londres, [avaient] su stabiliser » (Rioux 1999 : A-1). Enfin, contrairement à l'implantation d'équipements sportifs (par exemple, le stade de football), les projets portant sur la construction d'équipements culturels prestigieux n'ont pas toujours suscité l'unanimité. Ainsi, avant l'ouverture du Musée Guggenheim, des artistes basques ont manifesté leur mécontentement envers le gouvernement autonome. Selon eux, la construction de ce musée représentait « l'impérialisme américain, contre la spécificité de la culture basque », signifiant du même coup que l'on « aurait dû mieux dépenser » les fonds publics (*Le Droit*, AP 1997 : 26).

En ce qui a trait à cette volonté de susciter un nouveau dynamisme économique, mentionnons que la grande majorité des nouveaux emplois créés à Bilbao sont associés aux secteurs tertiaire (commerce, communication, bureaux) et quaternaire (culture et loisir). Compensant quelque peu la perte des emplois dans les autres secteurs (agricole, manufacturier et industriel), les emplois du secteur des services se sont accrus de près de 46 % de 1975 à 1996, passant de 124 900 à 182 000 (Rodriguez, Martinez et Guenaga 2001 : 163, tableau 1). Malgré de tels changements, les chantiers navals, la sidérurgie et des entreprises de fabrication ont fui sous d'autres cieux, alors que l'Université Deusto se vide. Bien sûr, l'effet d'entraînement du Musée Guggenheim a des incidences sur le développement urbain, dont l'une des plus remarquables est d'avoir produit pour la seule année 1998 quelque 8 500 articles (Rioux 1999 : A-1).

Pour la ville de Bilbao, le fait d'avoir attiré plus de 1,3 million de visiteurs au cours de la première année de fonctionnement du Musée Guggenheim constitue un véritable succès médiatique. La dimension internationale de ce musée est confirmée par le fait que près de 60 % des visiteurs viennent de l'extérieur de la région, dont 30 % de l'étranger. Une récente évaluation réalisée par la firme internationale KPMG Peat Marwick (*Impacto de las actividades de la Guggenheim Bilbao Museum* 1999) (Rodriguez, Martinez et Guenada 2001) estime que les dépenses directes de ces visiteurs durant la première année d'activité est de 194 millions d'euros, soit près de 180 euros (252 dollars canadiens) par visiteur. Les secteurs qui en ont bénéficié le plus sont ceux de l'hôtellerie, des transports, de la restauration et du commerce au détail. Toujours selon cette étude, citée par Rodriguez et ses collègues (2001 : 174) :

> [The] expenses associated with the operation of the GBM during the first 12 months of activity have generated a value added of more than 150 million Euros that amounts to approximately 0,47 percent of the gross regional product. This value is considered to contribuate to the maintenance of around 3,800 jobs in the mentionned sectors. At the same time, the value added generated have produced an increase in local fiscal capacity and tax revenues (value added taxes, capital taxes and income tax) estimated at close to 28.1 millions Euros. Thus, in financial terms, the operation can be considered a success as the initial investment has been fully recovered.

Cependant, une fois passée l'attraction de la nouveauté, que se produira-t-il? Une diminution de l'achalandage? Une baisse du nombre de visiteurs? L'étude de KPMG Peat Marwick semble le confirmer : alors que le Musée recevait 1,3 million de visiteurs en 1998, année de son ouverture, ils ne sont plus que 825 000 l'année suivante. Pour les deux mêmes années, les revenus sous forme de taxes passent de 28 à 19,3 millions d'euros (2001 : 175; voir aussi l'article de Plaza 2000). L'« effet Guggenheim », pour paraphraser Eglesias (1998), se maintiendra-t-il? Faudra-t-il un autre Guggenheim? Les promesses de prospérité à long terme seront-elles au rendez-vous? Il est beaucoup trop tôt pour le dire…

Conclusion

Depuis le milieu des années 80, les villes et les régions européennes ont redécouvert le rôle central des villes dans les économies régionales et nationales. Le programme politique de plusieurs villes a été réorganisé en fonction de nouvelles politiques urbaines axées sur le redéveloppement et la revitalisation (Rodriguez, Martinez et Guenaga 2001 : 161; Keating 2001 : 217). Ainsi, dans cette mouvance, les villes de Glasgow, de Dublin, de Barcelone et de Bilbao ont élaboré des projets architecturaux et urbains ambitieux dont la vocation principale est de les transformer.

Des plans d'investissement en matière d'art et de culture, mais aussi dans bien d'autres domaines comme les transports publics, l'environnement naturel (parcs et espaces verts), la formation et les logements sociaux, ont permis à des degrés variables de redynamiser ou de relancer leur développement économique : Glasgow l'a fait avec Tranway (années 80); Dublin, avec le quartier Temple Bar, le City Arts Centre et l'Irish Museum of Modern Art (années 80 et début de 90); Barcelone, avec l'impulsion donnée par la tenue des Jeux olympiques, poursuit la requalification de ses sites industriels et portuaires devenus obsolètes (années 90); et Bilbao a su sortir de sa torpeur avec le Musée Guggenheim et son statut de capitale basque des arts d'avant-garde (années 90) (Lorente 2000).

Toutes ces villes qui jouissent du statut de ville-métropole ou d'agglomération métropolitaine – ou en voie de le devenir dans le cas de Dublin – ont dû faire face à des événements déclencheurs. Pour Glasgow et Dublin, cela a été la décroissance démographique, industrielle et manufacturière qui a entraîné un appauvrissement et une baisse de la qualité de la vie ainsi qu'une hausse des problèmes sociaux. Pour Barcelone et Bilbao, cela a été le renversement du gouvernement franquiste au milieu des années 70 et la crise industrielle majeure qui a touché alors l'Espagne. Pour sa part, Barcelone a profité directement de l'élan donné par la préparation des Jeux olympiques de 1992, alors que Bilbao, également aux prises avec un nouveau contexte politique qui favorisait l'autonomie des régions, a travaillé adroitement pour devenir une ville leader sur la façade Atlantique et ainsi changer son image d'une ville en profond déclin.

De façon générale, dans les quatre villes européennes étudiées, les autorités locales ont vu à la mise en place de structures partenariales dans le domaine de la régénération urbaine et, plus particulièrement, dans celui de la culture et des arts. Les fonctions des organisations publiques et des structures partenariales consistent alors à se concerter avec des investisseurs privés, à mobiliser des capitaux locaux, parfois même extérieurs, pour créer localement des lieux de concertation et de négociation, capables d'intégrer l'ensemble des acteurs aux projets. Cependant, soulignons également une distinction fondamentale dans les formes de partenariat (public-privé), du moins en ce qui concerne les villes européennes.

En effet, en ce qui a trait aux villes de Glasgow et de Dublin, profitant de mesures fiscales avantageuses, les acteurs du secteur privé semblent lancer plusieurs des opérations de régénération urbaine et s'allient, après coup, aux autorités publiques. Il en est ainsi par la création de regroupements comme la Glasgow Action dès 1985, puis la GDA à compter de 1991 ou la Temple Bar Properties Ltd., fondée en 1991. Dans le cas de Barcelone et de Bilbao, comme

pour bien des villes et des métropoles du continent, c'est le contraire. L'initiative est de nature publique, et le secteur privé participe par la suite au financement. Selon Rodriguès Malta (1999 : 410), cette seconde formule est d'ailleurs plus fréquente en Europe, quoiqu'elle « rencontre un succès variable selon les villes mais également selon les projets ».

Chose certaine, le vocabulaire employé est explicite dans les quatre villes étudiées : on y trouve régulièrement les mots « synergie », « consensus » et « partenariat ». Ce nouveau langage est emprunté en grande partie au secteur privé, mais aussi rattaché au cours des années 80 à un nouveau courant en matière d'actions publiques, soit le nouveau management public qui introduit également les notions de gouvernance, de concurrence, d'efficience, de proactivité, de flexibilité et d'entrepreneuriat au sein des instances décisionnelles urbaines et gouvernementales. Au terme de notre réflexion, nous croyons intéressant de rechercher et les similitudes et les contradictions entre les quatre villes étudiées.

Tout d'abord, à Barcelone comme à Bilbao, une des caractéristiques fondamentales a été la recherche de consensus entre les acteurs institutionnels et la mise en synergie des forces locales, nationales, voire internationales. La simple notion de pouvoir local, étroitement liée au contrôle politique et administratif de la ville, semble s'être mutée en celle de gouvernance locale, et ce, par l'émergence d'un « corps décisionnel malléable au gré des exigences du développement » (Rodriguès Malta 1999 : 417).

En fait, à compter de la fin des années 80, la question du gouvernement des grandes villes est plus que jamais à l'ordre du jour. Il faut dire que la crise de l'État-providence, bien sûr financière, mais aussi l'incapacité à produire des politiques pertinentes au regard des populations aux prises avec des problèmes sociaux et économiques croissants, l'intégration européenne et la mondialisation des marchés et de l'économie posent de manière nouvelle la question de la gouvernance locale. Tous ces changements obligent à introduire et à mobiliser de nouveaux acteurs (les citoyens, le secteur associatif, les groupes communautaires, le monde des affaires, par exemple) pour assurer le développement et la croissance des villes ainsi que leur compétitivité devant un monde en profonde mouvance.

À la lumière des renseignements recueillis dans la présente étude, nous pouvons affirmer que les projets et les processus de régénération urbaine des villes de Glasgow, de Dublin, de Barcelone et de Bilbao se sont appuyés sur différentes formes d'objectifs et de stratégies :

1) *la (re)valorisation de l'image de la ville et son positionnement international* : deux grands objectifs qui vont généralement de pair avec une forte médiatisation du projet de régénération urbaine et qui ont pour objet de faire de la ville un pôle de développement à vocation européenne et même internationale : changer l'image de la ville, adopter des stratégies de marketing et multiplier les outils de communication, travailler à la mise en réseaux comme celui des eurocités ou des villes de la côte Atlantique, développer des pôles d'excellence (culture, logiciel, etc.), organiser des manifestations à rayonnement international (une ville festive et créative, une ville accueillante et accessible), développer l'industrie touristique en misant souvent sur des institutions culturelles de prestige (Musée Guggenheim de Bilbao ou Children's Cultural Centre de Dublin, par exemple) et valoriser toutes les richesses de

l'agglomération, y compris celles qui existent en matière d'environnement (préservation et mise en valeur des espaces naturels, de la qualité de l'eau, de la qualité de l'air, etc.);

2) *la redynamisation économique* : renouvellement des entreprises par des mesures attractives (imposition avantageuse), par la prospection, le recrutement et la création de nouvelles entreprises, développement important des activités de service pour contrer la désindustrialisation, mise sur pied de programmes d'insertion par l'économique et par des mesures d'accompagnement des groupes en difficulté (jeunes, chômeurs, femmes); promotion de l'innovation et développement de quelques domaines d'excellence (aussi bien dans le domaine du logiciel et du numérique que dans celui de la culture et des arts); renforcement des liens et du partenariat avec le monde universitaire;

3) *la requalification urbaine* : réappropriation des bords de mer et des rives fluviales par la population après la démolition ou la reconversion des hangars et des entrepôts; aménagement des sites libérés (parcs urbains, espaces verts de proximité, espaces publics, promenade, etc.); ravalement et réhabilitation des immeubles en logements et commerces (cafés, galeries d'art, boutiques spécialisées ou d'avant-garde, etc.); relocalisation industrielle (activités portuaires ou autres); revalorisation du patrimoine architectural; mise en œuvre d'une politique foncière ambitieuse;

4) *la valorisation de l'économie sociale* : accent mis sur des zones urbaines très touchées par le chômage; mise en œuvre de projets pour améliorer la situation des populations de ces zones; lutte contre l'exclusion et la dégradation des cadres de vie et de travail; développement de l'employabilité par des programmes de formation de la main-d'œuvre et d'insertion sociale; amélioration des conditions de vie et de logement de zones précises en élaborant des projets dans le domaine du logement social;

5) *le développement culturel* : importance de la symbolique identitaire et des particularismes locaux; création de nouvelles « centralités » associées à des événements historiques; accent mis sur la cohésion sociale et la dimension civique (sécuriser les citoyens et les touristes); élaboration de politiques et de programmes de développement culturel (activités de création, d'éducation, d'animation, de diffusion et de participation); adoption de mesures fiscales pour stimuler le domaine des arts et de la culture; démonstration d'un intérêt marqué pour la protection du patrimoine bâti et pour la mise en valeur des quartiers historiques; investissements majeurs dans les institutions culturelles (galeries d'art, musées, théâtres, salles de concert, etc.);

6) *la coordination stratégique et opérationnelle* : importance d'un schéma de cohérence territoriale; création de nouvelles structures en vue d'assurer la mise en œuvre des programmes selon les prescriptions des plans stratégiques (Bilbao Ria 2000, Metropoli 30, Association du plan stratégique de Barcelone); prise en considération de nombreux paramètres importants (culture, patrimoine bâti, formation, emploi, transport, logement social); omniprésence des architectes et des urbanistes; démonstration d'un intérêt marqué pour l'évaluation des projets (incidences, besoins futurs, mesures de redressement, etc.);

7) *la participation citoyenne* : réalisation de projets qui n'engagent pas seulement des élus et des fonctionnaires, des pourvoyeurs de services urbains et des aménageurs de territoire, mais aussi des citoyens, des groupes communautaires et associatifs, des acteurs issus de multiples horizons (milieux des affaires, de l'éducation, de la culture, etc.); réalisation de projets qui s'inspirent de solutions construites collectivement, et qui suscitent de véritables débats, parfois contradictoires; réalisation de projets qui laissent une place aux actions et initiatives de la population (élaboration et mise en œuvre de projets par les résidents des quartiers);

8) *la participation de la CE* : soutien logistique et financier à de « grands projets », mais favorisant aussi des quartiers défavorisés (la zone Liberties/Coombe de Dublin par exemple), subventionnés par des programmes comme Objectifs prioritaires des fonds structurels et Initiatives communautaires.

Au tableau 16, nous avons transposé ces objectifs et stratégies à chacune des villes étudiées en leur accordant une valeur qui demeure, somme toute, très subjective parce qu'elle repose essentiellement sur une appréciation générale des renseignements recueillis lors de la réalisation de la présente étude.

Tableau 16 Grands objectifs des projets de régénération urbaine des villes à l'étude

Objectifs/stratégies	Villes			
	Glasgow	Dublin	Barcelone	Bilbao
1- Revalorisation et positionnement	***	***	***	***
2- Redynamisation économique	***	***	**	***
3- Requalification urbaine	**	**	***	***
4- Valorisation de l'économie sociale	**	**	*	*
5- Développement culturel	***	***	***	***
6- Coordination stratégique et opérationnelle	*	*	***	***
7- Participation citoyenne	*	**	**	*
8- Participation de la CE	**	**	*	**

* : Moins présent : volet parmi d'autres, parfois très secondaire.
** : Relativement présent : volet important.
*** : Très présent : volet prioritaire, au cœur du projet de régénération urbaine.

Annexe Le cas de la ville de Toronto

À l'origine de la présente étude, nous avions projeté de nous pencher sur le cas de la ville de Toronto, laquelle est actuellement dans un processus de restructuration municipale. Faute de temps mais aussi parce que ce processus est si récent que le manque de recul se fait sentir actuellement pour en analyser toutes les réalisations et les répercussions concrètes, dont celles dans le domaine de la culture, nous avons plutôt choisi d'exposer succinctement ci-dessous quelques renseignements et données utiles pour des études ultérieures.

Dans un premier temps, nous faisons un bref rappel, sous forme de tableau, des principaux événements en matière d'organisation municipale. Dans un second temps, nous avons répertorié quelques articles et sites Internet intéressants sur la ville de Toronto. Pour une liste plus exhaustive, on se référera à la bibliographie commentée de Saint-Pierre et Coutard (à paraître).

Principaux événements en matière d'organisation municipale
Toronto, 1953-1998

1953	Création de la Communauté urbaine de Toronto (Metro Toronto) • Organisme régional regroupant treize municipalités qui ont la responsabilité de planifier, de financer et de mettre en œuvre les infrastructures et les services nécessaires dans toute la région: répartition de l'assiette fiscale pour financer les infrastructures des banlieues.
1967	Réorganisation : fusion de six des treize municipalités de la Communauté urbaine de Toronto (établissement d'un système à deux paliers à Toronto) • Centralisation de certains services (services sociaux, police, etc.).
Début de 1970	Création des « gouvernements régionaux satellites » autour de Toronto, soit de quatre municipalités régionales : York, Durham, Peel et Halton • Metro Toronto perd la compétence sur ces territoires.
1988	Création de l'Office of the Greater Toronto Area • Organisme placé sous la responsabilité du ministère provincial des Affaires municipales; • Mission : « amener les intervenants à se concerter, à régler les problèmes de coordination et à susciter un consensus sur les politiques à long terme du gouvernement » (Collin, Gaudreau et Pineault 1996 : 13).

Principaux événements en matière d'organisation municipale
Toronto, 1953-1998

1995	Mise sur pied par le premier ministre de l'Ontario d'un groupe de travail sur le Grand Toronto : rapport Golden (1996) • Orientations futures pour la région du Grand Toronto (RGT) : qualité de vie, gestion, compétitivité de la région à l'aube du XXI[e] siècle; • Composition de la RGT : 30 municipalités locales (6 dans l'agglomération torontoise, 8 dans Durham, 9 dans York, 3 dans Peel et 4 dans Halton).
1998	Fusion de gouvernements municipaux pour créer la Ville de Toronto : Toronto, North York, Scarborough, Etobicoke, East York et York

Sources : Collin, Gaudreau et Pineault (1996); Filion (1999); Golden (2000).

Brève bibliographie sur la ville de Toronto

BOUDREAU, Julie-Anne (1999). « Megacity Toronto : Struggles Over Differing Aspects of Middle-Class Politics », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n° 4, décembre, p. 771-781.

COLLIN, Jean-Pierre, Marcel GAUDREAU et Stéphane PINEAULT (1996). *La gestion métropolitaine au Canada et aux États-Unis : typologie des modèles et quelques études de cas*, Montréal, INRS-Urbanisation, 68 p. (Collection Études et documents, n° 68).

FILION, Pierre (1999). « Rupture or Continuity ? Modern and Postmodern Planning in Toronto », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n° 3 septembre, p. 421-444.

FILION, Pierre, Kathleen McSPURREN et Nancy HUETHLER (2000). « Synergy and Movement within Suburban Mixed-Use Centers : The Toronto Experience », *Journal of Urban Affairs*, vol. 22, n° 4, p. 419-438.

GOLDEN, Ann (2000). « Toronto à la croisée des chemins », *Cité libre*, vol. 28, n° 2, printemps, p. 38-42.

KEIL, Roger (2000). « Governance Restructuring in Los Angeles and Toronto : Amalgamation or Secession ? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 4, décembre, p. 758-781.

LEFÈVRE, Christian (1998). « Gouvernements métropolitains et gouvernance des pays occidentaux », dans GRAND LYON PROSPECTIVE, *Les Cahiers Millénaire3 : la gouvernance*, Grand Lyon, Mission prospective et stratégie d'agglomération, juin, p. 53-65; également paru dans *Politique et management public*, vol. 16, n° 2, 1998.

MÉTROPOLIS, 2000, [En ligne], [http://www.metropolis.org/metropolis/fr/home.nsf], consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001 (voir la rubrique « Villes actives » qui traite précisément de la ville de Toronto : a) initiative d'aménagement du front du lac Ontario; b) programme de réaménagement de l'aéroport Pearson; c) réhabilitation d'Union Station; d) réaménagement de Yonge Dundas Square; e) stratégies de la Ville : *Plan culturel* (cadre des politiques et programmes culturels pour les prochaines années); f) stratégie de développement économique; g) plan environnemental; etc.).

VILLE DE TORONTO (2001). *Toronto Plan*, *Strategic Plan* et *City Planning*, [En ligne] [http://www.city.toronto.on.ca], consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Bibliographie

Ouvrages et articles de revue

ADAIR, Alastair S., Jim N. BERRY et W. Stanley MCGREAL (1994a). « Investment and Private Sector Residential Development in Inner-city Dublin », *Journal of Property Valuation & Investment*, vol. 12, n° 1, p. 47-56.

_____ (1994b). « Taxation Allowances and Profiles : Commercial Property Development in Dublin », *Journal of Property Finance*, vol. 5, n° 1, p. 9-13.

AFFLECK, Gavin (1992). « Barcelona 1992 : The City of the Future Imagined and Experienced », *Vice versa*, n° 38, juin-août, p. 35-37.

ATKINSON, R., et G. MOON (1994). *Urban policy in Britain*, Londres, Macmillan.

AUGUSTIN, Jean-Pierre, et Daniel LATOUCHE (dir.) (1998). *Lieux culturels et contextes de villes*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

BALIBREA, M. (2001). « Urbanism, Culture and the Post-industrial City : Challenging the 'Barcelona Model' », *Journal of Spanish Cultural Studies*, vol. 2, n° 2, 1er septembre, p. 187-210.

BATTAGLIA, Hélène (1999). *Weimar, ville européenne de la culture 1999 : une réalité à la hauteur du mythe?*, Aix-Marseilles, Université de Provence Aix-Marseilles I, M.A. des sciences et techniques, septembre (consulter également le site Internet suivant : MST-CEE, Études européennes – Europe Studies, [En ligne], s.d., [http://www.up.univ-mrs.fr/~wmstcee/oeuvres/memoires1999/battaglia.PDF], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

BOHIGAS, Oriol (1985). *Reconstruccion de Barcelona*, Barcelone, Edicions 62.

_____ (1991). « Barcelone : ville et architecture, 1980-1990 », *L'Œil*, nos 432-433, juill-août, p. 54-59.

BOUZADA, Xan (1999). « Cultural Policies in Modern Spain : Origins and Orientations », *Loisir et société*, vol. 22, n° 2, automne, p. 453-485.

BOYLE, M. (1993). *Leisure, Place and Identity : Glasgow's Role as European City of Culture 1990*, thèse de doctorat, Édimbourg, Université d'Édimbourg, Département de géographie.

BOYLE, M., et G. HUGUES (1994). « The Politics of Urban Entrepreneurialism in Glasgow », *Geoforum*, n° 425.4, p. 453-470.

BRADY, SHIPMAN et MARTIN (Planning Consultant) (2000). *Strategic Planning Guidelines for the Greater Dublin Area*, s.l., Brady Shipman Martin Planning Consultants, avril 2000.

BUSQUETS, Juan (1990). « Les projets [urbains] de niveau intermédiaire : l'exemple de Barcelone [en Espagne] », *Trames*, vol. 3, n° 1, p. 15-23.

CALDENTEY, Enrique (1997). *El Port Vell de Barcelona / The Port Vell of Barcelone / Le Port Vell de Barcelone*, Barcelone, Gerencia Urbanística Port 2000.

CAME, Barry (1998). « Le musée qui démode les autres », *L'actualité*, vol. 23, n° 1, 11 janvier, p. 58-61.

CHIMITS, C., P. GODIER et G. TAPIE (s. d.). « Bilbao : entre volontarisme et pragmatisme », dans Michel Bonnet (dir.), *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe, T. I :* « Les acteurs du projet architectural et urbain », Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - (DAU) : « Plan Construction et Architecture », s. d., document disponible dans le site Internet suivant : GOUVERNEMENT DE FRANCE, MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME, [En ligne], s.d., [www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/elabproj/sommaire.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

COLLIN, Jean-Pierre, Marcel GAUDREAU et Stéphane PINEAULT (1996). *La gestion métropolitaine au Canada et aux États-Unis : typologie des modèles et quelques études de cas*, Montréal, INRS-Urbanisation (Collection Études et documents, n° 68).

CORNU, Yves (2001). « Irlande : le tigre celtique », *Le Point*, n° 1485, 2 mars, p. 57-59.

CORNU, Yves, Christophe MERCIER et Gilles PUDLOWSKI (1997). « Irlande : le petit dragon celte », *Le Point*, n° 1301, 23 août, p. 34-43.

CORPORATION DE DUBLIN (1986). *Report on the Dublin Crisis Conference*, Dublin, Dublin Corporation, 7-9 février 1986, document disponible dans le site Internet suivant : DUBLIN CITY COUNCIL, [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie/], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

_____ (1997). *Half Yearly Report on Urban Residential Renewal*, Dublin, Dublin Corporation, document disponible dans le site Internet suivant : DUBLIN CITY COUNCIL, [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie/], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

_____ (2001). *Corporate Plan 2001-2004*, Dublin, Dublin Corporation, document disponible dans le site Internet suivant : DUBLIN CITY COUNCIL, [En ligne], s.d., [http://217.114.162.159/profile/publ2.html], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

DANSON, M.W. (1999). « Urban Regeneration in Scotland : An Agenda for the Scottish Parliament », *Regional Studies*, vol. 33, n° 6, p. 559-566.

DEL CASTILLO, Jaime (2000). Job Creation and Local Development Induced by Cultural Infrastructures and Structural Changes in Bilbao, Paris, OECD/LEED Seminar : « The Role of Culture in Job Creation and Local Development », 25 septembre.

DEROBERT, Germain (2000). *Les villes européennes de la culture*, Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) en droit des relations et des échanges culturels internationaux, Lyon, Université Lyon 2, Institut d'études politiques (IEP).

DEVAL, Frédéric (1989). « La culture derrière le tourisme : l'heure espagnole », *Le Nouvel Observateur*, n° 1280, 18 mai, p. 58-59.

DOZIER, Marc (1999). « Barcelone, la belle Catalane », *Grands Reportages*, n° 208, mai, p. 98-116.

GARCIA-RAMON, M.D., et A. ALBET (2000). « Pre-Olympic and Post-Olympic Barcelona, A 'Model' for Urban Regeneration Today? », *Environment and Planning*, vol. 32, n° 8, août, p. 1331-1334.

GEDDES CENTRE FOR PLANNING RESEARCH (GCPR 1998). *Social Inclusion For Urban Regeneration in Scotland*, Dundee, School of Town and Regional Planning, University of Dundee, décembre, document disponible dans le site Internet suivant : UNIVERSITY OF DUNDEE, GEDDES CENTRE FOR PLANNING RESEARCH, *Social Inclusion Partnership*, [En ligne], s.d., [http://www.trp.dundee.ac.uk/research/geddes/research/sips.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

GODIER, Patrice, Guy TAPIE et Catherine CHIMITS (s. d.). « Projets urbains, acteurs et processus : tendances européennes – Synthèse », dans Michel Bonnet (dir.), *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, T. I : « Les acteurs du projet architectural et urbain », Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - (DAU) : « Plan Construction et Architecture », s.d., document disponible dans le site Internet suivant : GOUVERNEMENT DE FRANCE, MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME, [En ligne], s.d., [www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/elabproj/sommaire.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

GOMEZ, Maria V. (1998). « Reflective Images : The Case of Urban Regeneration in Glasgow and Bilbao », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 22, n° 1, mars 1998, p. 106-121.

GORDON, D.L.A. (1997). « Managing the Changing Political Environment in Urban Waterfront Redevelopment », *Urban Studies*, vol. 34, n° 1, 1er janvier, p. 61-83.

GOTLIEB, Carlos (1998), *Architecture et projet urbain en Espagne : dossier et bibliographie* , Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (DAU), Centre de documentation de l'urbanisme (CDU), avril 1998, document disponible dans le site Internet suivant : GOUVERNEMENT DE FRANCE, MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION, CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME, [En ligne], s.d., [http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

IGLESIAS, Lucia (1998). « Bilbao : l'effet Guggenheim », *Le Courrier de l'Unesco*, 51e année, septembre, p. 41-43.

JONES, Colin, et Craig WATKINS (1996). « Urban Regeneration and Sustainable Markets », *Urban Studies*, vol. 33, n° 7, p. 1129-1140.

KANTOR, Paul (2000). « Can Regionalism Save Poor Cities ? Politics, Institutions, and Interests in Glasgow », *Urban Affairs Review*, vol. 35, n° 6, juillet 2000, p. 794-820.

KEATING, M. (2001). « Rethinking the Region : Culture, Institutions and Economic Development in Catalonia and Galicia », *European Urban and Regional Studies*, vol. 8, n° 3, p. 217-234.

KENNEDY, Gordon (2000). *Cultural Strategies & Urban Regeneration : A Glasgow Case Study*, s.l., OCDE, Programme Leed, 25 septembre.

KPMG (1996). *Study of the Urban Renewal Schemes*, Dublin, Stationery Office.

LAFORTUNE, Benoît (1990). « Les politiques culturelles à San Francisco, Barcelone et Montréal : investissement, décentralisation et participation », *Trames*, vol. 2, n° 3, p. 39-55.

LECLERC, Jacques (2001), « L'Écosse », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, document disponible dans le site Internet suivant : CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGANGIÈRES, [En ligne], 2000, [http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/ecossecarte.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

LENNON, J. JOHN, et A.V. SEATON (1998). « Pathways to Success : Contrasting Roles in Public Sector Business Development for the Tourism Industries – A Comparison of Glasgow and Dublin », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 11, n^{os} 2/3, p. 139-153.

LLOYD, M.G., J. MCCARTHY et K. FERNIE (1998). « Strategic Briefing – Social Inclusion Partnerships », Dundee, *Taywatch the Tay Region Research Observatory*, Centre for Planning Research School of Town and Regional Planning, University of Dundee, Bulletin 9, novembre, document disponible dans le site Internet suivant : UNIVERSITY OF DUNDEE, SCHOOL OF TOWN & REGIONAL PLANNING, TAYWATCH THE TAY REGION RESEARCH OBSERVATORY, [En ligne], 1996, [http://www.trp.dundee.ac.uk/research/taywatch/taywatch.html], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

LORENTE, Jesus Pedro (2000). « Art Neighbourhoods Ports of Vitality », 2 février, document disponible dans le site Internet suivant : UNIVERSITÉ DE BARCELONE, « On the waterfront » the on-line magazine on waterfronts, public art, urban development and civic participation, [En ligne], s.d., [http://www.ub.es/escult/Water/tress/loren.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAECI 1998). « Faire des affaires en Espagne », [Ottawa, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international], document disponible dans le site Internet suivant : MAECI, [En ligne], s.d., [http://www.dfait-maeci.gc.ca/docs/84677-f.htm], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

MARSHALL, Tim (2000). « Urban Planning and Governance : Is there a Barcelone Model », *International Planning Studies*, vol. 5, n° 3, p. 299-219.

MCCARTHY, John (1997). « Empowerment or Exclusion? », *Town and Country Planning*, vol. 66, n° 1, p. 20-21.

_____ (1999). « Urban Regeneration in Scotland : An Agenda for the Scottish Parliament », *Regional Studies*, vol. 33, n° 6, p. 559-566.

MCCRONE, G. (1991). « Urban Renewal : the Scottish Experience », *Urban Studies*, vol. 28, p. 919-938.

MCGUIRK, Pauline (2000). « Power and Policy Networks in Urban Governance : Local Government and Property-led Regeneration in Dublin », *Urban Studies*, vol. 37, n° 4, p. 651-672.

MCNEILL, D., et D. MCCRONE (2000). « Urban Change and the European Left : Tales from the New Barcelona », *Urban Studies*, vol. 37, n° 8, juillet, p. 1461-1463.

MEYER, Han (1999). *City and Port : Urban Planning as a Cultural Venture in London, Barcelona, New York and Rotterdam*, Utrecht, International Books.

MOREAU-SHIRBON, Claire (1990). « La ville écossaise, victime des années Thatcher, fonde sa renaissance sur la culture. Glasgow dans l'embellie », *La Vie*, n° 2363, 13 décembre 1990, p. 20-26.

PACIONE, Michael (1997). « Urban Restructuring and the Reproduction of Inequality in Britain's Cities : An Overview », dans M. Pacione (dir.), *Britain's Cities : Geographies of Division in Urban Britain*, Londres, Routledge, p. 7-62.

_____ (2001). « Geography and Public Finance : Planning for Fiscal Equity in a Metropolitan Region », *Progress in Planning*, vol. 56, partie 1, p. 1-59.

PASCAL, Michel (1997). « Le second souffle du cinéma irlandais », dans Yves CORNU, Christophe MERCIER et Gilles PUDLOWSKI, « Irlande : le petit dragon celte », *Le Point*, n° 1301, 23 août, p. 34-43.

PÉREZ, Joseph (1993). « La politique culturelle », dans Franck MODERNE et Pierre BON, *L'Espagne aujourd'hui. Dix années de gouvernement socialiste (1982-1992)*, Paris, La documentation Française, p. 155-164, (collection Notes et documents, n° 4973).

PICKARD, Rob (1994a). « Urban Conservation in the Republic of Ireland : The Dublin Example – Part 1 », *Structural Survey*, vol. 12, n° 4, p. 24-30.

_____ (1994b). « Urban Conservation in the Republic of Ireland : The Dublin Example – Part 2 », *Structural Survey*, vol. 12, n° 5, p. 23-30.

PLAZA, Beatriz (1999). « The Guggenheim-Bilbao Museum Effect : A Reply to Maria V. Gomez' Reflective Images : The Case of Urban Regeneration in Glasgow and Bilbao », *International Journal of Urban and Regional Research / Revue internationale de recherche urbaine et régionale*, vol. 23, n° 3, septembre, p. 589-592.

_____ (2000a). « Evaluating the Influence of a Large Cultural Artifact in the Attraction of Tourism : The Guggenheim Museum Bilbao Case », *Urban Affairs Review*, vol. 36, n° 2, novembre, p. 264-274.

_____ (2000b). « Guggenheim Museum's Effectiveness to Attract Tourism », *Annals of Tourism Research*, vol. 27, n° 4, octobre, p. 1055-1058.

PONGY, Mireille, et Guy SAEZ (1994). *Politiques culturelles et régions d'Europe : Babe-Wurtemberg, Catalogne, Lombardie, Rônes-Alpes*, Paris, Éditions l'Harmattan.

PUDLOWSKI, Gilles (1997). « Dublin la branchée. Résolument jeune, résolument moderne, Dublin n'a rien perdu de son accent et invite à une balade irlandaise », dans Yves CORNU, Christophe MERCIER et Gilles PUDLOWSKI, « Irlande : le petit dragon celte », *Le Point*, n° 1301, 23 août, p. 43.

RAUEN, M. (2001). « Reflections on the Space of Flows : The Guggenheim Museum Bilbao », *Journal of Arts Management Law and Society*, vol. 30, n° 4, p. 283-300.

REMISAR, Antoni (dir.) (1997). *Urban Regeneration. A Challenge for Public Art*, Barcelone, Les Presses de l'Université de Barcelone.

_____ (dir.) (s. d.). *Public Art in Cities in Competition. Strategies, Bridges and Gateways*, Barcelone, Université de Barcelone, Public Art Observatory, document disponible dans le site Internet suivant : UNIVERSITAT DE BARCELONA (UB Web), [En ligne], 23 octobre 1998, [http://www.ub.es/escult/llibre/lib3.html], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

ROBERTSON, D. (1995). « Scotland's New Towns : A Modernist Experiment in State Corporatism », dans A. MACINNES, S. FOSTER et R. MACINNES (dir.), *Scottish Power centres*, s. l., Cruithne Press.

RODRIGUÈS MALTA, Rachel (1999). « Villes d'Espagne en régénération urbaine : les exemples de Barcelone, Bilbao et Madrid », *Annales de géographie*, n° 608, juill.-août, p. 397-419.

RODRIGUEZ, A., E. MARTINEZ et G. GUENAGA (2001). « Uneven Redevelopment : New Urban Policies and Socio-Spatial Fragmentation in Metropolitan Bilbao », *European Urban and Regional Studies*, vol. 8, n° 2, avril, p. 161-178.

ROGERS, Richard (1999). « Urban Rescue (Report of the Urban Task Force on Urban Regeneration on the United Kingdom) », *Architectural Review*, août, s. p.

ROSENBURG, Louis, et Craig WALKINS (1999). « Longitudinal Monitoring of Housing Renewal in the Urban Core : Reflections on the Experience of Glasgow's Merchant City », *Urban Studies*, vol. 26, n° 11, octobre, p. 1973-1996.

SAINT-PIERRE, Diane, et Jérôme COUTARD (à paraître). La culture comme facteur de développement de la ville : Les expériences étrangères – Recension documentaire et des sites Internet, Sainte-Foy, INRS Urbanisation, Culture et Société, 118 p. [Note : Au moment de la publication de cet ouvrage, la recension documentaire et des sites Internet était à l'édition; elle sera publié prochainement (Collection Les écrits) par le ministère de la Culture et des Communications].

SAMANIEGO, Samuel (2000). « Silicon Glen », SAN JOSS STATE UNIVERSITY, ECONOMICS DEPARTMENT, [En ligne], 25 janvier 2000, [http://www.sjsu.edu/faculty/watkins/econ165/siliconglen.htm].

SCOTTISH OFFICE (1993). *Progress in Partnership : A Consultation Paper on the Future of Urban Regeneration Policy in Scotland*, Édimbourg, Scottish Office.

TAYLOR, P. (1988). « The Urban Programme in Scotland », *Local Economy*, vol. 3, n° 3, p. 205-218.

TUROCK, I., et N. HOPKINS (1997). *Picking Winners or Passing the Buck ? Competition and Area Selection in Scotland's New Urban Policy*, Glasgow, University of Glasgow, Department of Urban Studies Occasional Paper.

VERWIJNEN, Jan, et Panu LEHTOVUORI (1999). *Creatives Cities : Cultural Industries, Urban Development and Information Society*, Helsinki, University of Art and Design Helsinki.

WAINTRATER, Amos (2000). *Pavarotti dans les cités de Glasgow : analyse et enjeux des politiques de régénération urbaine dans la plus grande ville d'Écosse*, Institut d'études politiques : mémoire IEP Grenoble, Université Grenoble 2, 2 vol.

Articles de presse

La Presse

AFP (Berlin) (2001). « Le boom du tourisme culturel fait tomber les frontières », *La Presse*, 10 mars, p. H-13.

AFP (Bilbao) (2001). « Le musée Guggenheim de Bilbao fait peau neuve pour l'été », *La Presse*, 15 juin, p. C-5.

AFP (Bilbao) (1997). « Cent mille visiteurs en un mois pour le nouveau musée Guggenheim de Bilbao », *La Presse*, 20 nov., p. D-8.

AFP (New York) (2000). « Frank Gehry sera l'architecte du nouveau musée Guggenheim à New York », *La Presse*, 20 avril, p. D-13.

AP (Madrid) (1997). « Le Guggenheim de Bilbao inauguré dans l'ombre de l'ETA », *La Presse*, 18 oct., p. D-11.

BÉRUBÉ, Stéphanie (2001). « Frank Gehry, architecte comblé », *La Presse*, 9 oct., p. C-6.

BOËLLE, Jean-Marie (*Le Figaro*) (1999). « Traditionnelle ou branchée, la capitale irlandaise offre une séduisante escapade », *La Presse*, 3 avr., p. H-13.

_____ (*Le Figaro*) (2000). « Dublin, traditionnelle et branchée », *La Presse*, 12 août, p. G-18.

BRUNET, Alain (2001). « La culture sera-t-elle au sommet des priorités de Montréal? », *La Presse*, 6 oct., p. D-6.

DASSYLVA, Martial (1999). « Un petit chef-d'œuvre de musée. Le Guggenheim de Bilbao ne laisse personne indifférent », *La Presse*, 27 mars, p. H-22.

DELGADO, Jérôme (2001). « L'exode des architectes québécois », *La Presse*, 2 mai, p. B-1.

FONTAINE, Mario (2001). « Barcelone-Amsterdam », *La Presse*, 17 mars, p. H-1.

GIRARD, Marie-Claude (2000). « Quelques expériences européennes », *La Presse*, 1er oct., p. A-7.

O'NEILL, Helen (AP, Dublin) (1998). « Les pubs irlandais vivent une véritable révolution », *La Presse*, 21 mars, p. H-9.

PAQUIN, Gilles (2001a). « 1 : L'identité nationale. Le double combat des Basques : langue et souveraineté », La Presse, 6 janv., p. B-1.

_____ (2001b). « Bilbao, une ville épanouie », *La Presse*, 8 janv., p. A-6.

_____ (2001c). « Le Québec n'a rien à gagner à se comparer à la Catalogne », *La Presse*, 29 janv., p. B-8.

PC (2001). « L'art et la lumière au Musée Carnegie de Pittsburgh », *La Presse*, 6 juin, p. C-9.

SANS NOM (1997). « En bref, Le musée Guggenheim de Bilbao », *La Presse*, 4 oct., p. D-17.

SANS NOM (1999). « En bref, Musée populaire », *La Presse*, 5 juill., p. C-8.

SANS NOM (2001). « La campagne au musée[Museum of Scottish Country Life de Glasgow] », *La Presse*, 10 févr., p. H-20.

L'Hebdo

SANS NOM (1998). « La Suisse, recalée culturelle », *L'Hebdo*, n° 24, 11 juin, article disponible dans le site Internet suivant : WEBDO : INFO ET SERVICES EN LIGNE, *Archives Culture 1998*, [En ligne], 1995, [http://www.webdo.ch/hebdo/pages/pages_1998/themes_culture.html], document consulté entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

Le Devoir

AFP (Bilbao) (2001). « Umberto Eco dénonce le musée. L'écrivain estime que l'art est devenu objet de consommation rapide », *Le Devoir*, 27 juin, p. B-7.

RIOUX, Christian (1999). « Les Basques face à la paix : l'effet Guggenheim », *Le Devoir*, 13 janv., p. A-1.

Le Droit

AP (Madrid) (1997). « Le Guggenheim de Bilbao inauguré dans l'ombre de l'ETA », *Le Droit*, 18 oct., p. 26.

Le Soleil

AFP (New York) (2001). « Le petit musée devenu grand », *Le Soleil*, 17 févr., p. D-20.

Le Soir

WYNANTS, Jean-Marie (1997). « Utiliser la culture pour se régénérer », *Le Soir*, 1er juillet, p. 8.

Sites Internet consultés*

ARCHEIRE – IRISH ARCHITECTURE ONLINE

- Temple Bar, [En ligne], 1996, [http://www.irish-architecture.com/archdublin/templebar/].

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA VILLE ET L'HABITAT (ARVHA) (s. d.),

- ARVHA : SERVICE DES DROITS DES FEMMES, *Architecture au féminin*, « L'Irlande renouvelle ses quartiers sensibles », [En ligne], s.d., [http://www.arvha.asso.fr/arvha_french/accueil_francais_g.htm].

BARZAZ BREIZ, Association bretonne et celtique de l'ESSEC (sept. 2000)

- « Talkin' About the Devolution... », [En ligne], septembre 2000, [http://www.gwalarn.org/~essec/ecosse/ecosse-devo.html].

BATTAGLIA, Hélène (1999)

- MST-CEE, Études européennes – Europe Studies – Maîtrise de l'Université de Provence, « Weimar, ville européenne de la culture 1999 : une réalité à la hauteur du mythe? » [En ligne], s.d., [http://www.up.univ-mrs.fr/~wmstcee/oeuvres/memoires1999/battaglia.PDF].

CHAMBRE DE COMMERCE DE DUBLIN

- DUBLIN CHAMBER OF COMMERCE, *Making the Difference in Dublin*, [En ligne], s.d., [http://www.dubchamber.ie] ou [http://www.dubchamber.ie/dubfaxbusiness.htm].

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

- Document sur le Fonds européen de développement régional (FEDER) : EUROPA, COMMISSION EUROPÉENNE. REGIONAL POLICY, *Fonds européen de développement régional, FEDER*, 30 janvier 2001, [En ligne], 2001, [http://www.info-europe.fr/europe.web/document.dir/fich.dir/qr000925.htm].

* Tous les sites Internet ont été consultés entre le 15 septembre et le 8 décembre 2001.

- EUROPA, COMMISSION EUROPÉENNE. REGIONAL POLICY. *Objective 2. Revitalising areas facing structural difficulties*, « Eligible Areas », [En ligne], 2001, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/objective2/areas_en.htm].
- Document sur les Fonds structurels et le Fonds de cohésion : EUROPA, COMMISSION EUROPÉENNE. REGIONAL POLICY, *Les instruments de la solidarité*, [En ligne], 2001, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/index_fr.htm].
- Sur les villes du Royaume-Uni : EUROPA, COMMISSION EUROPÉENNE. REGIONAL POLICY, *Annuaire de l'Audit Urbain*, « Annuaire : Résumé des résultats », [En ligne], 2001, [http://europa.eu.int/comm/regional_policy/urban2/urban/audit/ftp/yearbook/royaume-uni.pdf] (Note : L'objectif de l'Audit Urbain est de créer un outil permettant de comparer les conditions de vie au-delà des frontières nationales dans les zones urbaines de l'Union européenne).
- Sur les « Villes européennes de la culture » : EUROPA, COMMISSION EUROPÉENNE, *Culture : programme communautaire en faveur de la culture*, « Ville européenne de la culture », [En ligne], 2001, [http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/s20014.htm].
- « Projet des Four Cities » (concernant les villes de Belfast, de Bruxelles, de Dublin et de Liverpool), consulter : UNION EUROPÉENNE, « Four Cities Project », [En ligne], s.d., [http://www.fourcitiesproject.org/filesfr/projectoverview.htm].

CONSEIL DES ARTS DE DUBLIN (DUBLIN ARTS COUNCIL)

- DUBLIN ARTS COUNCIL, [En ligne], s.d., [http://www.dublinarts.org/].

CORPORATION DE DUBLIN (DUBLIN CORPORATION)

- *Dublin City Development Plan 1999* : DUBLIN CORPORATION, [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie/planning/devplan/]; voir DUBLIN CORPORATION HOUSING AND PLANNING DEPARTMENTS, [En ligne], mai 2001, [http://www.dublincity.ie/planning/devplan/writtendev/ devplaninfo/hststrexec.pdf].
- *Report on the Dublin Crisis Conference* (7-9 février 1986) : DUBLIN CORPORATION, [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie].
- *Half Yearly Report on Urban Residential Renewal* (1997) : DUBLIN CORPORATION, *Our Services: Guild Street/Macken Street* ..., [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie].
- *Corporate Plan 2001-2004* (2001) : DUBLIN CORPORATION, *Our Services: Guild Street/Macken Street* ..., [En ligne], s.d., [http://www.dublincorp.ie]; voir aussi [http://217.114.162.159/profile/publ2.html].

CULTURELINK (1999)

- CULTURELINK NETWORK, « Ireland », 1999, [En ligne], 1997, [http://www.culturelink.org/culpol/ireland.html].

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GOUVERNEMENT LOCAL (DEGL) (2001)

- *Development and Planning*,, « Urban/Village Development », [En ligne], 24 octobre 2000, [http://www.environ.ie/devindex.html].
- *Development and Planning*, « Planning and Development Act 2000», [En ligne], 7 décembre 2001, [http://www.environ.ie/devindex.html].

DUBLIN CITY CENTRE BUSINESS ASSOCIATION (DCCBA)

- DUBLIN CITY CENTRE BUSINESS ASSOCIATION: The Voice of City Merchants, *What is the DCBA?*, [En ligne], s.d., [http://www.dcba.ie/what_is.cfm].

DUBLIN DOCKLANDS

- DUBLIN DOCKLANDS DEVELOPMENT AUTHORITY, *Home. About us. Introduction*, « The Project », [En ligne], s. d., [http://www.ddda.ie/cold_fusion/about/intro/intro.cfm] (Note : Document incluant des statistiques].
- *Master Plan* (1997) : DUBLIN DOCKLANDS DEVELOPMENT AUTHORITY, *Planning*, « Master Plan 1997 », [En ligne], s.d., [http://www.ddda.ie/cold_fusion/planning/masterplan/masterplan.cfm].

DUBLIN (TEMPLE BAR)

- ARCHEIRE – IRISH ARCHITECTURE ONLINE, *Temple Bar*, [En ligne], 1996, [http://www.irish-architecture.com/archdublin/templebar/].

ENCYCLOPÉDIE ENCARTA

- MICROSOFT SERVICES MSN, *Encyclopédie Encarta* [En ligne], avril 2001, [http://www.encarta.msn.co.uk/].

FISCHER, LAJOS, et PETER SZABADI (2001)

- « Infos Citystation.net : Villes et pays pour aller à l'essentiel », [En ligne], 2001, [http://www.cnn.com/TRAVEL/CITY.GUIDES/WORLD/Europe/ireland/dublin.htm.

GEDDES CENTRE FOR PLANNING RESEARCH (GCPR 1998).

- *Social Inclusion For Urban Regeneration in Scotland*, Dundee, School of Town and Regional Planning, University of Dundee, School of Town and Regional Planning, décembre, document disponible dans le site Internet suivant : UNIVERSITY OF DUNDEE, *Geddes Centre for Planning Research, Social Inclusion Partnership*, [En ligne], s.d., [http://www.trp.dundee.ac.uk/research/geddes/research/sips.htm], décembre 1998.

GLASGOW CITY COUNCIL

- « Glasgow Factsheets 1997-98 », novembre 1997, [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/about/facts/1998/facts02.htm].
- « Cultural and Leisure Services », [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/council/dept/cls/body.htm].
- « City Plan (2001-2021) », 2001, [En ligne], s.d., : [http://www.glasgow.gov.uk/cityplan/index.htm].
- Nouvelle stratégie de Glasgow : « Regenerating the Economy (1997-2000) », [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/business/gbp/economic/regen12.htm].
- *Annual Report 1997/98* du « Regenerating the Economy », [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/business/gbp/economic/annual1.htm].
- Principales zones d'intervention du City Plan (2001-2021) de Glasgow, [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/cityplan/part1/index1i.htm].
- *Economic Information : Regenerating the Economy. Programme Six. Promoting the Metropolitan Base*, [En ligne], s.d., [www.glasgow.gov.uk/html/business/gbp/economic/regen12.htm].
- *Glasgow City Plan. Aims and Strategy*, [En ligne], 2001, [http://www.glasgow.gov.uk/cityplan/part1/index1i.htm]; voir aussi [http://www.glasgow.gov.uk/cityplan/nav1.htm].

GLASGOW REGENERATION ALLIANCE (GRA)

- Pour plus d'information sur le GRA, consulter : GLASGOW CITY COUNCIL, « Glasgow Factsheets 1997-98 », novembre 1997, [En ligne], s.d., [http://www.glasgow.gov.uk/html/about/facts/1998/facts12.htm].

GOUVERNEMENT DE FRANCE

- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT – (DAU). CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME, « Plan Construction et Architecture : L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe », sous la direction de Michel BONNET, [En ligne], s.d., [http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/elabproj/sommaire.htm].
- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT – (DAU). CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME, « Plan Construction et Architecture : L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe », sous la direction de Michel BONNET : « Rôle et fonctions des experts liés au projet urbain de Bilbao (acteurs, fonction dans le processus, type de structure) » [En ligne], s.d., [http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/elabproj/bilbao2.htm#lien1].

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

- Voir le DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GOUVERNEMENT LOCAL (DEGL) (2001), [En ligne], s.d., [http://www.environ.ie/devindex.html et http://www.environ.ie/localindex.html].
- Voir le DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GOUVERNEMENT LOCAL (DEGL) (2001), *Development and Planning*, « Planning and Development Act 2000 », [En ligne], 7 décembre 2001, [http://www.environ.ie/devindex.html] et [http://www.environ.ie/localindex.html]..

GOUVERNEMENT DU CANADA (MAECI)

- Voir le MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAECI) (1998), « Faire des affaires en Espagne », [En ligne], s.d., [http://www.dfait-maeci.gc.ca/docs/84677-f.htm].

GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI

- Voir le DEPARTMENT FOR TRANSPORT, LOCAL GOVERNMENT AND THE REGIONS (DTLR) : « Urban Exchange Initiative », [En ligne], s.d., [http://www.regeneration.dtlr.gov.uk/uei/chap4_4.htm].
- Voir le SCOTTISH EXECUTIVE, Scottish Executive Library and Information Services, « The People's Panels in Scotland's Social Inclusion Partnerships – Guidance for SIPs », [En ligne], février 2001, [http://www.scotland.gov.uk/library3/social/ppss-00.asp].

- Document relatif au « Strathclyde Plan 1995 », consulter : GLASGOW & CLYDE VALLEY STRUCTURE PLAN JOINT COMMITTEE, [En ligne], juillet 2000, [http://www.gcvcore.gov.uk/strathclyde_plan/plan_1995.htm].

- Document sur le « Glasgow and the Clyde Valley Joint Structure Plan (2000) », consulter : GLASGOW & CLYDE VALLEY STRUCTURE PLAN JOINT COMMITTEE, [En ligne], juillet 2000, [http://www.gcvcore.gov.uk/].

GRAND LYON – MILLÉNAIRE3 (2001),

- *Débats, repères, acteurs de la ville en mouvement*, [En ligne], 2001, [http://www.millenaire3.com/fr/euro/frameset.htm].

LOCAL ENTERPRISE COMPANIES (LEC)

- « The Role of TECs and LECs in Regeneration », consulter : JOSEPH ROWNTREE FOUNDATION, *Summary/briefing/speech, 01/03/98*, [En ligne], s.d., [http://www.policybrief.org/cat_level2_abs.asp?TopicID=141&PageNo=28].
- TEC NATIONAL COUNCIL APPROVED SITE, *Training & Enterprise Councils*, [En ligne], 2001, [http://www.tec.co.uk/].

LECLERC, Jacques (2001)

- « L'Écosse », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, consulter : CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES ACTIVITÉS LANGANGIÈRES, [En ligne], 20 juin 2000, [http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/ecossecarte.htm] et [http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/ecosse.htm].

LOCATE IN SCOTLAND (ou Scotland's Inward Investment Agency) (LIS)

- « Annual Review 2000/2001 », [En ligne], 6 juillet 2001, [http://www.lis.org.uk/down_loads/ACFDCB.pdf]; voir aussi [http://www.lis.org.uk/index1.cfm].

MAPORAMA

- MAPORAMA S.A., *Maporama.com*, [En ligne], 2001, [http://www.maporama.com/share].

MÉTROPOLIS

- [En ligne], 2000, [http://www.metropolis.org/metropolis/fr/home.nsf].

ROYAUME-UNI

- « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord/United Kingdom of Great-Britain and Northern Ireland », consulter : PERSO WANADOO, L'annuaire des pages Perso, [En ligne], s.d., [http://perso.wanadoo.fr/es/P2-Royaume-Uni.htm#urbanisation].

SAN JOSS STATE UNIVERSITY ECONOMICS DEPARTMENT

- Document traitant de « Silicon Glen », consulter : SAMUEL SAMANIEGO, SAN JOSS STATE UNIVERSITY, ECONOMICS DEPARTMENT, « Silicon Glen », [En ligne], 25 janvier 2000, [http://www.sjsu.edu/faculty/watkins/econ165/siliconglen.htm].

SCOTLAND OFFICE (SO)

- [En ligne], 26 février 2001, [http://www.scottishsecretary.gov.uk/index.htm].

SCOTTISH COUNCIL FOR VOLUNTARY ORGANISATIONS (SCVO)

- *Social Inclusion Partnerships*, « What are SIPs », [En ligne], s.d., [http://www.scvo.org.uk/sip/Default.htm].

SCOTTISH DEVELOPMENT AGENCY (SDA)

- « Statutory Instrument 1994 No. 1976 (S. 89). The Scottish Development Agency Dissolution Order 1994 », [En ligne], 20 septembre 2000, [http://www.hmso.gov.uk/si/si1994/Uksi_19941976_en_1.htm].

SCOTTISH ENTERPRISE (SE)

- *Welcome to Scottish Enterprise*, [En ligne], 2001, [http://www.scottish-enterprise.com/].
- Voir aussi: HIGHLANDS ANS ISLANDS ENTERPRISE (HIE), *Welcome to the Highlands Network website*, [En ligne], s.d., [http://www.hie.co.uk/].

SCOTTISH ENTERPRISE GLASGOW (SEG)

- [En ligne], 2001, [http://www.scottish-enterprise.com/glasgow/].

SCOTTISH HOMES (SH)

- Voir le site suivant : COMMUNITIES SCOTLAND. WORKING FOR HOUSING AND REGENERATION, [En ligne], s.d., [http://www.scot-homes.gov.uk].

TRINITY COLLEGE DUBLIN

- UNIVERSITY OF DUBLIN, TRINITY COLLEGE – COLLEGE MAPS, cartes réalisées par MATTHEW OVINGTON, « Greater Dublin Area », [En ligne], janvier 1999, [http://www.tcd.ie/Maps/tcd_grtdub.html].

UNION EUROPÉENNE (voir aussi COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE)

- « Projet des Four Cities : Menu de Dublin », [En ligne], s..d., [http://www.fourcitiesproject.org/filesfr/dublin/dublin.htm],

UNIVERSITY OF GLASGOW

- Department of Geography and Topographic Science, *Location Maps - Travel & Tourist Information. Maps and Plans produced by the CartoGraphics Unit*, « City of Glasgow », [En ligne], s.d., [http://www.geog.gla.ac.uk/travel/central_Scot.html].

VILLE DE TORONTO

- *Toronto Plan, Strategic Plan* et *City Planning*, [En ligne], 2000, [http://www.city.toronto.on.ca].

WEBDO : INFO ET SERVICES EN LIGNE
Archives Culture 1998, [En ligne], 1995,
[http://www.webdo.ch/hebdo/pages/pages_1998/themes_culture.html].